

# Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité :

une approche axée sur les droits de l'homme et l'égalité des genres



**Photos de couverture :**

En haut à gauche : © UNFPA

En haut à droite : © UNFPA/Ricardo Ramirez Arriola

En bas à gauche : © UNFPA/Pedro Sá da Bandeira

En bas à droite : © UNFPA/Don Hinrichsen

**Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité**

**© Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) 2014**

Fonds des Nations Unies pour la population

605 Third Avenue

New York, NY 10158, États-Unis

Tél. : (+1 212) 2975000

[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)

# Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité : une approche axée sur les droits de l'homme et l'égalité des genres



# Remerciements

L'UNFPA tient à exprimer sa gratitude et sa reconnaissance aux nombreux collègues et partenaires qui ont fourni des contributions techniques lors de l'élaboration des Orientations opérationnelles pour l'éducation complète à la sexualité : étendre des programmes de qualité axés sur les droits de l'homme et l'égalité des genres. Tout d'abord, nous remercions particulièrement Nicole Haberland, associée principale, Population Council, et Deborah Rogow, consultante indépendante, Population Council, qui sont les principales auteures de la version préliminaire du rapport et qui ont dirigé son élaboration depuis la première réunion stratégique organisée par l'UNFPA en 2011.

Nous remercions également les autres experts qui ont participé à la réunion d'élaboration de la stratégie : Esther Corona, Mexican Association for Sex Education ; Ehita Ikoghode-Aikpitanyi, coordonnatrice, Girls' Power Initiative Delta Centre ; Olga De Haan, consultante indépendante ; Eve Lee, consultante indépendante ; Gary Barker, directeur international, Promundo-US, et Luisa Cabal, alors directrice du Programme juridique international au Center for Reproductive Rights. Nous remercions également particulièrement Catherine Rutgers pour son travail éditorial et ses nombreuses relectures.

Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux conseillers régionaux de l'UNFPA suivants pour leurs examens critiques et leurs précieuses contributions : Asha Mohamud, Alexander Bodirosa, Josephine Sauvarin, Marija Vasileva-Balezev et Victoria Camacho. Nous remercions également Elizabeth Benomar, Mary Otieno, Laura Laski, Leyla Sharafi, Prateek Awasthi et tous les membres du Groupe Adolescents et jeunes des bureaux de pays et des bureaux sous-régionaux pour avoir fourni des perspectives nationales et régionales, et tout particulièrement les collègues qui ont préparé les études de cas présentées dans le présent rapport : Argentine, Nicaragua, États arabes, Égypte, Népal, Asie centrale, Mongolie, Afrique du Sud, Guatemala, Colombie et Uruguay.

Nous remercions spécialement Mario Vergara, vice-représentant, Équateur, qui était détaché au sein de la Division technique et qui a apporté son soutien au processus de révision et à l'élaboration de la version finale. L'UNFPA tient à exprimer sa profonde reconnaissance à Mona Kaidbey, directrice adjointe de la Division technique, qui a conduit et guidé le processus d'élaboration des Orientations opérationnelles, pour ses conseils et encouragements précieux ainsi que pour son indispensable supervision technique.

Enfin, nous remercions Bruce Campbell, directeur de la Division Technique, et Kate Gilmore, directrice exécutive adjointe, pour leurs contributions, leur plaidoyer et leur soutien indéfectible.

# Table des matières

Remerciements .....	2
Liste des figures et des encadrés .....	4
Chapitre 1. Introduction.....	5
1.1 Objectif des orientations opérationnelles.....	5
1.2 Définition et principes directeurs de l'éducation complète à la sexualité .....	6
1.3 Le droit à l'éducation complète à la sexualité : politique et cadre juridique.....	8
1.4 Données factuelles sur l'efficacité des programmes d'éducation complète à la sexualité....	9
1.5 Les neuf composantes essentielles de l'éducation complète à la sexualité .....	11
1.6 Engagements et responsabilité de l'UNFPA .....	17
Chapitre 2. Renforcement des politiques et du plaidoyer en faveur de l'éducation complète à la sexualité.....	20
2.1 Aperçu de l'engagement et du leadership .....	21
2.2 Cinq priorités pour l'action politique et les activités de plaidoyer .....	22
Chapitre 3. Renforcement des capacités techniques en vue de la mise en place de programmes d'éducation complète à la sexualité de qualité .....	31
3.1 Programmes en milieu scolaire et extrascolaire : différences et synergies .....	32
3.2 Évaluation de la situation de l'éducation complète à la sexualité : identifier les forces et les lacunes.....	33
3.3 Mise à jour des programmes.....	36
3.4 Promouvoir une pédagogie efficace et renforcer les capacités des enseignants .....	39
3.4.1 Élaboration de ressources documentaires .....	43
3.4.2 Soutenir la formation et l'assistance technique directes .....	43
Chapitre 4. Amélioration des facteurs de protection sociale au sein et hors de l'environnement scolaire.....	49
4.1 Garantir un environnement d'apprentissage sûr et positif.....	50
4.2 Intégrer des pédagogies axées sur l'égalité des genres et la réflexion critique.....	51
4.3 Tenir compte des facteurs de risque et de protection dans l'environnement social au sens large.....	59
Chapitre 5. Suivi et évaluation des programmes d'éducation complète à la sexualité .....	62
5.1 Définition des termes pour le suivi et l'évaluation de l'éducation complète à la sexualité .....	63
5.2 Identification des buts du programme : cadres logiques pour l'éducation complète à la sexualité .....	65
5.3 Promotion d'une nouvelle ère en matière de suivi et d'évaluation de l'éducation complète à la sexualité .....	66
5.3.1 Réalisation/contribution à la recherche formative sur les groupes cibles .....	66
5.3.2 Réalisation/contribution à la recherche formative sur les politiques et les programmes.....	68
5.3.3 Garantie d'un suivi régulier du programme.....	70
5.3.4 Évaluation des résultats .....	72

5.3.5 Au niveau mondial, sélection stratégique et soutien des évaluations d'impact permettant de mesurer les changements induits concernant les IST, les grossesses non désirées, la contrainte sexuelle ou les autres buts du programme.....	75
5.3.6 Documentation et diffusion des expériences nationales/régionales et des enseignements tirés.....	76
Abréviations.....	77
Annexe : ressources pour les programmes d'éducation sexuelle complète.....	78

## Liste des figures et des encadrés

Figure 1. Cadre logique de base.....	65
Figure 2. Cadre logique tenant compte de l'égalité des genres pour le suivi et l'évaluation de l'éducation complète à la sexualité (éléments liés à l'égalité des genres en gras) .....	67
Encadré 1. Argentine : droits de l'homme et genre .....	9
Encadré 2. Nicaragua : collaborer avec les autorités locales .....	26
Encadré 3. États arabes : transformer le modèle éducatif informel de santé sexuelle et reproductive axé sur l'offre en un modèle axé sur la demande .....	27
Encadré 4. Égypte : créer des partenariats et s'adapter aux réalités .....	29
Encadré 5. Outil d'évaluation de la situation de l'éducation complète à la sexualité .....	34
Encadré 6. Népal : institutionnaliser l'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire et extrascolaire.....	40
Encadré 7. Asie Centrale : éducation à la sexualité en milieu scolaire au kirghizistan.....	44
Encadré 8. Mongolie : renforcer l'expertise et élaborer un nouveau programme d'enseignement	46
Encadré 9. Afrique du Sud : l'éducation complète à la sexualité dans le programme intégré d'enseignement des compétences pour la vie courante et de santé en milieu scolaire .....	47
Encadré 10. Guatemala : créer des opportunités.....	52
Encadré 11. Colombie : droits, égalité des genres, citoyenneté et réflexion critique .....	55
Encadré 12. Uruguay : élaborer le programme national d'éducation complète à la sexualité .....	57
Encadré 13. UNFPA : ventilation des données par sexe .....	64

# Chapitre 1. Introduction



© UNFPA/PEDRO SÁ DA BANDEIRA

## 1.1 Objectif des orientations opérationnelles

Le droit à l'accès à une éducation complète à la sexualité est ancré dans les droits fondamentaux et permet aux jeunes d'acquérir suffisamment d'autonomie pour préserver leur santé, leur bien-être et leur dignité. Ces orientations opérationnelles définissent le cadre de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité, qui est l'un des cinq piliers de sa stratégie pour les jeunes et les adolescents. Elles sont également liées aux quatre autres domaines d'intervention qui concernent : le plaidoyer pour le développement basé sur des données factuelles, l'investissement et la mise en œuvre ; le renforcement des capacités pour la fourniture de services de santé sexuelle et reproductive, dont la prévention, le traitement et les soins liés au VIH ; des initiatives courageuses pour atteindre les plus vulnérables ; et la participation et le leadership des jeunes.

---

Le présent document guide le soutien que l'UNFPA apporte aux gouvernements et aux autres partenaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'éducation complète à la sexualité, en milieu scolaire ou extrascolaire. Fondées sur les normes en vigueur, les orientations décrivent les étapes nécessaires à l'identification des priorités, la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats.

---

Le présent document guide le soutien que l'UNFPA apporte aux gouvernements et aux autres partenaires dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes d'éducation complète à la sexualité, en milieu scolaire ou extrascolaire. Fondées sur les normes en vigueur, les orientations décrivent les étapes nécessaires à l'identification des priorités, la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats, et fournissent ainsi différents outils aux responsables de programmes et aux conseillers techniques.

Les orientations opérationnelles reposent sur des faits scientifiques, sur les conventions internationales relatives aux droits de l'homme et les meilleures normes techniques, de manière à ce que l'UNFPA encourage, dans les discussions avec ses partenaires, l'adoption d'une définition commune de l'éducation complète à la sexualité et des bonnes pratiques associées.

Par ailleurs, elles soulignent les principes fondamentaux de l'éducation complète à la sexualité et donnent des précisions sur ses principales composantes. Enfin, ces orientations présentent et définissent quatre domaines d'intervention prioritaires afin de renforcer la mise en œuvre des programmes nationaux d'éducation à la sexualité soutenus par l'UNFPA et identifient différentes voies pour améliorer les capacités au sein de l'organisation.

La mise en œuvre de ces orientations opérationnelles au sein de l'UNFPA, et en coopération avec nos partenaires, vise à contribuer à la réalisation de la vision d'une éducation complète à la sexualité transformative et basée sur les droits pour tous les jeunes de la planète.

## 1.2 Définition et principes directeurs de l'éducation complète à la sexualité

Conformément au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) adopté en 1994, aux résolutions 2009/1, paragraphe 7, et 2012/1, paragraphe 26, de la Commission de la population et du développement et aux Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle de l'UNESCO, entre autres conventions internationales, l'UNFPA définit l'éducation complète à la sexualité comme une approche basée sur les droits et axée sur l'égalité des genres, en milieu scolaire ou extrascolaire. L'éducation complète à la sexualité est un programme d'enseignement visant à apporter aux enfants et aux jeunes les connaissances, compétences, attitudes et valeurs qui leur permettront d'avoir une vision positive de leur sexualité dans le cadre de leur développement émotionnel et social. En adoptant une vision intégrée de la sexualité et des comportements sexuels, qui ne se limite pas à la prévention de la grossesse et des infections sexuellement transmissibles (IST), l'éducation complète à la sexualité permet aux enfants et aux jeunes :

- **d'acquérir des informations précises** sur la sexualité, la santé sexuelle et reproductive et les droits de l'homme, et notamment sur l'anatomie et la physiologie sexuelles, sur la reproduction, la contraception, la grossesse et l'accouchement, sur les IST et le VIH/sida, sur la vie familiale et les relations interpersonnelles, sur la démarginalisation par les droits de l'homme, la non-discrimination, l'égalité et les rôles dévolus aux deux sexes, sur les comportements sexuels et la diversité sexuelle ainsi que sur les violences sexuelles, la violence basée sur le genre et les pratiques nocives ;

- **de découvrir et de cultiver des valeurs et des attitudes positives** s'agissant de leur santé sexuelle et reproductive, et de développer leur estime de soi ainsi que le respect des droits de l'homme et de l'égalité des genres. L'éducation complète à la sexualité donne les moyens aux jeunes de prendre le contrôle de leur propre comportement et, ce faisant, de traiter autrui avec respect, tolérance et empathie, indépendamment du genre, de l'origine ethnique, de la race ou de l'orientation sexuelle ;
- **de développer des compétences pour la vie courante** qui encouragent la réflexion critique, la communication et la négociation, la prise de décisions et l'affirmation de soi. Ces compétences peuvent permettre aux jeunes d'entretenir des relations plus productives et de meilleure qualité avec les membres de leur famille, les autres jeunes, leur entourage et leurs partenaires amoureux et/ou sexuels.

Lorsque les programmes d'éducation complète à la sexualité sont initiés de manière précoce, dispensés sur la durée et qu'ils comportent les éléments mentionnés précédemment, les jeunes jouissent d'une plus grande autonomie leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant leur sexualité, y compris leur santé sexuelle et reproductive, et d'acquérir les compétences pour la vie courante dont ils ont besoin pour se protéger tout en respectant les droits d'autrui.

Selon les contextes, l'éducation à la sexualité est désignée par des termes différents, tels que « compétences pour la vie courante », « vie familiale », « éducation au VIH » ou « éducation à la sexualité intégrée ». Ces différentes dénominations reflètent parfois une perspective spécifique en termes de contenu. Par exemple, les programmes de « compétences pour la vie courante » peuvent inclure la prise en charge d'un proche malade, la capacité à surmonter une perte ou certaines questions d'intérêt local.

Cependant, les principes fondamentaux identifiés dans le rapport de la consultation internationale, « Comprehensive Sexuality Education: Advancing Human Rights, Gender Equality and Improved Sexual and Reproductive Health » (Bogota, 2010), doivent être systématiquement intégrés aux programmes d'éducation à la sexualité :

- respect des droits de l'homme et de la diversité, affirmation du droit à l'éducation à la sexualité ;
- compétences de réflexion critique, encouragement à la participation des jeunes à la prise de décisions et renforcement de leurs aptitudes à la citoyenneté ;
- promotion de normes et d'attitudes favorables à l'égalité des genres et à l'inclusion ;
- prise en compte des vulnérabilités et de l'exclusion ;
- appropriation locale et pertinence culturelle ;
- approche positive et axée sur le cycle de vie de la sexualité.

### 1.3 Le droit à l'éducation complète à la sexualité : politique et cadre juridique

Le droit à l'éducation à la sexualité est ancré dans les droits de l'homme universels — dont le droit à l'éducation et à la santé — définis dans de nombreux traités internationaux tels que la Convention sur les droits de l'enfant, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Le Programme d'action de la CIPD adopté en 1994 demande explicitement aux gouvernements de mettre en place des programmes d'éducation à la sexualité afin de promouvoir le bien-être des adolescents, et définit les principales caractéristiques de ces programmes<sup>1</sup>. Il précise que l'éducation à la sexualité doit être dispensée à la fois en milieu scolaire et au niveau de la communauté, être appropriée à l'âge, commencer le plus tôt possible, inciter à la maturité dans la prise de décisions et viser spécifiquement à réduire l'inégalité des genres. Le Programme d'action appelle également les gouvernements et les organisations non gouvernementales (ONG) à veiller à ce que les programmes d'éducation à la sexualité couvrent certains sujets, dont les relations de genre et l'égalité des genres, la violence contre les adolescents, les comportements responsables sur la plan sexuel, la contraception, la vie familiale et la prévention des IST, du VIH et du sida.

En 1999, la CIPD+5 a renforcé et précisé davantage la responsabilité des gouvernements de fournir des informations formelles et non formelles relatives à la santé sexuelle et reproductive dans la perspective de « favoriser le bien-être des adolescents, de promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes, d'encourager un comportement responsable sur le plan sexuel et de protéger les intéressés contre les grossesses précoces ou non désirées, contre les infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et contre les abus et la violence sexuels et l'inceste »<sup>2</sup>. Les principales mesures et les documents associés prennent en compte l'interdépendance entre les problèmes de santé sexuelle (tels que les IST ou le VIH) et les violations des droits de l'homme (comme la violence) et précisent que les buts de l'éducation complète à la sexualité doivent englober ces deux domaines.

Les engagements relatifs aux politiques en matière d'éducation à la sexualité ont également été soulignés dans certains documents régionaux de haut niveau, dont le Protocole de 2005 à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique<sup>3</sup> (Protocole de Maputo) ; la Déclaration ministérielle de 2008<sup>4</sup> par laquelle tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'engagent à fournir une éducation à la sexualité et l'Engagement ministériel de 2013 sur l'éducation complète à la sexualité et les services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes en Afrique orientale et australe<sup>5</sup>.

---

1 Programme d'action de la CIPD, paragraphes 4.29, 7.37, 7.41 et 7.47 ; voir l'annexe 1 pour plus de détails ainsi qu'une analyse de ces caractéristiques. Disponible à l'adresse suivante : [www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/icpd\\_fre.pdf](http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/icpd_fre.pdf).

2 Assemblée générale des Nations Unies, « Principales mesures proposées pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement », A/RES/S-21/2, 8 novembre 1999, para. 35(b). Disponible à l'adresse suivante : [http://www.unfpa.org/sites/default/files/event-pdf/key\\_actions\\_fr.pdf](http://www.unfpa.org/sites/default/files/event-pdf/key_actions_fr.pdf).

3 La Charte africaine est disponible à l'adresse suivante : [www.achpr.org/fr/instruments/women-protocol](http://www.achpr.org/fr/instruments/women-protocol).

4 Première réunion des ministres de la Santé et de l'Éducation pour stopper le VIH et les IST en Amérique latine et dans les Caraïbes, « Ministerial Declaration: Preventing through Education », Mexico, 1er août 2008. Disponible (en anglais et en espagnol) à l'adresse suivante : [www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Santiago/pdf/declaration-preventing-education-english.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Santiago/pdf/declaration-preventing-education-english.pdf).

5 Le rapport de synthèse de l'UNESCO sur cet Engagement ministériel – « Jeunes d'aujourd'hui. Il est temps d'agir » – est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/east-and-southern-africa-commitment](http://www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/east-and-southern-africa-commitment).

## ENCADRÉ 1. ARGENTINE : DROITS DE L'HOMME ET GENRE

En Argentine, l'éducation complète à la sexualité est obligatoire en vertu d'une loi qui repose à la fois sur la législation nationale relative à l'éducation, au VIH/sida et à la protection des enfants et des adolescents et sur les normes internationales, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention sur les droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

La loi sur l'éducation à la sexualité, débattue pendant trois ans, a été promulguée dans le contexte d'autres changements de politiques destinés à renforcer les droits et l'égalité des genres, comme la légalisation du mariage homosexuel et l'amélioration des droits à la retraite des femmes. En outre, la loi affirme le droit des jeunes à avoir accès à des informations sur la sexualité et impose à l'État de veiller à ce que des programmes d'éducation à la sexualité soient dispensés dans toutes les écoles, publiques ou privées, de la maternelle jusqu'à l'école secondaire. La loi stipule également que les programmes d'éducation à la sexualité ne doivent pas se limiter à la dimension biologique mais inclure dans leur contenu les questions de l'égalité des genres et des droits de l'homme.

De nombreux enseignants pensent que l'éducation complète à la sexualité est importante mais 60 % déclarent ne pas savoir comment dispenser cet enseignement. C'est pourquoi la mise en œuvre de la loi s'accompagne de mesures pour mettre à disposition des enseignants les outils nécessaires, afin de leur permettre dans un premier temps de faire un travail sur leurs propres attitudes et de parfaire leur compréhension du sujet, puis d'enseigner le programme en classe et, enfin, de travailler avec les parents, dans le respect de la diversité des familles. Le gouvernement argentin s'attache également à créer un environnement scolaire protégeant mieux les droits de chacun, indépendamment du genre et de l'orientation sexuelle, et donc à même de garantir le droit à l'éducation.

Depuis 2008, le ministère de l'Éducation forme des enseignants de tous niveaux via des cours de formation à l'éducation complète à la sexualité en ligne. En 2012, conformément au Plan national de formation des enseignants, une formation intensive des enseignants à l'éducation complète à la sexualité a eu lieu dans toutes les provinces. Les régions Nord-Est et Nord-Ouest, qui enregistrent les taux les plus élevés de grossesse chez les adolescentes, ont été plus particulièrement ciblées. Le ministère de l'Éducation a également initié un processus de suivi et d'évaluation des politiques relatives à l'éducation complète à la sexualité afin d'évaluer les progrès réalisés depuis 2008.

(D'après des présentations et un entretien avec Mara Brawer, ministre de l'Éducation, et Eleonor Faur du bureau de l'UNFPA en Argentine. Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA en août 2014.)

### 1.4 Données factuelles sur l'efficacité des programmes d'éducation complète à la sexualité

Les données factuelles sur l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité guident l'engagement de l'UNFPA à renforcer les programmes d'éducation à la sexualité existants et à en élaborer de nouveaux, en milieu scolaire et extrascolaire.

Jusqu'à aujourd'hui, la plupart des études mesurent l'efficacité à partir des déclarations des participants concernant certains comportements à risque (par exemple, report des premiers rapports sexuels, baisse de la fréquence des rapports sexuels, baisse du nombre de partenaires et augmentation de l'utilisation

des préservatifs et/ou d'autres méthodes de contraception). Plusieurs examens de la littérature montrent qu'environ deux tiers des programmes d'éducation complète à la sexualité, parmi ceux ayant pu être évalués de manière rigoureuse, aboutissent à une diminution d'un ou plusieurs comportements à risque. Des évaluations régulières ont également démontré que l'éducation à la sexualité ne favorise pas une activité sexuelle précoce ou à risque. En revanche, les programmes qui se contentent de prôner l'abstinence n'ont pas fait la preuve de leur efficacité<sup>6</sup>.

En outre, les examens ont permis d'identifier un certain nombre de caractéristiques – par exemple, l'importance des méthodes pédagogiques participatives – favorisant des changements<sup>7</sup>. Les programmes d'éducation à la sexualité efficaces ont notamment en commun les caractéristiques suivantes :

- ils se concentrent sur des comportements spécifiques ayant une incidence sur des buts identifiés ;
- ils diffusent des messages clairs concernant les comportements et présentent les informations selon un ordre logique ;
- ils se concentrent sur des facteurs spécifiques de risque ou de protection susceptibles d'évoluer, et sur des situations susceptibles de conduire à des rapports sexuels non désirés ou non protégés, tout en renforçant les aptitudes à se protéger et la capacité à les utiliser ;
- ils prennent en compte les valeurs personnelles et les perceptions en matière de risque et de normes sociales.

Les résultats escomptés des programmes d'éducation complète à la sexualité doivent être clairement définis et reposer sur des données factuelles solides, qui serviront également à leur évaluation. L'efficacité devrait être mesurée en fonction de résultats escomptés, comme la réduction des taux de grossesse non désirée, d'IST et d'infection par le VIH et de violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime, la modification des normes de genre et les progrès de l'égalité des genres en général ainsi que l'autonomisation des jeunes en tant que citoyens du monde capables de défendre eux-mêmes leurs droits.

La phase de planification des programmes pourrait inclure les étapes essentielles suivantes : évaluer les besoins locaux, identifier clairement les buts et les résultats escomptés, impliquer des experts dans le

---

Les données factuelles sur l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité guident l'engagement de l'UNFPA à renforcer les programmes d'éducation à la sexualité existants et à en élaborer de nouveaux, aussi bien en milieu scolaire qu'extrascolaire. L'une des conclusions importantes des études examinées est que l'intégration d'une perspective soucieuse de l'égalité des genres dans l'éducation à la sexualité n'est pas qu'une question relative aux droits de l'homme, mais qu'il s'agit d'un aspect essentiel du point de vue de la santé sexuelle des jeunes.

---

6 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle : une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé – Volume I : Le bien-fondé de l'éducation sexuelle*, UNESCO, Paris, décembre 2009, p. 18, 20. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unesco.org/new/fr/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv-sexuality-education/international-technical-guidance-on-sexuality-education/>.

7 Ibid., p. 21-26. D'autres caractéristiques sont particulièrement essentielles et pertinentes en phase de planification : impliquer dans l'élaboration des programmes des experts spécialisés dans la recherche sur la sexualité, évaluer les besoins locaux, identifier clairement les objectifs, utiliser un modèle logique et tester les programmes. Certaines caractéristiques, liées au programme lui-même, suggèrent de se concentrer strictement sur des comportements spécifiques présentant un lien avec les objectifs de santé identifiés, de diffuser des messages clairs sur les comportements, de se concentrer sur des facteurs spécifiques de risque ou de protection susceptibles d'évoluer, de traiter des situations susceptibles de conduire à des rapports sexuels non désirés ou non protégés, de prendre en compte les valeurs personnelles et les perceptions en matière de risque et de normes sociales, de traiter à la fois des compétences et de la capacité à les utiliser et de couvrir les thèmes dans un ordre logique.

domaine de l'élaboration de programmes d'éducation à la sexualité, utiliser un modèle logique et tester les programmes (pour davantage d'informations sur les programmes d'éducation complète à la sexualité, voir la section 3.3). Les études d'évaluation les plus significatives sont celles qui signalent non seulement un changement de comportement sur la base des déclarations des participants, mais également une baisse réelle des taux de grossesse non désirée ou d'IST. Un examen de la recherche en matière d'évaluation effectué en 2010 a montré que les programmes axés sur l'égalité des genres étaient substantiellement plus efficaces que les programmes faisant abstraction de cette question en termes de réalisation des objectifs de santé<sup>8</sup>.

Ces conclusions importantes font écho à des travaux de recherche démontrant que les normes de genre sont un facteur déterminant pour influencer différents comportements chez les adolescents. Par exemple, les jeunes qui adoptent des attitudes plus favorables à l'égalité des genres que leurs pairs, ou qui entretiennent des relations hétérosexuelles intimes sur une base plus égalitaire, sont plus susceptibles de retarder leurs premiers rapports sexuels, d'utiliser des préservatifs et de recourir à la contraception. Ils ont également des taux inférieurs d'IST, d'infection par le VIH et de grossesse non désirée et sont moins susceptibles d'être impliqués dans des relations caractérisées par la violence<sup>9, 10</sup>.

L'intégration d'une perspective soucieuse de l'égalité des genres dans l'éducation à la sexualité n'est pas qu'une question relative aux droits de l'homme ; il s'agit aussi d'un aspect essentiel du point de vue de la santé sexuelle des jeunes. Les programmes qui mettent l'accent sur la question des droits et de l'égalité des genres sont susceptibles d'obtenir des résultats plus variés. Ils peuvent notamment contribuer à faire baisser la violence et le harcèlement sexistes, à promouvoir des écoles plus sûres, à donner aux jeunes suffisamment d'autonomie pour défendre eux-mêmes leurs droits, à encourager des relations entre les garçons et les filles plus favorables à l'égalité des genres et, plus généralement, à faire progresser cette dernière.

## 1.5 Les neuf composantes essentielles de l'éducation complète à la sexualité

Les conventions internationales et les principes régissant l'éducation complète à la sexualité décrits précédemment, ainsi que les nouvelles conclusions des travaux de recherche, guident l'élaboration de programmes d'éducation à la sexualité efficaces, dans les secteurs formel et non formel, en milieu scolaire et extrascolaire. Ces conventions et ces principes s'appliquent à la fois aux approches indépendantes, dans lesquelles le programme intégral d'éducation complète à la sexualité est dispensé par un éducateur et/ou à un groupe fixe d'apprenants, et aux approches transversales et interdisciplinaires, dans lesquelles différents enseignants se chargent de thèmes et d'objectifs différents dans le cadre d'un même programme.

Les programmes d'éducation complète à la sexualité devraient être basés sur des données factuelles et inclure l'ensemble des composantes suivantes :

---

8 Voir : Haberland, Nicole, "What Happens When Programs Emphasize Gender? A Review of the Evaluation Research", présenté à la Consultation technique mondiale de l'UNFPA sur l'éducation complète à la sexualité, Bogota, 30 novembre 2010. Voir également : Gay, Jill, et al., *What Works for Women and Girls: Evidence for HIV/AIDS Interventions*, Open Society Institute, New York, juin 2010, et le site Internet associé : [www.whatworksforwomen.org](http://www.whatworksforwomen.org).

9 Rogow, Deborah et Nicole Haberland, "Sexuality and Relationships Education: Toward a Social Studies Approach", *Sex Education*, vol. 5, no. 4, novembre 2005, p. 333-344. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/SE\\_5\\_4.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/SE_5_4.pdf).

10 Haberland, Nicole et Deborah Rogow, éditeurs, *Un seul programme – Volume 1: Guide pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains*, Population Council, New York, 2009, p. 4. Disponible à l'adresse suivante : [http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY\\_ItsAllOneGuidelines\\_fr.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY_ItsAllOneGuidelines_fr.pdf).

## (1) Se fonder sur les droits de l'homme en tant que valeurs universelles fondamentales

L'éducation à la sexualité est un vecteur stratégique pour promouvoir l'égalité des genres et les droits de l'homme, y compris le droit à la santé et à la non discrimination. Même de jeunes apprenants peuvent saisir les concepts d'équité, de respect, de traitement et d'opportunités de participation équitables, de protection de l'intégrité corporelle et d'existence à l'abri de la stigmatisation et de la violence. La compréhension de ces concepts changera la vie quotidienne des enfants et des jeunes et jettera les bases d'une approche positive du bien-être personnel et des relations sociales.

L'UNFPA considère que les droits de l'homme sont une composante essentielle de l'éducation complète à la sexualité et non un supplément. Les programmes et la culture de classe, ainsi que les politiques et les pratiques au sein des écoles et des groupes communautaires, devraient entreprendre de manière volontariste de favoriser des environnements non discriminatoires et encourager des normes et des attitudes qui respectent les droits de l'homme et la diversité, y compris la diversité sexuelle.

En prenant en compte de manière explicite les vulnérabilités, en éliminant l'exclusion et en reconnaissant la complexité de l'existence des jeunes, les programmes d'éducation complète à la sexualité peuvent promouvoir l'égalité et les droits. Ils fournissent ainsi à tous les jeunes, y compris les plus vulnérables, une base à partir de laquelle assurer leur bien-être et leur santé mentale, sexuelle et reproductive.

## (2) Une approche intégrée de l'égalité des genres

Au titre des conventions internationales, les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent promouvoir l'égalité des genres, ce qui est une condition essentielle de leur efficacité, comme le confirme la recherche dans ce domaine. Les programmes doivent mettre l'accent sur l'égalité des genres de plusieurs manières : en les traitant comme un thème à part dans les programmes d'éducation complète à la sexualité, avec, entre autres, les principaux sous-thèmes suivants :

- définition du genre et des normes de genre masculines/féminines ;
- analyse du processus de socialisation des garçons et des filles au travers de leurs rôles de genre, et étude de l'évolution des normes de genre ;
- impact des normes de genre sur l'existence des jeunes, en particulier au sein de la famille et des relations intimes, et sur l'éducation ;
- messages relatifs au genre dans les médias et la religion ;
- nature et effets de l'inégalité des genres dans la société, par exemple en termes d'accès à l'emploi ou aux lieux publics et de traitement au regard de la loi.

---

Au titre des conventions internationales, les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent promouvoir l'égalité des genres, ce qui est une condition essentielle de leur efficacité, comme le confirme la recherche dans ce domaine. L'égalité des genres peut être traitée comme un thème à part dans les programmes d'éducation complète à la sexualité, ou bien introduite dans différents thèmes du programme. Au delà du seul contenu des programmes, une telle perspective complète et soutient les efforts consentis pour éliminer les normes de genre néfastes et pour aider les filles à poursuivre leur scolarité.

---

L'introduction de l'égalité des genres dans différents thèmes des programmes d'éducation complète à la sexualité permet de mettre en évidence leur influence sur la puberté, la sexualité, la santé sexuelle et reproductive et le risque lié au VIH. Les principaux thèmes peuvent être traités séparément ou bien intégrés à une unité consacrée, par exemple, à la grossesse ou au VIH, et incluent notamment :

- l'inégalité, au sein d'une relation, du pouvoir de négociation, s'agissant de l'utilisation du préservatif ou d'un autre type de contraception ;
- la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime (et la violence basée sur le genre), y compris les rapports sexuels non désirés et forcés ;
- le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines.

L'égalité des genres représente également une dimension essentielle de la communication, de l'affirmation de soi, de l'intention/des buts, de la prise de décision et des compétences relationnelles. C'est pourquoi l'enseignement de ces compétences devrait incorporer une perspective sexospécifique. Au delà du seul contenu des programmes, une telle perspective complète et soutient les efforts consentis pour éliminer les normes de genre néfastes et pour aider les filles à poursuivre leur scolarité.

### **(3) Des informations détaillées et exactes du point de vue scientifique**

Afin d'être en mesure de se protéger contre les risques susceptibles d'affecter leur santé sexuelle et reproductive et d'avoir une vie sexuelle saine, sûre et épanouie en grandissant, les jeunes doivent disposer d'informations complètes et exactes. Les programmes qui ne fournissent pas ce type d'informations ne respectent pas le droit des jeunes à l'information et, de ce fait, ne correspondent pas à une éducation complète à la sexualité.

Les jeunes ont besoin d'avoir des informations complètes et exactes sur les thèmes suivants :

- les droits de l'homme et les valeurs humaines ;
- les normes de genre ;
- la sexualité et le comportement sexuel, y compris les questions du consentement et de la prise de décisions, de la contrainte sexuelle et de la diversité sexuelle ;
- le corps, y compris la puberté et la reproduction ;
- les relations avec la famille et les pairs, ainsi que les relations amoureuses et les relations durables ;
- les compétences de communication et de prise de décisions, y compris pour refuser un rapport sexuel non désiré, pour négocier l'utilisation de préservatifs/contraceptifs masculins et féminins et pour les utiliser correctement, pour solliciter des conseils et un soutien auprès de ses parents, et en relation avec la consommation de drogues et le risque sexuel ;
- la santé sexuelle, s'agissant en particulier des IST et du VIH/sida, de la grossesse non désirée, des préservatifs et de la contraception, ainsi que d'informations sur les moyens d'accéder à des services de santé et d'autres services de soutien.

#### **(4) Un environnement d'apprentissage sûr et sain**

L'apprentissage n'est efficace que dans un environnement d'apprentissage sûr et sain, dans lequel l'apprenant est à l'abri du harcèlement, de la discrimination, du harcèlement et de la violence. Cela est vrai quelle que soit la matière, mais plus particulièrement encore dans le cas de l'éducation complète à la sexualité. La sécurité est une problématique aussi bien en milieu scolaire qu'extrascolaire, y compris sur le trajet emprunté par les apprenants/participants entre leur domicile et l'école ou l'espace d'apprentissage. Toutes les personnes impliquées dans l'apprentissage, y compris le personnel adulte, doivent être en sécurité.

Les écoles et les groupes communautaires intervenant auprès d'enfants et de jeunes doivent adopter des politiques de tolérance zéro à l'encontre de la discrimination, du harcèlement, du harcèlement sexuel et de toute activité sexuelle entre les enseignants ou le personnel adulte et les apprenants. Des politiques doivent également être mises en place pour garantir le droit à la confidentialité des apprenants et signaler les abus. Les enseignants et le personnel doivent également bénéficier d'un soutien et d'une formation adéquats afin que ces politiques soient mises en œuvre de manière effective.

#### **(5) Liaison avec les services de santé sexuelle et reproductive et d'autres initiatives traitant de l'égalité des genres, de l'égalité, de l'autonomisation et de l'accès à l'éducation et aux biens sociaux et économiques pour les jeunes**

Relier les programmes d'éducation complète à la sexualité à des initiatives complémentaires peut renforcer les résultats positifs et contribuer à traiter les facteurs structurels à l'origine de la vulnérabilité. Par exemple :

- garantir l'accès des jeunes aux services de santé sexuelle adaptés aux jeunes ;
- veiller à ce que les jeunes soient au fait des lois, programmes et services qui ont un impact sur leurs droits ;
- inclure dans le programme des informations concernant les processus de modification des normes sociales néfastes (par ex. les mouvements sociaux), et fournir aux apprenants des opportunités de contribuer activement à des changements positifs en toute sécurité ;
- travailler en complément des efforts entrepris pour élaborer des lois, politiques, programmes et mécanismes de contrôle visant à prolonger la scolarité des filles (par ex. programmes de subventions conditionnelles en espèce) et à assurer une protection contre le harcèlement sexuel ou homophobe, la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime ou la discrimination sur le lieu de travail ou dans les lieux publics ;
- veiller à pérenniser ces liens au travers de l'action de médiateurs que les jeunes peuvent solliciter afin d'obtenir un soutien ;
- établir un lien avec l'initiative de l'UNFPA pour les adolescentes<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> La brochure « Action for Adolescent Girls » est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20AAG%20programme%20document\\_25july2014.pdf](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20AAG%20programme%20document_25july2014.pdf).

## (6) Méthodes d'enseignement participatives pour personnaliser les informations et renforcer les compétences en matière de communication, de prise de décision et de réflexion critique

Pour que les jeunes adoptent des comportements plus sûrs sur le plan sexuel grâce à l'éducation, ils doivent être engagés dans leurs processus d'apprentissage et avoir la possibilité de personnaliser les informations et de les appliquer à leur vie émotionnelle, à leurs relations et à leurs décisions. L'éducation complète à la sexualité, qu'elle soit dispensée en milieu scolaire ou extrascolaire, devrait s'appuyer sur des méthodes interactives et variées dans les domaines de l'apprentissage cognitif, affectif et basé sur les compétences.

La communication, la négociation et la prise de décisions sont parmi les compétences les plus importantes à enseigner dans le cadre de l'éducation complète à la sexualité. En outre, le comportement sexuel étant profondément influencé par les normes de genre et ces dernières ne pouvant être remises en cause qu'au prix d'une réflexion et d'une analyse personnelles, les programmes doivent promouvoir les aptitudes à la réflexion critique.

La plupart des systèmes éducatifs et de nombreuses ONG actives dans le secteur de l'éducation ont pour but d'aider les jeunes à renforcer leur capacité à penser de manière critique et leurs compétences analytiques. Cependant, en encourageant également la réflexion critique, un programme d'éducation complète à la sexualité efficace peut contribuer à renforcer de manière globale les progrès scolaires.

Une récente étude de cas suggère que le renforcement des compétences relatives à ces méthodes, et leur utilisation, peuvent également augmenter la satisfaction que les enseignants retirent de leur travail ainsi que leur motivation, et avoir ainsi un effet positif sur leur enseignement, au-delà de l'éducation à la sexualité. Les enseignants qui ont été formés à ces méthodes dans le cadre d'une formation à l'éducation à la sexualité signalent également que ces dernières favorisent les liens des élèves avec leurs enseignants et leur école<sup>12</sup>. De plus, encourager les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension des relations entre soi-même, les autres et la société est aussi un moyen de jeter les bases d'une citoyenneté avisée et durable.

---

Au titre des conventions internationales, les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent promouvoir l'égalité des genres, ce qui est une condition essentielle de leur efficacité, comme le confirme la recherche dans ce domaine. L'égalité des genres peut être traitée comme un thème à part dans les programmes d'éducation complète à la sexualité, ou bien introduite dans différents thèmes du programme. Au delà du seul contenu des programmes, une telle perspective complète et soutient les efforts consentis pour éliminer les normes de genre néfastes et pour aider les filles à poursuivre leur scolarité.

---

<sup>12</sup> Voir : Population Council, « Health + Equality + School Engagement: Scenarios USA Reinvents Sex Education », *Quality/Calidad/Qualité, Q/C/Q* No. 21, New York, 2014. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.popcouncil.org/uploads/pdfs/qcqcq21.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/qcqcq21.pdf).

## **(7) Renforcement du plaidoyer et de l'engagement citoyen des jeunes**

Il existe plusieurs moyens efficaces d'impliquer les jeunes dans les programmes d'éducation complète à la sexualité. L'un d'eux consiste à les associer de manière active à l'élaboration des programmes afin de s'assurer que les initiatives seront pertinentes du point de vue des besoins des apprenants et qu'elles y répondront. Ainsi, les adolescents interviennent souvent en tant qu'éducateurs pairs. Un autre moyen important, bien que souvent négligé, consiste à inclure des modules d'enseignement consacrés aux compétences pratiques pour l'engagement citoyen et le plaidoyer. Idéalement, les programmes d'éducation complète à la sexualité devraient intégrer des leçons portant sur la participation civique, l'égalité des genres, la diminution de la violence, les protections juridiques, les droits de l'homme, la dignité et la diversité.

Les individus qui pensent que leur voix compte sont également plus susceptibles de vouloir changer les choses de manière positive. Ils peuvent le faire au travers d'une action interpersonnelle, comme d'intervenir auprès d'un proche au sujet de l'excision d'une fille ou auprès d'un camarade qui harcèle les autres élèves. Ou bien, ils peuvent agir sur une plus grande échelle, par exemple lorsque de jeunes hommes organisent un événement public contre la violence basée sur le genre. L'idée est que l'enseignement des compétences nécessaires au plaidoyer peut insuffler une réelle dynamique dans les thèmes du programme d'éducation complète à la sexualité et apporter aux apprenants l'autonomie qui leur permettra d'être les agents de leur existence et de devenir des leaders au sein de leur communauté.

## **(8) Pertinence culturelle dans le traitement des violations des droits de l'homme et de l'inégalité entre les sexes**

Les droits de l'homme et l'égalité des genres sont des valeurs universelles, c'est-à-dire qu'elles sont pertinentes et valables dans des contextes variés. Cependant, on constate, dans la plupart des contextes, de nombreux exemples d'écarts par rapport à ces valeurs : différences de pouvoir au sein d'une relation intime et dans la société, violence basée sur le genre, normes à deux vitesses concernant la sexualité, harcèlement des jeunes homosexuels, différence des modes de socialisation des filles et des garçons (par ex. pressions imposant aux garçons d'avoir des responsabilités et aux filles d'être soumises) et exploitation sexuelle, y compris la traite à des fins d'exploitation sexuelle.

De plus, les violations des droits de l'homme et les manifestations de l'inégalité entre les sexes varient d'un contexte à un autre. Par exemple, les mutilations génitales féminines des jeunes filles, le déni d'accès à l'école secondaire pour les filles, l'inégalité au regard des lois sur l'héritage et le mariage d'enfants prévalent plus ou moins selon les régions.

Pour garantir la pertinence et la sensibilité aux contextes locaux, il convient donc de favoriser l'appropriation locale et d'impliquer un large éventail de parties prenantes – dont des défenseurs de l'égalité des genres et des droits de l'homme – dans les phases de planification des programmes d'éducation à la sexualité.

## (9) Couvrir à la fois les secteurs formel et informel et s'adresser à tous les groupes d'âge

Pour être efficaces, les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent s'adresser aux jeunes de tous âges et là où ils se trouvent. Compte tenu du fait que les attitudes par rapport à l'égalité des genres et à la sexualité commencent à se former à l'âge de l'école primaire pour se consolider au moment de la puberté, il est essentiel de mettre en place des programmes éducatifs adaptés au niveau de développement. De nombreux jeunes, les filles en particulier, n'ont pas la possibilité de poursuivre leur scolarité à l'école secondaire. Ces jeunes font en général partie des personnes les plus vulnérables aux violations des droits de l'homme et aux problèmes de santé sexuelle.

Même dans les contextes marqués par des taux élevés de scolarisation à l'école secondaire, ce sont souvent les jeunes les plus vulnérables qui ne sont pas scolarisés ou qui sont le plus facilement engagés dans des activités en dehors du cadre scolaire formel : jeunes filles scolarisées mais en retard par rapport à leur âge du fait de pressions économiques et domestiques, jeunes hommes appartenant à des gangs, adolescents toxicomanes, jeunes ayant des difficultés d'apprentissage ou encore filles et garçons se prostituant pour survivre. C'est la raison pour laquelle les conventions internationales stipulent que les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent être dispensés dans les écoles, mais aussi en milieu communautaire.

Les programmes scolaires et extrascolaires représentent moins une dichotomie qu'ils ne forment une continuité. Par exemple, certains programmes sont dispensés dans les écoles mais en dehors des horaires scolaires, tandis que de nombreux programmes extrascolaires sont animés par des enseignants locaux. En outre, certaines écoles dépendent d'ONG pour fournir des informations aux élèves, en particulier dans les pays où le secteur de la société civile est peu développé. Ces ONG doivent également entretenir des relations étroites avec le gouvernement afin de conserver leur influence et de pérenniser leurs activités.

Par ailleurs, les programmes non formels peuvent jouer un rôle particulièrement stratégique. Ces programmes sont essentiels pour toucher les jeunes non scolarisés (par exemple, les filles et les garçons vivant dans des situations de pauvreté extrême ou les filles mariées très jeunes). Les programmes en milieu extrascolaire sont souvent mieux placés pour répondre aux besoins sociaux et en matière d'apprentissage des jeunes en situation de vulnérabilité, qu'ils soient ou non scolarisés. Enfin, les programmes en milieu communautaire sont souvent mieux à même de toucher les parents.

### 1.6 Engagements et responsabilité de l'UNFPA

L'éducation complète à la sexualité est l'un des cinq piliers de la Stratégie de l'UNFPA pour les adolescents et les jeunes<sup>13</sup> et une priorité essentielle du Plan stratégique pour 2014-2017<sup>14</sup>. Au titre du résultat 2 de ce plan, l'UNFPA s'engage en faveur d'une « priorité accrue accordée aux adolescents, en particulier aux jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes nationaux de développement, notamment une

13 « The UNFPA Strategy on Adolescents and Youth: Towards Realizing the Full Potential of Adolescents and Youth » (2013) est disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://www.unfpa.org/resources/unfpa-strategy-adolescents-and-youth>.

14 Le Plan stratégique de l'UNFPA pour 2014-2017 est disponible à l'adresse suivante : <http://www.unfpa.org/fr/orientation-strat%C3%A9gique>.

disponibilité accrue de programmes d'éducation complète à la sexualité et de services de santé sexuelle et reproductive. » En outre, l'UNFPA s'engage à favoriser un « accroissement de la capacité nationale à élaborer et exécuter une éducation complète à la sexualité (ESC) communautaire et scolaire promouvant les droits humains et l'égalité des genres »<sup>15</sup>.

Cette responsabilité sera mesurée par le nombre de pays dans lesquels tous les programmes nationaux d'éducation complète à la sexualité sont conformes aux normes internationales et par l'importance de l'impact sur les indicateurs de résultat.

- **Résultat 2, indicateur 1** : pourcentage de jeunes hommes et femmes de 15 à 24 ans qui savent empêcher la transmission du VIH et qui rejettent les idées fausses sur la transmission du VIH (femmes/hommes).
- **Résultat 2, indicateur 2** : nombre de pays qui ont adopté des lois et des politiques permettant aux adolescents (mariés ou non) d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive.

L'éducation complète à la sexualité est également liée à d'autres résultats et indicateurs du Plan stratégique, dont : la progression de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits reproductifs, notamment pour les femmes les plus vulnérables et les plus marginalisées, les adolescents et les jeunes (résultat 3) ; le nombre de pays dans lesquels la prévention de la violence basée sur le genre, la protection et la réaction sont intégrées dans les programmes nationaux de santé sexuelle et reproductive - SSR (indicateur 10.1) ; le nombre de pays dans lesquels les organisations de la société civile ont soutenu l'institutionnalisation des programmes visant à faire participer les hommes et les garçons sur l'égalité des genres (notamment la violence basée sur le genre), la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs (indicateur 11.2).

Bien que la plupart des gouvernements aient mis en place des programmes d'éducation complète à la sexualité, nombreux sont ceux dont l'élaboration est médiocre, la portée limitée, la fourniture trop tardive au cours du cursus de l'école secondaire ou la mise en œuvre inégale. Compte tenu des conclusions des travaux de recherche les plus récents sur les approches efficaces et de l'apparition de nouvelles ressources pour la mise en œuvre de ces approches, le moment est particulièrement opportun pour promouvoir l'éducation complète à la sexualité en tant que droit de l'homme, en améliorant sa qualité et en étendant sa fourniture. Cependant, une collaboration multisectorielle est nécessaire pour parvenir aux résultats escomptés, notamment avec le secteur de la santé, les organisations de la société civile, les commissions des droits de l'homme, les groupes de travail interorganisations et d'autres structures des Nations Unies. La collaboration Sud-Sud fait également figure de priorité pour la mise en œuvre.

Afin d'aider le personnel de l'UNFPA participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'éducation complète à la sexualité efficaces, les chapitres qui suivent dégagent quatre domaines d'intervention prioritaires tels qu'élaborés dans la théorie du changement ou dans le produit 7 du Plan stratégique et le manuel du Global Programming System pour le codage des activités connexes.

---

<sup>15</sup> Produit 7, Annexe 1 : Cadre intégré de résultats, *Plan stratégique de l'UNFPA pour 2014-2017 : rapport du Directeur exécutif* (DP/FPA/2013/12). Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unfpa.org/admin-resource/strategic-plan-2014-2017>.

- **Domaine d'intervention prioritaire n° 1** : renforcer les politiques et exercer un plaidoyer en faveur d'une éducation complète à la sexualité, dispensée à grande échelle et de manière pérenne, et s'adressant aux jeunes en milieu scolaire et extrascolaire.
- **Domaine d'intervention prioritaire n° 2** : renforcer les capacités techniques pour améliorer la qualité des programmes, en mettant l'accent sur les programmes, la pédagogie et la formation des enseignants en matière d'éducation complète à la sexualité.
- **Domaine d'intervention prioritaire n° 3** : renforcer les facteurs sociaux de protection, au-delà du programme et de la pédagogie de l'éducation complète à la sexualité, pour englober l'environnement d'apprentissage et l'environnement social des jeunes.
- **Domaine d'intervention prioritaire n° 4** : veiller à ce que les programmes d'éducation complète à la sexualité incluent de solides composantes de suivi et d'évaluation, en tenant compte des inégalités, des normes de genre, du pouvoir au sein des relations intimes et de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime.

Les orientations opérationnelles de l'UNFPA traitent également de différents moyens de renforcer la qualité des programmes d'éducation complète à la sexualité, d'obtenir l'adhésion et de bâtir des partenariats, de mettre en place une coordination intersectorielle et de développer des capacités de suivi et d'évaluation. Les chapitres 2 à 5 fournissent des informations générales, des éléments clés et des recommandations d'action relatifs aux quatre domaines d'intervention prioritaires. On y trouvera également des encadrés consacrés à des études de cas nationales. Enfin, une liste de ressources est fournie en annexe.

## Chapitre 2. Renforcement des politiques et du plaidoyer en faveur de l'éducation complète à la sexualité



© UNFPA/ DON HINRICHSEN

*Domaine d'intervention prioritaire n° 1 : renforcer les politiques et exercer un plaidoyer en faveur d'une éducation complète à la sexualité, dispensée à grande échelle et de manière pérenne, et s'adressant aux jeunes en milieu scolaire et extrascolaire*

Politiques et plaidoyer sont synonymes de l'engagement et du leadership nécessaires pour mettre en œuvre des programmes efficaces d'éducation complète à la sexualité et étendre leur portée du milieu scolaire à des cadres d'apprentissage non formels. Comme pour toute autre intervention, les programmes d'éducation complète à la sexualité sont généralement plus efficaces dans un cadre politique et juridique favorable, et des coalitions de plaidoyer bien établies peuvent jouer un rôle clé en garantissant des politiques solides.

Dans de nombreux contextes cependant, l'éducation complète à la sexualité ne bénéficie d'aucun soutien en raison de l'absence de cadres juridiques clairement

---

Pour que les programmes d'éducation à la sexualité soient pérennes, il est nécessaire d'améliorer les capacités sociales ainsi que l'engagement politique, c'est-à-dire la capacité des partenaires et d'autres parties prenantes à soutenir l'éducation complète à la sexualité, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à l'opposition ou à des changements au sein du gouvernement. À long terme, une approche multisectorielle devrait permettre de disposer d'un programme plus complet et d'un appui plus solide.

---

définis pour les programmes scolaires ou de l'opposition réelle ou perçue de la communauté. D'ailleurs, seuls quelques pays disposent des informations et des orientations pour répondre à ces difficultés.

Bon nombre de programmes de pays de l'UNFPA ont demandé un appui technique pour renforcer le climat politique concernant l'éducation complète à la sexualité et pour veiller à ce que les politiques répondent aux buts en matière de santé sexuelle, des droits de l'homme et de développement. Le chapitre 3 apporte des informations sur le contexte d'intensification de l'engagement et du leadership, et présente des listes d'actions relatives aux cinq éléments prioritaires dans le domaine du renforcement des politiques et du plaidoyer.

## 2.1 Aperçu de l'engagement et du leadership

Pour renforcer le soutien à l'éducation complète à la sexualité, une collaboration multisectorielle et un plaidoyer en faveur de la participation des parties prenantes sont nécessaires à tous les niveaux : dans les ministères de l'Éducation et de la Jeunesse, parmi les élus, médias, parents, chefs religieux, éducateurs, responsables de groupes de jeunes et ONG, en particulier les organisations de jeunes et au service des jeunes. Il faut par conséquent cartographier les parties prenantes, connaître leurs positions et déterminer si elles sont susceptibles de soutenir ou de s'opposer à l'éducation à la sexualité.

Lors de l'élaboration d'un plan de plaidoyer, il est conseillé de fonder la stratégie sur des éléments de preuve en tenant compte des données locales, des expériences et des discussions en la matière. Travailler avec ceux qui sont le plus directement impliqués et concernés s'avère tout aussi important que collaborer avec des parties prenantes influentes. L'intensification des efforts s'avère plus efficace si elle est imposée par des instances supérieures. Au niveau local, il est essentiel de consulter et d'engager les enseignants, parents, jeunes et responsables communautaires.

Pour que les programmes d'éducation à la sexualité soient pérennes, il est nécessaire d'améliorer les capacités sociales ainsi que l'engagement politique, c'est-à-dire la capacité des partenaires et d'autres parties prenantes à soutenir l'éducation complète à la sexualité, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à l'opposition ou à des changements au sein du gouvernement. La sensibilisation des médias peut permettre de s'assurer que les messages en faveur de programmes complets et fondés sur des données factuelles sont correctement diffusés. À long terme, une approche multisectorielle devrait en outre permettre de disposer d'un programme plus complet et d'un appui plus solide.

Le renforcement de l'engagement et du leadership pour une éducation à la sexualité adaptée à l'âge doit s'accompagner d'un plaidoyer en faveur de programmes destinés aux jeunes non scolarisés. Ces programmes sont particulièrement importants lorsqu'un grand nombre de jeunes, généralement les filles et les jeunes les plus susceptibles d'avoir de mauvais résultats scolaires, ne sont pas scolarisés au-delà du primaire. Un certain nombre de programmes nationaux mettent déjà en œuvre des initiatives visant à inciter les jeunes hommes et les garçons à promouvoir l'égalité des genres ainsi que la santé sexuelle et reproductive. Lorsqu'elles sont appropriées et exhaustives, il convient d'étudier ces initiatives afin de

---

Le renforcement de l'engagement et du leadership pour une éducation à la sexualité adaptée à l'âge doit s'accompagner d'un plaidoyer en faveur de programmes destinés aux jeunes non scolarisés. Ces programmes sont particulièrement importants lorsqu'un grand nombre de jeunes, généralement les filles et les jeunes les plus susceptibles d'avoir de mauvais résultats scolaires, ne sont pas scolarisés au-delà du primaire.

---

déterminer en quoi elles pourraient favoriser ou contribuer à l'effort en matière d'éducation complète à la sexualité, notamment en cas de non-scolarisation.

Rendre obligatoire l'éducation complète à la sexualité et basée sur les droits par l'adoption d'une loi ou la mise en place d'une politique est un formidable pas en avant, mais ce n'est qu'un début : la mise en œuvre de cette politique et le financement du programme doivent être durables. Même si le soutien de bailleurs de fonds extérieurs est crucial lors de leur instauration, les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent être intégrés dans des plans et budgets gouvernementaux. En outre, si l'on veut que les engagements, politiques et budgets débouchent sur des résultats concrets, il est essentiel que les décideurs de tous les secteurs, et au sein de différentes institutions, soient obligés de rendre des comptes.

Enfin et surtout, il est primordial d'instaurer un partenariat entre les secteurs de l'éducation pour la santé et de la jeunesse de sorte que les programmes d'éducation complète à la sexualité soient, comme ils doivent l'être, associés à des services adaptés aux jeunes. Une éducation sans accès à des services de santé sexuelle s'est avérée moins efficace pour protéger les adolescents et les jeunes contre les IST, les grossesses précoces et les violences sexuelles, et pour promouvoir les changements de comportement qui leur permettront de mieux se protéger.

## 2.2 Cinq priorités pour l'action politique et les activités de plaidoyer

Étant donné que bon nombre des jeunes les plus exposés à des problèmes de santé ne sont pas scolarisés au-delà du primaire, en particulier les filles, les priorités concernant le leadership et l'engagement politique comprennent : le renforcement de l'environnement politique afin de proposer une éducation complète à la sexualité basée sur l'autonomisation dans le primaire et en dehors du cadre scolaire, le plaidoyer contre les mariages d'enfants et d'autres formes de violence basée sur le genre, et l'appui à des campagnes de soutien pour aider les filles à rester scolarisées, notamment afin de poursuivre des études secondaires.

À cet effet, il est nécessaire de renforcer les capacités à impliquer les parties prenantes et à stimuler la volonté politique à tous les niveaux, notamment dans les ministères de l'Éducation mais également au sein des ministères de la Santé, de la Jeunesse, des Femmes, des Affaires sociales et de la Protection sociale. Il est également essentiel d'engager les élus, les médias, les parents, les chefs religieux, des personnalités éminentes, les éducateurs, les organisations non gouvernementales au service des jeunes, les groupes de femmes et les groupes qui associent les jeunes hommes et garçons en tant que défenseurs de la jeunesse.

Cinq éléments prioritaires et les actions s'y rapportant sont énoncés ci-dessous.

**(1) Évaluer l'environnement politique.** Effectuer des évaluations de la situation des politiques pertinentes aux niveaux national et infranational, non seulement concernant l'éducation complète à la sexualité mais également dans des domaines tels que l'éducation et l'intégration des questions liées à l'égalité des genres.

### ACTIONS

- Cartographier l'environnement politique et rechercher des points d'entrée stratégiques pour la promotion de l'éducation complète à la sexualité, y compris l'identification des principaux référents et parties prenantes :

- évaluer la possibilité de procéder à une réforme de l'éducation et des politiques sanitaires en milieu scolaire, en s'appuyant par exemple sur l'initiative mondiale pour la santé à l'école de l'OMS ;
  - évaluer les réactions des décideurs de l'éducation vis-à-vis de la stratégie qui consiste à mettre davantage l'accent sur l'égalité des genres et le développement de la réflexion critique dans un cadre pédagogique ;
  - intégrer des questions/éléments politiques/juridiques à l'outil d'évaluation de la situation afin de déterminer ce qui existe actuellement et les principales lacunes.
- En collaboration avec les principaux partenaires (y compris les jeunes et les parents), réaliser des évaluations de la situation concernant l'éducation à la sexualité/les compétences pour la vie courante et autres politiques pertinentes, telles que l'éducation et l'intégration des questions liées à l'égalité des genres aux niveaux national et infranational, et mettre en place des mesures prioritaires :
- favoriser les collaborations multisectorielles en consolidant les relations établies avec les diverses parties prenantes ;
  - coordonner les efforts avec des initiatives d'autres secteurs ayant des objectifs similaires, par ex., réformes juridiques, politiques, programmes et campagnes à l'échelle nationale destinés à mettre fin au mariage d'enfants, à prévenir la transmission du VIH, à promouvoir l'éducation des filles et à renforcer les lois contre le viol.
- Utiliser l'expertise de l'UNFPA ou collaborer avec des experts externes pour présenter des données factuelles concluantes s'appuyant sur des lois et politiques internationales et nationales ainsi que sur des principes, traités et conventions relatifs aux droits de l'homme.

**(2) S'assurer que les responsables et les éducateurs comprennent l'éducation complète à la sexualité.** Pour qu'elle soit « complète », l'éducation à la sexualité doit refléter les accords internationaux, conformément à la CIPD ainsi qu'aux principes de base et composantes de programme décrits dans les orientations opérationnelles (voir les neuf composantes essentielles à la section 1.5). Œuvrer pour que les partenaires nationaux connaissent les données factuelles justifiant une approche globale axée sur l'égalité des genres et basée sur les droits. Rappeler, par exemple, que l'éducation complète à la sexualité s'est avérée plus efficace pour obtenir des résultats positifs en matière de santé sexuelle, qu'elle n'entraîne pas une augmentation de l'activité sexuelle et qu'elle permet d'atteindre des objectifs éducatifs et autres objectifs de développement.

## **ACTIONS**

- Rédiger et diffuser des comptes rendus de recherche pertinents à des fins de plaidoyer.
- Organiser et participer à des ateliers nationaux et régionaux, et diffuser largement les rapports au sein de l'UNFPA.
- Réaliser des études de cas sur des initiatives de plaidoyer qui ont porté leurs fruits et mettre l'accent sur de nouvelles méthodes et ressources s'appuyant sur des données factuelles afin qu'elles puissent être utilisées lors des consultations techniques et réunions de planification internationales, régionales et nationales.

### (3) Faire preuve d'initiative en vue de promouvoir et de mettre en place des programmes d'éducation complète à la sexualité à grande échelle qui seront mis en œuvre dans des contextes formels et informels.

Il existe des stratégies de base en matière de plaidoyer, par exemple tenir compte des données locales, des expériences et des discussions en la matière afin de créer un groupe de soutien à l'éducation complète à la sexualité composé de personnes influentes, telles que des chefs religieux, personnalités éminentes et journalistes. Il est en outre crucial d'impliquer des parents, par exemple, en leur offrant la possibilité de participer à l'éducation à la sexualité, en leur permettant d'exprimer leurs opinions et préoccupations, et en générant des données relatives à leur soutien à l'éducation complète à la sexualité.

Les défenseurs de la jeunesse jouent un rôle crucial dans l'élaboration de programmes d'éducation complète à la sexualité solides. Il convient de collaborer avec des jeunes et de favoriser le leadership et la participation de la jeunesse : c'est un droit et une nécessité. Les jeunes doivent être consultés et impliqués dès le début de toute initiative, car cela renforce la confiance et les alliances entre les générations pour garantir un soutien considérable à l'éducation complète à la sexualité. Par ailleurs, il convient de promouvoir la capacité de plaidoyer des jeunes en impliquant, en tant que parties prenantes, des responsables de groupes de jeunes dans les actions politiques et en intégrant des cours sur le plaidoyer et les droits (notamment le plaidoyer pour l'éducation à la sexualité, les droits de l'homme et la diversité) dans les programmes d'enseignement de l'éducation complète à la sexualité.

#### ACTIONS

- Former des alliances et renforcer le soutien à tous les niveaux, de la base jusqu'aux personnes les plus puissantes et les plus influentes. Faire participer des parents, enseignants et autres parties prenantes dès le début.
- S'appuyer sur le prestige des Nations Unies, ses conférences, consultations et partenariats avec d'autres organismes comme plate-forme de plaidoyer pour l'éducation à la sexualité basée sur l'égalité des genres et axée sur les droits.
- Soutenir des ateliers sur le plaidoyer, en favorisant la coopération Sud-Sud le cas échéant, sur des thèmes tels que :
  - l'utilisation des données ;
  - la participation de l'opposition ;
  - la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes (3e objectif du Millénaire pour le développement) ;
  - la sensibilisation des journalistes.
- Identifier les fonctionnaires des ministères compétents et les autres parties prenantes concernées, instaurer de bons rapports, renforcer leur volonté politique et améliorer leurs capacités, y compris dans le cadre des programmes communautaires.
- Collaborer avec les autorités locales et des organisations de la société civile pour mener à bien les programmes, en particulier en l'absence de politiques ou de lois nationales favorables.

- S'associer avec des organisations innovantes de la société civile qui ont élaboré et mis en œuvre des programmes visant à faire progresser l'égalité des genres, tels que des initiatives mobilisant les hommes et les garçons ; intervenir auprès des jeunes non scolarisés ; et donner la priorité aux filles vulnérables, y compris celles qui sont mariées.

**(4) Inciter les programmes d'éducation complète à la sexualité à identifier des buts et des objectifs conformes à la CIPD et à son Programme d'action après 2014.** Le Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014 « confirme très largement le consensus dégagé à la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) selon lequel le respect, la protection, la promotion et l'exercice des droits de l'homme sont des conditions préalables au développement, à la dignité et au bien-être des femmes et des adolescentes et [...] leur donner les moyens d'exercer leurs droits en matière de santé [...] de la reproduction ».

### ACTIONS

- S'appuyer sur des données factuelles démontrant les avantages relatifs d'indicateurs de santé sexuelle lorsque l'égalité des genres est un but ou une composante explicite d'un programme.
- S'appuyer sur des données factuelles démontrant que les approches se contentant de prôner l'abstinence ne sont pas efficaces et que l'éducation complète à la sexualité ne précipite pas les premiers rapports sexuels ni n'entraîne des rapports sexuels plus fréquents ou des comportements plus risqués en la matière.

**(5) Établir une base de données factuelle pour éclairer davantage les débats politiques et stimuler les investissements.**

### ACTIONS

- Identifier les ressources financières et techniques nécessaires à la réalisation d'un nombre restreint d'études rigoureuses portant sur les interventions.
- Identifier des programmes présentant un intérêt et répondant aux conditions pour une évaluation quantitative approfondie (voir la section 5.3.5), appuyer cette recherche et diffuser les résultats.
- Recueillir des données factuelles afin d'obtenir l'adhésion de différents organismes et de divers référents.

## ENCADRÉ 2. NICARAGUA : COLLABORER AVEC LES AUTORITÉS LOCALES

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME :** en 1998, l'UNFPA et l'Asociación de Municipios de Nicaragua (association de municipalités) ont créé un partenariat pour promouvoir les droits des jeunes en matière de reproduction à l'échelle locale. Au cours des six années suivantes, des « maisons des adolescents et des jeunes » (Adolescent and Youth Houses, ou AYH) ont vu le jour dans 23 villes, œuvrant hors du système éducatif formel pour renforcer les compétences des jeunes en matière de plaidoyer, de communication et d'éducation par les pairs.

**RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS :** une évaluation des AYH a montré des résultats encourageants et permis de tirer des enseignements importants. En effet, il a été constaté que, dans chaque municipalité, un groupe d'adolescents et de jeunes avait renforcé ses capacités et que 20 municipalités avaient budgétisé leurs propres ressources pour les activités des AYH. L'appui social des représentants d'institutions, des parents et des responsables communautaires était de plus en plus marqué.

Les résultats ont mis en évidence l'importance de renforcer les capacités pour assurer la mise en œuvre et la pérennité des programmes et politiques en faveur des jeunes. L'éducation à la sexualité doit être liée aux aspects de la vie quotidienne, mais les jeunes ont également le droit d'« apprendre à apprendre » et doivent être les premiers acteurs de leur propre apprentissage ; ils se préparent à devenir des adultes et peuvent rapidement saisir les opportunités qui les intéressent. En outre, même si les administrations municipales sont très largement en mesure de promouvoir des politiques et des activités en faveur des jeunes, y compris l'éducation complète à la sexualité, les ressources nationales doivent, avec le temps, représenter une part de plus en plus importante du coût total.

Les AYH adoptent une approche basée sur les droits, axée sur l'égalité des genres et tenant compte des compétences locales. Leurs principales activités sont axées sur la promotion et l'exercice des droits en matière de sexualité et de reproduction chez les adolescents et les jeunes et s'appuient sur le développement de processus éducatifs et de communication, sur le renforcement du leadership ainsi que sur la participation des jeunes et des autorités locales. Il convient de mentionner les réalisations suivantes :

- Des réseaux de jeunes ont reçu une formation et travaillent au niveau municipal dans différents médias, y compris la radio, la vidéo, l'écriture et le théâtre ; des responsables de groupes de jeunes suivent une formation à l'université.
- Des équipes de formation locales ont achevé leur apprentissage et forment à leur tour des éducateurs pairs dans chaque municipalité.
- Les autorités locales ont réaffirmé leur engagement en faveur du programme et des jeunes, et des partenariats avec d'importantes ONG locales ont été renforcés.
- Une page Internet a été créée en vue de faciliter le partage des expériences et d'alimenter le débat sur les questions pertinentes.

En 2008, l'initiative a obtenu des ressources des gouvernements néerlandais et finlandais pour étendre les AYH à 43 municipalités. À long terme, l'objectif est que chacune des 153 municipalités du Nicaragua dispose d'une AYH, financée par des budgets locaux. Dès 2014, les interventions se poursuivront dans 12 autres municipalités grâce aux initiatives coordonnées par le ministère de la Jeunesse.

*(Extrait d'une présentation de Chantal Pallais, UNFPA Nicaragua. Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA, août 2014.)*

### ENCADRÉ 3. ÉTATS ARABES : TRANSFORMER LE MODÈLE ÉDUCATIF INFORMEL DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE AXÉ SUR L'OFFRE EN UN MODÈLE AXÉ SUR LA DEMANDE

**CONTEXTE :** la région des États arabes est composée de 22 pays au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et compte plus de 350 millions d'habitants, dont la moitié à moins de 25 ans. Dans la plupart de ces pays, la majorité des jeunes est scolarisée, ce qui représente un potentiel considérable en termes d'éducation à la sexualité. Mais peu de programmes existent dans le secteur formel, car c'est un sujet extrêmement délicat.

Malgré une très grande diversité, les pays de cette région ont de nombreuses caractéristiques communes : l'instabilité politique, une gouvernance de piètre qualité et des institutions politiques fragiles, des sociétés paternalistes et de profondes inégalités entre les sexes. Les jeunes n'ont qu'un accès limité à des services de santé adaptés qui, pour la plupart, ne répondent pas à leurs besoins. Dans l'ensemble de la région, l'éducation complète à la sexualité des communautés considérées comme étant davantage exposées à des problèmes de santé (communément appelées « populations clés », telles que les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel[le]s du sexe et les consommateurs de drogues injectables) est extrêmement limitée et principalement assurée par le secteur de la société civile.

Il est interdit de parler de sexe et de sexualité, et il existe des dissensions profondes et persistantes au sein de la société : entre les générations, entre religion et laïcité, entre rhétorique des droits fondamentaux et réalité sur le terrain, entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas, entre les différentes professions et dans le milieu universitaire. On observe également des contradictions et des tensions entre les valeurs traditionnelles, et les expériences et besoins actuels des jeunes, ainsi qu'une réelle ambition d'ouvrir un dialogue honnête et respectueux sur ces questions. Malgré les obstacles, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation à la santé sexuelle et reproductive. En l'absence de programmes en milieu scolaire, les ONG ont examiné la question et les jeunes trouvent des moyens créatifs pour communiquer et utiliser des plates-formes comme Internet, les sites de discussion en ligne et les réseaux sociaux.

**DESCRIPTION DU PROGRAMME :** en 2013, le National Centre for Culture and Arts et la King Hussein Foundation, en partenariat avec l'UNFPA, ont créé le Regional Centre of Excellence for Theatre Based Peer Education. Ce centre régional basé à Amman, en Jordanie, propose une assistance technique dans la région des États arabes et dispense une formation homologuée par l'Institut international du théâtre de l'UNESCO.

Y-PEER est un réseau d'éducation des jeunes par les pairs qui met en relation plus de 500 organisations, gouvernementales et non gouvernementales, dans plus de 50 pays en Europe de l'Est, en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Afrique de l'Est et du Nord et dans la région de l'Asie et du Pacifique. En combinant des méthodes d'apprentissage fondées sur la pratique, le divertissement éducatif, les réseaux sociaux et les nouvelles technologies, Y-PEER a pour objectif de transformer le modèle d'éducation et de services de santé sexuelle et reproductive axé sur l'offre en un modèle axé sur la demande.

Par le biais du programme Y-PEER, l'UNFPA s'est imposé dans la région des États arabes comme un prestataire crédible d'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive informelle pour les jeunes.

Dès 2013, le National Centre for Culture and Arts a été créé pour coordonner et assurer l'ensemble des activités d'enseignement et de formation d'Y-PEER dans les États arabes. Il proposera également un suivi, un retour

Dès 2013, le National Centre for Culture and Arts a été créé pour coordonner et assurer l'ensemble des activités d'enseignement et de formation d'Y-PEER dans les États arabes. Il proposera également un suivi, un retour d'informations et un contrôle qualité, réalisera une série d'ateliers créatifs régionaux avec les formateurs et personnalités éminentes d'Y-PEER et établira une liste d'experts et de consultants pour proposer une assistance technique dans la région.

#### RÉSULTATS :

- Grâce à la méthode du théâtre basé sur l'éducation par les pairs, l'UNFPA a atteint 31 931 jeunes au Liban, 12 000 en Égypte et 18 000 dans le reste de la région des États arabes.
- Avec la campagne « Let's Talk » d'Y-PEER, l'UNFPA a permis à plus de 1,4 million de jeunes de recevoir des messages sur la santé sexuelle et reproductive, et de bénéficier d'opportunités de formation et d'éducation.
- Un programme de formation pour les personnalités éminentes a été élaboré et 21 « ambassadeurs d'Y-PEER » l'ont suivi. Une formation sur la participation civique et la citoyenneté a en outre été organisée en Jordanie, en Tunisie et en Égypte.
- 26 jeunes ont bénéficié de bourse dans neuf bureaux de pays de l'UNFPA : Djibouti, Égypte, Iraq, Liban, Libye, Palestine, Somalie, Soudan et Tunisie.
- Lors de l'intervention d'urgence de l'UNFPA dans la région, Y-PEER a travaillé dans des camps de réfugiés en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Soudan et dans la République arabe syrienne. Élaboré au début de l'année 2013, le Manuel de formation des formateurs en situation d'urgence et de crise humanitaire d'Y-PEER a également été utilisé comme outil de référence dans d'autres régions.
- Par ailleurs, l'UNFPA a appuyé une session de formation infrarégionale et deux sessions nationales d'Y-PEER **pour les jeunes formateurs et enseignants travaillant** en situation d'urgence et de crise humanitaire ; 70 formateurs ont également bénéficié d'une formation et ont ensuite organisé cinq sessions de formation de base par les pairs dans le camp de Zataari en Jordanie auxquelles ont participé 120 jeunes réfugiés syriens.
- Grâce à la campagne « Live Your Life » menée en Égypte, l'UNFPA a permis à de jeunes hommes et de jeunes femmes d'obtenir des informations sur le VIH/sida, les IST, le mariage d'enfants, la nutrition et la planification familiale dans 240 établissements scolaires publiques, y compris dans la très conservatrice Haute-Égypte. Cette campagne a permis à 7 200 jeunes ayant de faibles revenus d'obtenir des informations sur la santé sexuelle.

*(Actualisé par le bureau régional des États arabes de l'UNFPA, août 2014)*

## ENCADRÉ 4. ÉGYPTÉ : CRÉER DES PARTENARIATS ET S'ADAPTER AUX RÉALITÉS

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME :** 40 % des 80 millions d'habitants en Égypte ont entre 10 et 29 ans. Après une baisse pendant quelques années, le taux moyen de fécondité s'est stabilisé à 3,1. Les filles sexuellement actives entre 15 et 19 ans sont celles qui sont le moins susceptibles d'avoir accès à une méthode de contraception. Par ailleurs, la prévalence des mutilations génitales féminines est de 75 % chez les jeunes filles âgées de 10 à 29 ans.

Lancée en 2003 par le Conseil national pour l'enfance et la maternité, la première initiative destinée à dispenser une éducation en matière de santé sexuelle et reproductive n'a pas été maintenue, car il s'est avéré impossible d'établir les bases du plaidoyer et de la sensibilisation des communautés. Le programme, qui envoyait des médecins et des travailleurs sociaux dans les établissements scolaires afin d'informer les jeunes filles entre 15 et 17 ans, a fait l'objet d'une farouche opposition. En réponse, des partisans ont commencé à sensibiliser la communauté sur la nécessité d'une éducation à la santé sexuelle et reproductive en s'adressant aux parents et aux chefs religieux.

En collaboration avec 17 ONG œuvrant en dehors des écoles dans l'ensemble du pays, le département de la santé des adolescents du Conseil national a mis en place un programme d'éducation sur la santé de la reproduction. L'UNICEF a participé à l'élaboration de l'ensemble des activités d'enseignement de ce programme qui bénéficie des observations et des orientations d'un groupe consultatif de jeunes mis en place conjointement par l'UNICEF et l'UNFPA.

Le programme d'éducation sur la santé reproductive s'adresse désormais également aux garçons âgés de 15 à 17 ans, et des supports mieux adaptés aux jeunes ont été mis au point. En outre, des ONG locales ont été formées afin de mettre en œuvre le programme d'enseignement sous forme d'activité extrascolaire, le Conseil national agissant en tant qu'organe de contrôle. Le programme a également initié une collaboration avec le réseau régional non-gouvernemental Y-PEER pour mettre en place des programmes animés par des jeunes.

L'équipe égyptienne nationale d'Y-PEER a formé des pairs éducateurs dans des ONG et a adapté le programme d'enseignement régional développé au Liban qui intègre les perspectives religieuses. Cependant, en raison de son coût élevé, ce programme a été interrompu. L'UNFPA continue de s'engager aux côtés du réseau d'Y-PEER, constitué de plus de 50 ONG présentes dans la plupart des pays, afin de mieux promouvoir la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents auprès des jeunes dans les écoles, les universités et les centres pour les jeunes par le biais du théâtre et d'autres méthodes interactives. L'UNFPA collabore également avec la Fédération internationale des Associations d'étudiants en médecine en Égypte, qui sensibilise les jeunes sur la question de la santé sexuelle et reproductive dans l'ensemble des universités du pays.

Récemment, l'UNFPA a par ailleurs apporté son soutien à Ma3looma (<http://ma3looma.net>), une plate-forme de réseau social en langue arabe qui s'appuie sur divers supports de communication pour informer les jeunes sur leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits connexes, y compris Twitter, Facebook, YouTube et ask.fm.

**RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS :** un des enseignements tirés de l'expérience de l'Égypte est de ne jamais baisser les bras, de trouver des moyens de parler des questions importantes – comme les mutilations génitales féminines, le mariage d'enfants et la stigmatisation – malgré les échecs. La culture n'est pas immobile et le défi consiste à trouver des solutions pour aborder les questions difficiles et parvenir à changer les mentalités.

Dans un contexte où le système éducatif se heurte à de très nombreux obstacles et où les autorités gouvernementales ne veulent pas se prononcer sur les questions délicates, les ONG jouent un rôle crucial. De nouveaux supports de communication ont en outre permis une meilleure sensibilisation et, avec la participation des responsables de groupes de jeunes, les jeunes se sont sentis davantage concernés par les messages. Malgré des contraintes culturelles apparentes, ils s'attendent désormais à avoir davantage d'informations sur leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits connexes.

Cependant, malgré ces résultats, la mise en place d'un programme d'enseignement sur l'éducation complète à la sexualité continue d'être confrontée à de nombreux obstacles. Jusqu'à présent, l'éducation complète à la sexualité n'était pas proposée en Égypte, ni dans les écoles ni en dehors du cadre scolaire. Il est possible d'y remédier en expérimentant de nouveaux supports de communication comme les réseaux sociaux pour diffuser des messages liés à l'éducation à la sexualité impliquant les jeunes et en garantissant leur leadership dans l'ensemble du processus de mise en œuvre d'un programme réellement complet.

*(Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA, août 2014.)*

## Chapitre 3. Renforcement des capacités techniques en vue de la mise en place de programmes d'éducation complète à la sexualité de qualité



© UNFPA/ TEUN VOETEN

*Domaine d'intervention prioritaire n° 2 : renforcer les capacités techniques pour améliorer la qualité des programmes, en mettant l'accent sur les programmes, la pédagogie et la formation des enseignants en matière d'éducation complète à la sexualité*

Le chapitre 3 porte sur la réalisation des buts en vue de la mise en place de programmes d'éducation complète à la sexualité de qualité en milieu scolaire et au sein de la communauté au sens large. Il aborde le continuum entre les programmes formels et non formels, propose une vue d'ensemble du processus d'évaluation de la situation et recommande des mesures en vue de la révision des programmes d'enseignement et de l'assistance aux enseignants sur l'utilisation des méthodes pédagogiques efficaces.

## 3.1 Programmes en milieu scolaire et extrascolaire : différences et synergies

L'assurance de la qualité présente un potentiel certain pour les programmes d'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire et extrascolaire, mais elle soulève des défis spécifiques. Les programmes en milieu scolaire peuvent être élaborés de manière plus formelle et plus systématique, en mettant par exemple à disposition des enseignants des instructions concernant l'évaluation et un contenu relativement homogène. Cependant, les enseignants n'ont pas forcément suivi la formation requise pour dispenser les cours de façon à capturer l'attention des apprenants tout en étant à l'aise dans leur rôle. En outre, peu de pays ont évalué leurs programmes d'éducation complète à la sexualité de manière formelle, et ces programmes ne donnant pas lieu à des examens dans la plupart des pays, il peut être difficile – là où la mise en œuvre a lieu – d'investir dans des mesures de maintien de la qualité.

---

L'assurance de la qualité présente un potentiel certain pour les programmes d'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire et extrascolaire, mais elle soulève des difficultés spécifiques. De manière générale, il convient de prendre la mesure des connexions et synergies entre les deux secteurs, et il est essentiel d'assurer sur le long terme un niveau adéquat de soutien afin de fournir l'assistance nécessaire aux programmes qui semblent en mesure d'atteindre les résultats escomptés, et de consigner leurs réalisations.

---

Si les programmes communautaires et les initiatives extrascolaires fonctionnent à plus petite échelle et s'adressent à un nombre plus réduit de jeunes, ils réussissent souvent mieux à toucher les plus vulnérables, y compris les filles non scolarisées. Il convient donc de cibler en conséquence les programmes opérant hors des horaires scolaires, afin qu'ils touchent les jeunes en situation de vulnérabilité plutôt que ceux appartenant à des groupes plus privilégiés.

Les programmes extrascolaires ont la possibilité d'introduire du contenu et d'autres éléments qui ne sont pas envisageables en milieu scolaire, comme par exemple des ateliers, des services de santé, des activités de soutien social, des lignes téléphoniques d'information gratuites et des activités conjointes parents/enfants. Dans toutes les régions et dans de nombreux pays, on trouve des exemples de programmes extrascolaires créatifs et dynamiques, comme par exemple des ateliers d'écriture de fiction ou de réalisation de film, des campagnes de plaidoyer ainsi que des activités pédagogiques s'adressant aux parents, y compris les pères, afin qu'ils favorisent l'autonomisation de leurs filles<sup>16</sup>.

Cependant, une solide évaluation des besoins ainsi qu'une approche ciblée volontariste sont nécessaires pour adapter les contenus et les activités pédagogiques aux différents publics, dont les besoins d'apprentissage et les préoccupations en termes de santé sexuelle sont souvent hétérogènes. La section 5.3 fournit des détails concernant les « exercices de couverture »<sup>17</sup> et la recherche formative permettant d'identifier les biais ou les décalages entre les besoins et l'élaboration des programmes.

---

16 Pour des exemples de programmes extrascolaires, voir : « Programmes types » dans la section des ressources supplémentaires de « Un seul programme », vol. 2, p. 180.

17 Voir, par exemple : Weiner, Adam, "Assessing Equity of Access in Programs for Young People", Brief No. 28, Population Council, mars 2011. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.popcouncil.org/uploads/pdfs/TABriefs/28\\_AssessAccess.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/TABriefs/28_AssessAccess.pdf).

De manière générale, il est important de reconnaître des connexions et synergies entre les secteurs formels et non formels, et il est essentiel d'assurer sur le long terme un niveau adéquat de soutien afin de fournir l'assistance nécessaire aux programmes qui semblent en mesure d'atteindre les résultats escomptés, et de consigner leurs réalisations.

L'UNFPA peut soutenir les partenaires de pays en fournissant une assistance technique, en organisant des réunions et en favorisant les liens multisectoriels, c'est-à-dire en impliquant les secteurs de l'éducation, de la santé et de la jeunesse, les organisations de jeunes ou au service de la jeunesse, les organisations de défense des droits des femmes ainsi que celles qui encouragent l'égalité des genres en général.

### **3.2 Évaluation de la situation de l'éducation complète à la sexualité : identifier les forces et les lacunes**

L'évaluation de la situation pour identifier les besoins et établir des priorités est une étape fondamentale pour améliorer la qualité des programmes d'éducation complète à la sexualité, des méthodes pédagogiques et de la formation des enseignants. Il s'agit, en coopération avec les principaux partenaires et parties prenantes (parents, décideurs, dirigeants communautaires et chefs religieux), d'évaluer le contexte et la situation pour identifier les mesures prioritaires requises afin de renforcer les programmes scolaires et extrascolaires. Cette évaluation consiste notamment à recenser les principales caractéristiques de l'éducation à la sexualité aux niveaux régional, national et local, en particulier là où la population est exposée à des taux élevés de transmission du VIH, de consommation de drogues injectables ou à un niveau élevé de traite en vue de l'exploitation sexuelle.

Il faut prendre en compte la nécessité d'obtenir l'adhésion et l'engagement de toutes les parties prenantes à tous les niveaux de l'éducation complète à la sexualité. Par exemple, s'il apparaît que les compétences des enseignants représentent un obstacle majeur à la réussite des programmes, mais qu'il n'existe pas de demande spontanée de renforcement des capacités dans ce domaine, il peut être nécessaire d'investir dans des actions de plaidoyer (en impliquant les enseignants, les chefs d'établissement, les chercheurs dans le domaine de l'éducation, etc.). Compte tenu du fait que le renforcement de la pédagogie semble être l'un des besoins les plus urgents dans de nombreux pays, il convient de veiller à ce que cette problématique soit couverte par l'évaluation.

Nos buts sur le long terme incluent la fourniture d'un soutien constant en vue d'apporter une assistance technique et financière aux programmes d'éducation complète à la sexualité les plus prometteurs, et de consigner leurs activités. Lorsque les responsables de programmes et les ministères concernés se sont engagés en faveur d'un contenu minimum, il convient d'investir pour renforcer la qualité des programmes. Lorsque l'engagement en faveur du caractère complet de l'éducation à la sexualité est insuffisant ou inexistant, il convient d'investir dans des actions de plaidoyer et dans la fourniture de programmes extrascolaires complets.

L'encadré 5 dresse la liste des éléments susceptibles de faciliter l'élaboration d'une analyse de la situation de l'éducation complète à la sexualité.

## ENCADRÉ 5. OUTIL D'ÉVALUATION DE LA SITUATION DE L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ

Une évaluation de la situation peut servir à identifier les principaux points forts et lacunes, à établir les buts prioritaires d'un programme et à préciser les besoins en termes d'assistance technique. Cet outil offre des exemples de questions et de méthodes d'évaluation pour la stratégie de l'UNFPA en matière d'éducation complète à la sexualité.

### SITUATION ET BESOINS DES JEUNES

**Questions à se poser :** *quels sont les besoins et la situation spécifiques des différents sous-groupes de population ?*

Cela requiert de rassembler des données démographiques – sexe, âge, statut de scolarisation, population rurale/urbaine– et de prendre en compte les taux de scolarisation, l'âge moyen du mariage, l'âge des premiers rapports sexuels, la prévalence du VIH, la prévalence de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime et les normes de genre (voir la section 5.3.1, recherche formative sur les groupes cibles).

**Méthode d'évaluation :** analyse secondaire des principales sources de données, par ex. enquêtes descriptives récentes, base de données des recensements et guides de données de l'UNFPA sur les adolescents ([www.unfpa.org/youth/dhs\\_adolescent\\_guides.html](http://www.unfpa.org/youth/dhs_adolescent_guides.html))

### CADRE POLITIQUE

**Questions à se poser sur le contenu des politiques :** *quelles sont les politiques en place en matière de sexualité/ d'éducation au VIH ? Les politiques sont-elles conformes à la CIPD et aux autres conventions internationales ? Reprennent-elles des informations exactes du point de vue scientifique ? Incluent-elles les questions liées à l'égalité des genres ? Quels sont les paramètres (âges/niveaux, durée) ?*

*L'éducation complète à la sexualité donne-t-elle lieu à un examen ? Quelles sont les politiques liées en place ? Des codes de conduite existent-ils pour les enseignants et le personnel adulte ? Des programmes sont-ils en place pour aider les filles à poursuivre leur scolarité ? Les jeunes ont-ils accès à des services de SSR ?*

**Questions à se poser sur le processus politique :** *s'il existe une opposition à ces politiques/à leur élaboration, quelles en sont les caractéristiques ? Quels autres organismes des Nations Unies ont été impliqués dans la politique et le plaidoyer pour l'éducation complète à la sexualité ? Quelles autres parties prenantes pourraient être engagées de manière constructive, par ex. groupes de la société civile, ministères, parents, groupes de jeunes ou chefs religieux ?*

**Méthode d'évaluation :** analyse de contenu des politiques existantes ; entretiens avec les informateurs clés.

### COUVERTURE DU PROGRAMME

**Questions à se poser :** *les programmes d'éducation complète à la sexualité sont-ils mis en œuvre ? L'accès est-il équitable ? Qui est touché par les programmes en vigueur, en fonction de critères d'âge, de sexe, de statut de scolarisation, d'origine ethnique/de caste ou de classe, etc. ? Les zones mal desservies bénéficient-elles également du programme ? Les groupes vulnérables bénéficient-ils du programme ?*

**Méthode d'évaluation :** entretiens avec les informateurs clés ; exercices de couverture ; évaluations du processus des programmes existants.

## QUALITÉ DES PROGRAMMES – PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES ENSEIGNANTS

**Questions à se poser sur le programme d'enseignement :** le contenu reflète-t-il les composantes essentielles de l'éducation complète à la sexualité telles que définies dans les orientations opérationnelles (section 1.5) ? Les questions des normes de genre et de l'égalité des genres sont-elles traitées à la fois en tant que module distinct et comme éléments intégrés dans l'ensemble des thèmes de l'éducation complète à la sexualité ? Les méthodes d'enseignement sont-elles participatives et centrées sur l'apprenant ? Le programme et les méthodes d'enseignement encouragent-ils la réflexion critique ? Le programme est-il mis en œuvre de manière fiable conformément aux principes et buts annoncés ?

**Méthode d'évaluation :** analyses de contenu ; évaluations des processus applicables aux programmes en vigueur ; observation directe ; entrevues avec les informateurs clés.

**Questions à se poser sur la formation des enseignants :** quelle formation, initiale et continue, à l'éducation complète à la sexualité les enseignants reçoivent-ils ? La formation à l'éducation complète à la sexualité est-elle nécessaire ? Quelle est la proportion des enseignants bénéficiant d'une formation dans cette zone ? Quelles sont les méthodes utilisées pour former les enseignants de manière à ce qu'ils se sentent à l'aise pour aborder les thèmes de l'éducation complète à la sexualité ? Les enseignants sont-ils formés pour enseigner à l'aide d'approches participatives et centrées sur l'apprenant, favorisant l'acquisition d'aptitudes à la réflexion critique ? Les enseignants sont-ils évalués dans le domaine de l'éducation complète à la sexualité ?

**Méthode d'évaluation :** examen des programmes d'enseignement et des exigences dans les programmes de formation des enseignants ; entretiens avec les informateurs clés ; entretiens avec des enseignants ; observation directe.

## SÉCURITÉ DES ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE

**Questions à se poser :** que reflètent les données existantes à propos de l'environnement d'apprentissage ? Les écoles respectent-elles le principe de l'égalité des genres ? Le harcèlement sexuel et les brimades sont-ils tolérés ? Les châtiments corporels sont-ils utilisés, formellement ou de manière informelle ?

**Méthode d'évaluation :** entretien avec les informateurs clés ; enquêtes ; observation structurée de l'école/des classes ; examen des politiques régissant la sécurité dans l'école.

## ÉGALITÉ DES GENRES ET PÉDAGOGIES AXÉES SUR LA RÉFLEXION CRITIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

**Questions à se poser :** quels contenus et messages concernant l'égalité des genres sont enseignés en dehors des cours d'éducation complète à la sexualité ? De quelles expériences et compétences les enseignants disposent-ils en matière de méthodes participatives favorisant la réflexion critique ?

**Méthode d'évaluation :** examen des manuels, de la littérature essentielle et des devoirs de sciences sociales/d'éducation civique/d'histoire ; analyse de la répartition respective des ressources pour les activités sportives des garçons et des filles ; stratification par sexe au sein du personnel scolaire ; observation directe ; examen des normes d'enseignement.

## FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION DANS L'ENVIRONNEMENT SOCIAL AU SENS LARGE

**Questions à se poser :** les programmes d'éducation complète à la sexualité sont-ils reliés aux services de santé ? Le sont-ils à des programmes de soutien social, juridique et éducatif ? Les élèves reçoivent-ils un enseignement consacré au plaidoyer pour le changement social positif et ont-ils des opportunités encadrées de pratiquer leurs compétences de plaidoyer ?

**Méthode d'évaluation :** analyse du contenu des politiques en vigueur au sein de l'école ; évaluations du processus des programmes existants ; examen des normes d'enseignement ; entretien avec les informateurs clés.

### 3.3 Mise à jour des programmes

---

De nombreux programmes reposent sur un éventail limité de méthodes d'enseignement, comprenant principalement cours magistraux, séances de *brainstorming* et jeux de rôles. Les programmes donnent rarement l'occasion aux jeunes (au travers d'activités de plaidoyer ou de sensibilisation de la communauté) d'établir un lien concret entre ce qu'ils apprennent en classe et l'environnement dans lequel ils vivent.

---

Les programmes d'éducation complète à la sexualité sont très hétérogènes en termes de qualité et de contenu. Or, la proportion de ces programmes qui incorporent toutes les composantes essentielles identifiées dans les conventions internationales et synthétisées à la section 1.5 des orientations opérationnelles est insuffisante. Même lorsque les droits de l'homme et l'égalité des genres sont pris en compte, ils le sont souvent de manière superficielle (pas de traitement en profondeur, positionnement vers la fin du programme ou absence d'intégration aux autres thèmes) : en d'autres termes, ces questions ne sont pas traitées en tant que principes fondamentaux. Par exemple, même parmi les programmes qui comportent par ailleurs de solides modules consacrés

à la communication, nombreux sont ceux qui ne prennent pas en compte l'impact des inégalités de pouvoir sur la communication.

Certains programmes transmettent des messages contradictoires à propos de l'égalité des genres (en défendant par exemple la possibilité pour les femmes de diriger des entreprises, tout en affirmant qu'une tenue vestimentaire provocante est la cause du viol) ou bien renforcent les normes de masculinité traditionnelles chez les garçons. Le contenu des programmes relatif aux droits de l'homme peut également s'avérer problématique, par exemple en renforçant les attitudes discriminatoires à l'encontre des homosexuels. De nombreux concepteurs de programmes sont conscients de l'obligation de traiter de l'égalité des genres et des droits fondamentaux mais ne bénéficient pas du soutien technique nécessaire pour intégrer ces questions de manière efficace.

De nombreux programmes ne fournissent pas d'informations adéquates sur la contraception, en particulier (mais sans s'y limiter) sur la contraception d'urgence et les préservatifs féminins. Des **programmes préconisant uniquement l'abstinence sexuelle**<sup>18</sup> continuent d'être mis en œuvre dans de nombreux pays alors même que des preuves tangibles démontrent l'inefficacité de cette approche. Ces programmes sont aussi plus susceptibles de comporter des informations inexactes concernant certains sujets, tels que l'homosexualité, la masturbation, l'avortement, les rôles et les attentes sexospécifiques, ou même les préservatifs et le VIH.

---

<sup>18</sup> La question des valeurs est essentielle, aussi bien du point de vue de l'environnement politique que du contenu des programmes d'enseignement. Les différents messages concernant l'abstinence se répartissent le long d'un spectre. Certains programmes, en général ceux qui prônent l'abstinence comme l'unique méthode de protection, reposent sur un contenu défini en fonction de certaines valeurs religieuses. D'autres programmes se définissant comme des programmes « d'abstinence-plus » encouragent activement l'abstinence tout en diffusant des informations exactes sur la contraception et les préservatifs. (Du point de vue de l'étude de l'efficacité, tout programme dont le contenu inclut la contraception et les préservatifs est considéré comme relevant de l'éducation sexuelle complète). D'autres programmes d'éducation sexuelle complète se targuent d'adopter une approche fondée sur les connaissances et de ne promouvoir aucune valeur en particulier, mais ces approches sont dépourvues des messages fondamentaux permettant de convaincre les apprenants du bien-fondé de l'égalité des genres et des droits de l'homme. Des programmes, comme ceux qui intègrent l'éducation sexuelle complète dans un programme d'apprentissage plus général des compétences pour la vie courante, peuvent être conçus pour promouvoir un ensemble plus large de valeurs susceptible de compléter l'éducation sexuelle complète, par exemple le respect, l'affirmation de soi, la réflexion critique, la démocratie, l'égalité ou la compassion.

Les valeurs sont essentielles, aussi bien du point de vue de l'environnement politique que du contenu des programmes d'enseignement. Certains programmes se targuent d'adopter une approche fondée sur les connaissances dans l'idée de ne promouvoir aucune valeur en particulier. Mais toutes les approches communiquent des valeurs dans une certaine mesure. Ce qui compte le plus, c'est d'être explicite au sujet de ces valeurs et de veiller à ce qu'elles soient compatibles avec le fait de promouvoir chez les apprenants la compréhension de l'égalité des genres et des droits de l'homme et de les convaincre de leur bien-fondé.

Certains programmes, en général ceux qui prônent l'abstinence comme l'unique méthode de protection, ou du moins comme la meilleure, sont élaborés sur la base de certaines valeurs religieuses. Des programmes, comme ceux qui intègrent l'éducation complète à la sexualité dans un programme d'apprentissage plus général des compétences pour la vie courante, peuvent également être conçus pour promouvoir un ensemble de valeurs qui s'articulent de manière plus ou moins positive avec les valeurs nécessaires à la réussite de l'éducation complète à la sexualité, aboutissant ainsi à un équilibre délicat entre, par exemple, le respect, l'affirmation de soi, la réflexion critique, la démocratie, l'égalité, l'obéissance, le patriotisme, la compassion ou la foi.

Compte tenu de certaines valeurs religieuses ou culturelles relatives aux rapports sexuels avant le mariage et/ou du fait de la volonté de prévenir les comportements sexuels à risque ou l'exploitation sexuelle, certains programmes – y compris des programmes de sensibilisation à l'utilisation des préservatifs – véhiculent une image extrêmement négative de la sexualité et des relations sexuelles. Ces approches ne permettent pas d'aider les adolescents à acquérir la capacité et les compétences nécessaires pour exercer leur droit à la sexualité de manière responsable, saine et épanouie.

De nombreux programmes d'éducation complète à la sexualité reposent sur un éventail limité de méthodes d'enseignement, comprenant principalement des cours magistraux, séances de *brainstorming* et jeux de rôles. En particulier, la réflexion critique et la réflexion des apprenants sur leurs sentiments et sur la façon dont un problème affecte leur propre vie sont souvent négligées. Les programmes donnent trop rarement l'occasion aux jeunes (au travers d'activités de plaidoyer ou de sensibilisation de la communauté) d'établir un lien concret entre ce qu'ils apprennent en classe et l'environnement dans lequel ils vivent.

Les trois principales priorités pour actualiser les programmes d'éducation complète à la sexualité ainsi que les mesures correspondantes sont présentées ci-après :

### **(1) Soutenir une analyse approfondie du contenu des programmes existants lorsque cela est nécessaire et pertinent.**

L'analyse doit être effectuée en partenariat avec des experts nationaux et internationaux des programmes d'éducation complète à la sexualité. Les principales activités comprennent :

- la simplification et la diffusion d'un instrument existant d'analyse de contenu, par exemple, celui utilisé pour l'examen des programmes dans la région Afrique orientale et australe<sup>19</sup> ;
- l'organisation et l'appui à des analyses de contenu pour fournir aux États un retour d'informations constructif destiné à améliorer le contenu de leurs programmes.

<sup>19</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation des Nations Unies pour la population, *Sexuality Education: A Ten-Country Review of School Curricula in East and Southern Africa*, UNESCO et UNFPA, 2012. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221121e.pdf](https://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221121e.pdf).

## (2) Veiller à ce que les partenaires de pays disposent des ressources essentielles pour l'élaboration de programmes d'enseignement.

Deux publications peuvent être mises à disposition des partenaires de pays de l'UNFPA (voir aussi l'annexe) :

- « Un seul programme : Guide et Activités pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains » – élaboré par un groupe de travail international et publié par le Population Council ; disponible en plusieurs langues. Ce document permet aux concepteurs de programmes d'intégrer à l'éducation à la sexualité et à la prévention du VIH une perspective axée sur l'égalité des genres et les droits ainsi qu'une approche favorisant la réflexion critique. Le volume 1 fournit des contenus modulables, y compris une unité destinée à former les jeunes au plaidoyer, complétés par des objectifs d'apprentissage, des points de débat et des fiches d'information. Le volume 2 comprend des conseils portant sur des méthodes interactives d'enseignement et 54 activités de classe prêtes à l'emploi.
- « Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle. Une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires, des enseignants et des professionnels de l'éducation à la santé » – élaboré par l'UNESCO ; disponible en plusieurs langues. Le volume I s'adresse en partie aux décideurs, mais il identifie également les caractéristiques de programmes efficaces. Le volume II inclut une liste d'objectifs d'apprentissage assortis de thèmes à traiter en fonction de quatre groupes d'âge. Il aborde également les deux types d'approche des programmes d'éducation complète à la sexualité (programme séparé et programme intégré).

### ACTIONS

- Faciliter la sélection et la diffusion des documents pertinents.
- Garantir la diffusion de ces ressources là où elles ne sont pas encore disponibles, et établir le lien avec la stratégie de l'UNFPA pour les adolescents et les jeunes (2013).
- Soutenir la traduction en langues locales lorsque cela est nécessaire et pertinent. Par exemple, les versions bengali et chinoise de « Un seul programme » seront diffusées auprès des bureaux de l'UNFPA dans les pays où ces langues sont parlées.

## (3) Organiser des ateliers et fournir une assistance technique pour renforcer les capacités nationales en matière d'élaboration de programmes.

La collaboration Sud-Sud peut être une composante majeure de ces activités et impliquer l'évaluation par les pairs et l'auto-évaluation des programmes scolaires et extrascolaires. En fonction des besoins prioritaires, les activités suivantes doivent être considérées :

- comprendre pourquoi et comment intégrer l'égalité des genres et les droits de l'homme dans le contenu des programmes d'éducation complète à la sexualité, en tant que buts de ces programmes ;
- adopter des programmes visant à faire progresser l'égalité des genres qui mettent l'accent sur la mise à disposition d'espaces où les filles et les garçons peuvent réfléchir et penser de manière critique aux normes de genre, y compris les rôles et les stéréotypes ;

- incorporer les théories du changement comportemental susceptibles d'étayer les programmes d'éducation complète à la sexualité fondés sur l'égalité des genres/les droits ;
- identifier et classer par priorité/hiérarchiser les objectifs et le contenu relatif aux facteurs de risque et de protection ; identifier et supprimer le contenu trop catégorique, inexact ou non indispensable ;
- enseigner aux jeunes des compétences de plaider pour les droits et la santé en matière de sexualité et de reproduction, et incorporer dans le programme des projets pratiques ;
- soutenir des méthodes d'enseignement variées et efficaces qui encouragent les apprenants à réfléchir par eux-mêmes et à exercer leur esprit critique, ce qui consiste notamment à :
  - adapter le contenu et la façon de le présenter (utilisation de nouveaux médias, recours au spectacle vivant et à d'autres plates-formes) pour atteindre des groupes cibles spécifiques, comme les jeunes hommes et les garçons, ainsi que des segments de la population comme les filles mariées ou les jeunes des peuples autochtones.
  - consulter ou produire des vidéos et d'autres ressources pédagogiques efficaces ; lorsque les infrastructures adéquates sont disponibles, les vidéos peuvent faciliter la discussion sur des thèmes particulièrement sensibles.

## ACTIONS

- Coopérer avec les partenaires (UNESCO, Fédération internationale pour la planification familiale et Save the Children, entre autres) pour organiser des formations et fournir une assistance technique.
- Élargir le réseau d'experts nationaux, régionaux et internationaux pouvant fournir une assistance technique et dispenser des formations sur des questions relatives aux programmes d'éducation complète à la sexualité. Inviter des experts à rejoindre le réseau de consultants de l'UNFPA.
- Organiser des ateliers sur les programmes d'enseignement. Lorsque les capacités institutionnelles de suivi sont limitées, prévoir le temps nécessaire pour procéder à des révisions pratiques des programmes pendant les ateliers et apporter un soutien technique en matière de suivi.

### 3.4 Promouvoir une pédagogie efficace et renforcer les capacités des enseignants

Le renforcement des compétences des enseignants, qu'ils soient en formation ou en poste, a été identifié comme l'une des principales priorités dans de nombreux pays. Ainsi, la majorité des responsables de programmes d'éducation complète à la sexualité interrogés dans une région ont cité le manque de compétences des enseignants comme étant l'obstacle principal à la réussite de leur programme et/ou ont identifié les investissements pour y remédier comme leur principale priorité.

Selon des informateurs, même lorsque le programme stipule que des méthodes participatives doivent être utilisées, les enseignants n'ont souvent pas les compétences adéquates pour mettre en œuvre ces

## ENCADRÉ 6. NÉPAL : INSTITUTIONNALISER L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

**CONTEXTE :** environ 35 % de la population du Népal est âgée de moins de 15 ans. 17 % des filles âgées de 15 à 19 ans ont un enfant ou sont enceintes de leur premier enfant. 42 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans qui sont déjà mariées ne disposent pas d'un accès satisfaisant à la planification familiale et 86 % d'entre elles n'utilisent pas de méthode de contraception moderne. Toutes les quatre heures, une fille ou une femme meurt au Népal de complications liées à la grossesse. Les adolescentes âgées de 15 à 19 ans courent un risque deux fois plus élevé de mourir pendant la grossesse ou l'accouchement que les filles âgées de plus de 20 ans. Ce risque est cinq fois plus élevé pour les filles âgées de moins de 15 ans.

Environ 17 % des cas signalés de personnes vivant avec le VIH sont des jeunes âgés de 10 à 24 ans. Plusieurs études montrent que le niveau de connaissances générales sur le VIH est faible au sein de ce groupe d'âge (25,8 % chez les filles/femmes et 33,9 % chez les garçons/hommes), ce qui suggère, entre autres problèmes, que l'éducation complète à la sexualité est insuffisante dans les écoles.

**L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION FORMELLE :** dès 1983, l'UNFPA a apporté un soutien au ministère népalais de l'Éducation pour intégrer les concepts de population et de développement dans le programme éducatif formel. Ce soutien s'est poursuivi jusqu'au 5<sup>e</sup> programme de pays de l'UNFPA (2002-2006), date à laquelle l'éducation complète à la sexualité a été formellement introduite dans les programmes de l'enseignement secondaire et supérieur.

À ce jour, le Népal est le seul pays d'Asie du Sud à avoir formellement intégré l'éducation complète à la sexualité dans les programmes et la formation des enseignants, comme l'a confirmé la Fédération internationale pour la planification familiale à l'occasion d'une présentation consacrée à l'éducation complète à la sexualité lors de la Conférence nationale sur la population organisée à Katmandou du 5 au 7 juin 2014.

L'éducation complète à la sexualité est désormais une matière obligatoire dans les classes de niveaux 9 et 10. En revanche, dans les classes de niveaux 6 à 8, l'enseignement de l'éducation complète à la sexualité est intégré à différentes matières (études sociales, arts créatifs, santé, éducation physique et environnement).

À la demande du Centre de développement des programmes du ministère de l'Éducation, l'UNFPA a financé une étude documentaire des programmes de l'enseignement formel, en particulier pour les niveaux 1 à 10, afin d'évaluer les manuels et les autres supports pédagogiques à l'aune des Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle (UNESCO, 2009). Au cours de l'étude, il est apparu qu'il était également nécessaire de prendre en compte la question de la formation continue des enseignants. Le rapport devait être finalisé et diffusé à la fin août 2014. On trouvera ci-après une synthèse des principales conclusions et recommandations de l'étude documentaire sur l'éducation complète à la sexualité au Népal.

**L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ DANS LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT :** le système d'éducation népalais inclut dans les programmes des niveaux 1 à 10 des thèmes relatifs à l'éducation complète à la sexualité qui sont, de manière générale, conformes aux Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle. Dans six grands domaines cependant, des incohérences existent au niveau des thèmes. Par ailleurs, la répartition de ces thèmes entre les différents niveaux n'est pas appropriée à l'âge

des élèves : (1) relations ; (2) valeurs, attitudes et compétences ; (3) culture, société et droits de l'homme ; (4) développement humain ; (5) comportement sexuel ; et (6) santé sexuelle et reproductive.

Si le traitement des concepts relatifs au développement humain, au comportement sexuel et à la santé sexuelle et reproductive est satisfaisant aux niveaux secondaire et secondaire inférieur (niveaux 6 à 10), le traitement des concepts relatifs aux relations, aux valeurs, attitudes et compétences, ainsi qu'à la société et aux droits de l'homme est trop limité. Par ailleurs, quasiment aucun de ces concepts et sujets n'est abordé à l'école primaire (niveaux 1 à 5).

→ **Recommandation** : modifier le programme pour garantir la cohérence des thèmes liés à l'éducation complète à la sexualité, en attribuant à chaque niveau des informations appropriées à l'âge des élèves et culturellement acceptables conformément à la répartition spécifiée dans les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle. Ces modifications peuvent être effectuées dans le cadre du programme régulier de révision du Centre de développement des programmes du ministère de l'Éducation. La prochaine révision aura lieu en 2015 et concernera les niveaux 1 à 5. La révision du programme des niveaux 6 à 8 et 9 à 10 aura lieu respectivement en 2016 et 2017. Les manuels et les guides de l'enseignant devraient également être modifiés pour prendre en compte ces changements une fois qu'ils auront été approuvés.

**FORMATION CONTINUE** : bien que l'éducation complète à la sexualité fasse partie intégrante des programmes d'enseignement, elle est absente de la formation continue des enseignants et de ce fait, elle est actuellement dispensée par des enseignants ne possédant pas de formation formelle dans le domaine de l'éducation complète à la sexualité. La formation continue dispensée par le National Center for Education Development (NCED) est essentiellement une formation à la demande ; seules quelques sessions de formation fondamentale de dix jours sont imposées et dispensées à trois reprises sur une période de 5 ans. Les manuels de formation des enseignants ont été élaborés en 2010 et la formation des formateurs du NCED a eu lieu cette année-là, mais aucune formation continue n'a eu lieu depuis lors.

→ **Recommandation** : le NCED devrait demander à ce que la formation continue dans le domaine de l'éducation complète à la sexualité soit introduite comme une matière obligatoire et qu'elle ne soit pas limitée par l'approche de la formation à la demande. Les enseignants qui sont chargés des cours d'éducation complète à la sexualité sans avoir reçu de formation initiale devraient bénéficier régulièrement de programmes de formation continue du NCED dans ce domaine.

**FORMATION INITIALE** : l'Université de Tribhuvan forme peu d'enseignants diplômés d'une formation en médecine, en éducation physique ou en recherche démographique. Ces derniers enseignent souvent d'autres matières mais interviennent tout de même dans le programme. Cela est dû au manque d'opportunités et à l'absence de quota obligatoire d'enseignants en éducation complète à la sexualité dans les écoles publiques.

→ **Recommandation** : recruter en priorité des enseignants qualifiés (diplômés ou ayant bénéficié d'une formation initiale) dans les domaines de l'éducation physique et de la santé pour enseigner l'éducation complète à la sexualité, et mettre en place un quota obligatoire pour les enseignants en éducation complète à la sexualité.

**PROGRAMME EXTRASCOLAIRE :** il existe un programme de « scolarité flexible » pour les enfants non scolarisés, mais les thèmes relatifs à l'éducation complète à la sexualité s'y limitent au VIH et au sida et ne sont enseignés qu'aux élèves de niveau 3. De nombreuses composantes de l'éducation complète à la sexualité sont donc exclues de ce programme.

→ **Recommandation :** aligner le programme de « scolarité flexible » pour les enfants non scolarisés sur les cycles et les révisions du programme d'enseignement formel de l'éducation complète à la sexualité, conformément aux normes énoncées dans les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle. Le Centre pour l'éducation non formelle du gouvernement devrait veiller à ce que les jeunes participant à ce programme extrascolaire bénéficient également du module « Compétences sociales et financières » spécifiquement conçu pour atteindre les enfants au travers de secteurs interministériels. Ce module a été élaboré par le ministère de la Condition féminine, des Enfants et du Bien-être social, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Santé et de la Population, avec le soutien technique et financier de l'UNICEF et de l'UNFPA au Népal.

*(Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA en août 2014.)*

---

Le renforcement des compétences des enseignants, qu'ils soient en formation ou en poste, a été identifié comme l'une des principales priorités dans de nombreux pays. Ainsi, la majorité des responsables de programmes d'éducation complète à la sexualité interrogés dans une région ont cité le manque de compétences des enseignants comme étant l'obstacle principal à la réussite de leur programme et/ou ont identifié les investissements pour y remédier comme leur principale priorité.

---

approches de manière efficace, quand ils ne suppriment pas tout simplement ces activités ou les aspects participatifs et/ou ceux impliquant de personnaliser les informations communiquées aux apprenants.

En outre, les thèmes de la sexualité et des violences sexuelles mettent de nombreux enseignants et formateurs d'enseignants mal à l'aise. Lorsque les méthodes ou le contenu d'un programme efficace d'éducation complète à la sexualité sont écartés ou négligés lors de sa mise en œuvre ou de sa reproduction, l'efficacité du programme – dans son format altéré – risque fort d'être compromise. Pour éviter cet écueil, les enseignants et les formateurs gagneraient certainement à être encouragés à réfléchir à leurs propres attitudes quant au fonctionnement de l'égalité des genres

dans la société, aussi bien dans leur propre vie que dans celle de leurs élèves. En prenant davantage conscience de la l'importance de l'égalité des genres, de nombreux éducateurs sont plus enclins à se considérer comme des moteurs du changement.

La formation d'un grand nombre d'enseignants nécessite un investissement important et, dans une certaine mesure, permanent. Par ailleurs, il n'est généralement pas possible de s'adresser aux enseignants stagiaires, futurs enseignants et éducateurs en milieu communautaire via les mêmes canaux institutionnels. Des mécanismes utiles pour renforcer les capacités des éducateurs et des systèmes éducatifs sont présentés aux sections 3.4.1 et 3.4.2. Bon nombre de ces recommandations peuvent être mises en place en collaboration avec les nombreux acteurs et organismes chargés de la formation des enseignants.

### 3.4.1 Élaboration de ressources documentaires

- Valider et distribuer un ensemble de compétences fondamentales, sur la base des composantes décrites à la section 1.5, et diffuser des ressources de portée mondiale pour l'enseignement de l'éducation complète à la sexualité, telles que « *Un seul programme* ».
- Élaborer et diffuser auprès du personnel enseignant un ensemble de documents d'information comprenant des liens vers les ressources et portant sur :
  - les avantages de l'enseignement participatif et centré sur l'apprenant et des approches favorisant la réflexion critique du point de vue de l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité ainsi que pour d'autres résultats, par ex. compétences académiques, sentiment d'appartenance et taux de rétention des élèves, aptitudes à la citoyenneté et satisfaction des enseignants ;
  - l'utilisation de l'enseignement à distance pour la formation des enseignants (en tenant compte de la faisabilité, des besoins en infrastructure, du maintien de l'interaction/du soutien humain et d'autres enseignements tirés des expériences de terrain).
- Élaborer et diffuser une liste de ressources utiles sur les méthodes participatives, la réflexion critique et la pédagogie de l'éducation complète à la sexualité, y compris des ressources provenant d'ONG internationales et de bailleurs de fonds s'intéressant au rôle de la réflexion critique dans l'éducation, des ressources tirées de plates-formes de partage de plans de cours en ligne ou des travaux d'experts en formation des enseignants, ainsi que des ressources papier, des vidéos et d'autres supports pédagogiques.
- Élaborer un prototype de module de formation des enseignants (ou, le cas échéant, se baser sur un module existant) pouvant être adapté à des ateliers en présentiel ainsi qu'à la formation à distance.
- Identifier et présenter des études de cas portant sur des approches pédagogiques exemplaires.

### 3.4.2 Soutenir la formation et l'assistance technique directes

- Organiser des ateliers de formation des formateurs, par ex. pour les équipes de formateurs du ministère de l'Éducation qui interviennent auprès des responsables d'établissements scolaires et des éducateurs d'enseignants ; pour les professeurs et les responsables d'instituts de formation des enseignants ; pour les équipes de formation des ministères de la Jeunesse et des Sports ; et pour les principales ONG mettant en œuvre des programmes à l'intention des jeunes non scolarisés.
- Diffuser des ressources de portée mondiale pour l'enseignement de l'éducation complète à la sexualité, telles que « *Un seul programme* », qui seront utilisées dans le cadre de programmes scolaires et extrascolaires.
- Coopérer avec les ministères de l'Éducation pour refléter les données factuelles concernant les approches de l'enseignement participatif et centré sur l'apprenant dans les normes de la formation initiale des enseignants.

- Identifier des centres d'excellence et parrainer des échanges Sud-Sud. Entre autres, soutenir les principaux partenaires pour qu'ils soient admis dans des instituts de formation à l'égalité des genres comme le « Gender Development Institute », qui fait partie de la « Girls' Power Initiative » du Nigéria, ou qu'ils accèdent à des formations en ligne via des plates-formes comme le « Portal for Gender Equity in Schools » (PEGE) au Brésil.
- Établir un partenariat avec un organisme technique de mise en œuvre et, le cas échéant, avec d'autres organismes des Nations Unies, pour mettre en place un réseau de formateurs experts au niveau régional. Faciliter et soutenir la mise en œuvre d'initiatives de formation des enseignants aux niveaux national, régional et mondial, comme des ateliers, des instituts de formation à l'égalité des genres, des modules d'enseignement à distance ou des consultations avec des enseignants experts (voir les annexes pour des liens vers les ressources pertinentes).
- Investir dans des activités de plaidoyer – en impliquant les enseignants, les chefs d'établissement, les chercheurs dans le domaine de l'éducation et d'autres parties prenantes – lorsque la question des compétences est considérée comme un obstacle majeur à la réussite des programmes mais qu'il n'existe pas de demande spontanée pour le renforcement des capacités dans ce domaine.

## ENCADRÉ 7. ASIE CENTRALE : ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE AU KIRGHIZISTAN

Au **Kirghizistan**, le programme « Healthy Life Style » (HLS) a été élaboré pour les élèves de l'enseignement professionnel et ceux des niveaux 6 à 11 de l'école secondaire. La mise à l'essai du HLS a débuté en 2011 et le programme a été approuvé par l'agence publique pour l'enseignement professionnel en 2013. Ce programme inclut une composante complète d'éducation à la santé sexuelle et reproductive et se base sur une série de manuels élaborés en 2011 : HLS pour les enseignants, SSR pour les formateurs pairs et prévention du VIH et de la toxicomanie pour les surveillants de dortoirs.

En 2012, ces manuels ont été testés et mis à l'essai dans neuf établissements d'enseignement professionnel de Bichkek et, conformément à la stratégie du système d'enseignement professionnel pour le programme HLS, il a été recommandé de les intégrer à 20 heures de cours supplémentaires dans le cadre du programme HLS. Fin 2014, des enseignants du programme HLS, des formateurs pairs et des surveillants de dortoirs de 55 établissements d'enseignement professionnel sur un total de 110 ont été formés pour mettre en œuvre le programme et sont actuellement en train de l'intégrer au niveau local.

En 2013, l'UNFPA a soutenu – avec le Programme des Nations Unies pour le développement et GIZ – l'élaboration d'une boîte à outils pour le programme « Healthy Life Style », comportant des thèmes de SSR. Cette boîte à outils, basée sur les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle et adaptée au contexte du pays, a été conçue pour les enseignants des niveaux 6 à 11 et a été approuvée en 2014. Elle sera mise à l'essai dans quelques écoles du Kirghizistan et devrait permettre de sensibiliser davantage les élèves aux thèmes de SSR (y compris la prévention du VIH et la planification familiale) et de développer leurs compétences en la matière.

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette expérience :

- l'éducation à la sexualité et des services adaptés aux jeunes doivent être disponibles conjointement dans le cadre d'une approche globale ;
- tous les secteurs doivent être impliqués, y compris le gouvernement, les militants des associations de jeunes, les ONG, les organisations internationales, les groupes communautaires, le secteur des affaires et les médias ;
- des actions conjointes de plaidoyer associant l'ensemble des partenaires sont essentielles ;
- l'engagement du gouvernement et le soutien des principaux décideurs en faveur de la promotion et de l'intégration du programme HLS sont essentiels pour garantir sa pérennité.

En **Ouzbékistan**, le programme d'éducation sanitaire a été lancé dans les écoles secondaires en 2002, mais sa mise en œuvre a été contrastée. Depuis cette date, une stratégie à plusieurs volets associant plaidoyer, renforcement des capacités, institutionnalisation, établissement de partenariats et mise en œuvre à l'échelle nationale a abouti à l'extension systématique du programme. Le contenu de l'enseignement a été modifié et un groupe d'enseignants a été formé pour le dispenser. En bref, des plans visant à élaborer de nouveaux supports, à accroître l'implication des parents, à garantir l'inclusion des fondamentaux de l'éducation à la santé sexuelle dans la formation supérieure des enseignants et à modifier le programme d'enseignement conformément aux normes internationales seront disponibles.

Au Kirghizistan comme en Ouzbékistan, des progrès ont été réalisés mais des obstacles persistent. La tendance est à une extension de la couverture et à une approche mettant davantage l'accent sur les droits et l'égalité des genres. Cependant, aucun des deux programmes n'est obligatoire et l'opposition à la fourniture d'une éducation à la SSR reste vive.

Dans le Caucase du Sud, en **Azerbaïdjan**, le programme d'enseignement des classes de niveaux 9 à 11 comporte un programme complet d'éducation à la santé en milieu scolaire depuis 2001. En 2003, les manuels ont été actualisés pour mettre davantage l'accent sur les droits en matière de reproduction, l'égalité des genres et la participation des jeunes. En outre, une initiative extrascolaire dirigée par les pairs est mise en œuvre par le réseau Y-PEER. Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé collaborent dans le domaine de la formation et de l'élaboration des supports pédagogiques.

Les prochaines étapes en vue de tirer profit de ces réalisations sont : le soutien au réseau azerbaïdjanais d'éducation par les pairs (AzPEN), l'élaboration d'un programme extrascolaire national d'enseignement par les pairs, et le lancement d'un programme de certification officielle pour l'éducation par les pairs. À long terme, les objectifs sont de garantir l'autonomisation et l'implication des jeunes et de faire voter le projet de loi sur la santé de la reproduction qui n'avait pas été approuvé par le parlement en 2010.

*(Sur la base de présentations de Tatiana Popovitskaya, Reproductive Health Alliance, Kirghizistan, Ulugbek Zaribbaev, UNFPA Ouzbékistan et Teymur Seyidov, UNFPA Azerbaïdjan. Actualisé par les bureaux de pays respectifs de l'UNFPA en août 2014.)*

## ENCADRÉ 8. MONGOLIE : RENFORCER L'EXPERTISE ET ÉLABORER UN NOUVEAU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME :** les jeunes de 10 à 24 ans représentent 30 % des 2,7 millions d'habitants de la Mongolie. Les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont élevés (environ 98 %). Le pays a connu de nombreux changements sociaux, économiques et politiques après la chute du socialisme en 1990. En s'ouvrant au monde, la Mongolie a assisté à une augmentation des premiers rapports sexuels précoces, ainsi que du nombre de grossesses non désirées et d'IST.

En 1998, le gouvernement de Mongolie s'est engagé à fournir une éducation à la sexualité dans les classes de niveaux 3 à 10. Avec le soutien de l'UNFPA et l'assistance technique de Margaret Snager International, la Mongolie a décidé d'investir dans la formation d'experts nationaux capables d'élaborer leur propre programme d'éducation à la sexualité. Pour cela, les experts ont rassemblé des informations concernant les connaissances et les attitudes des adolescents à l'aide d'une enquête de base. Le programme d'enseignement a ensuite été mis à l'essai dans quelques écoles.

En parallèle, l'équipe du projet a mené des activités de plaidoyer auprès du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, du ministère de la Santé et des chefs d'établissement ; élaboré des supports pour les enseignants, les élèves et les parents ; et créé un programme de formation pour les éducateurs de santé. Sur la période 1998-1999, l'équipe a formé 20 formateurs experts. La formation a couvert la sexualité et l'égalité des genres et renforcé les compétences en matière d'orientation et de formation des enseignants. Elle a également donné lieu à des stages pratiques dans des classes de l'école secondaire permettant aux participants de s'exercer à l'enseignement du contenu du programme d'éducation à la sexualité. Enfin, elle a permis de superviser la formation des enseignants.

Les commentaires des participants à propos de la formation suggèrent que leur compréhension des thèmes liés à l'égalité des genres s'est améliorée, comme l'illustrent les exemples suivants :

*C'était très différent de ce à quoi je m'attendais. Avant, je pensais que la sexualité traitait surtout du sexe, de la prévention de la grossesse ou des IST. Pendant la formation, j'ai commencé à comprendre que la sexualité concerne tous les aspects de la vie. (Master trainer)*

*À l'issue de la formation, j'ai réalisé que mes attitudes vis-à-vis de la sexualité avaient beaucoup changé. Par exemple, l'homosexualité a toujours été quelque chose de très étrange pour moi. Je pensais que c'était mal et quelque chose d'anormal. Maintenant, je peux parler librement de ces sujets avec d'autres personnes. (Master trainer)*

**RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS :** le caractère centralisé du système éducatif mongolien a fourni une opportunité décisive pour étendre la couverture de l'éducation à la sexualité, d'autant plus que les écoles sont tenues de mettre en œuvre le programme d'éducation à la sexualité.

Entre 1999 et 2004, 680 enseignants répartis dans toutes les provinces du pays ont bénéficié de 80 heures de cours de formation au programme, qui se sont articulées autour des quatre composantes essentielles suivantes :

1. prendre la mesure de la complexité du sujet et des multiples domaines d'apprentissage qu'il met en jeu (comme la psychologie, la physiologie et la sociologie) ;
2. introduire et encourager des méthodes interactives d'enseignement ;
3. analyser les valeurs et les croyances des enseignants ;
4. aider les enseignants à se sentir plus à l'aise pour manier les sujets liés à l'éducation à la sexualité.

Les résultats obtenus en Mongolie permettent de tirer les enseignements suivants :

- les activités de plaidoyer ont abouti à une augmentation du nombre d'heures consacrées à l'éducation à la sexualité en 2004-2005 ;
- la formation systématique, comprenant des modules sur l'éducation à la sexualité, a été institutionnalisée par le biais de la mise en place d'un centre de formation et de ressources à l'Université d'État des sciences de l'éducation de Mongolie ;
- la création d'un groupe d'experts nationaux a permis au gouvernement d'élaborer un programme tenant compte de la dimension culturelle et qui répond à ses besoins en termes d'élaboration de programmes et de formation ;
- la recherche de base a permis d'établir un programme approprié et actualisé ;
- dans les contextes de taux d'alphabétisation élevés, les supports imprimés sont utiles pour transmettre des informations aux adolescents.

La Mongolie entreprend actuellement une réforme de son système éducatif qui comprend une révision des programmes d'enseignement à tous les niveaux, guidée par le concept d'éducation tout au long de la vie et sur la base d'une politique visant à garantir des opportunités de développement égales pour tous. Outre le soutien apporté au ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, l'UNFPA cherche à formaliser et à mettre en œuvre à plus grande échelle les programmes éducatifs fondés sur les compétences pour la vie courante. Dans le cadre de cet effort, l'UNFPA a dirigé la réforme du secteur de l'éducation et mené un plaidoyer en faveur d'une éducation « pertinente », mettant particulièrement l'accent sur l'éducation complète à la sexualité.

*(Sur la base de présentations et de contributions de Chimedlkham Tsedevdorj, ministère de l'Éducation, et Uranchimeg Gelegjamts, UNFPA Mongolie. Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA en août 2014.)*

## ENCADRÉ 9. AFRIQUE DU SUD : L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ DANS LE PROGRAMME INTÉGRÉ D'ENSEIGNEMENT DES COMPÉTENCES POUR LA VIE COURANTE ET DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

L'Afrique du Sud a introduit des composantes d'éducation complète à la sexualité dans ses programmes de compétences pour la vie courante et de services de santé scolaire, comme l'illustre l'étude de cas ci-dessous.

**ENSEIGNEMENT DES COMPÉTENCES POUR LA VIE COURANTE :** le programme sud-africain d'enseignement des compétences pour la vie courante pour la prévention du VIH/sida s'inscrit dans le cadre de la « National Policy on HIV/AIDS for Learners and Educators in Public Schools, and Students and Educators in Further Education and Training Institutions » (1999). Le programme est mis en œuvre depuis 2000 au travers d'un budget de subvention conditionnelle accordé aux provinces par le ministère du Budget.

Le programme d'enseignement des compétences pour la vie courante vise à réduire la vulnérabilité des jeunes à l'infection par le VIH et à leur apporter les connaissances et les compétences nécessaires à une prise de décisions éclairée concernant leur comportement sexuel. Le programme, qui recourt à des méthodes scolaires et

parascolaires pour prévenir et atténuer l'impact du VIH/sida, est mis en œuvre dans les classes de tous niveaux par le biais de la stratégie « Life Orientation Learning Area ».

Ses domaines d'intervention prioritaires comprennent la formation de formateurs experts, la formation des enseignants, l'éducation par les pairs, la prise en charge et le soutien aux personnes vivant avec le VIH, ainsi que le suivi et l'évaluation. Les thèmes du programme incluent la consommation de drogues ; le VIH/sida et la santé sexuelle et reproductive ; l'égalité des genres et la non-discrimination ; et les pressions exercées par les pairs ainsi que l'affirmation de soi.

**PROGRAMME INTÉGRÉ DE SANTÉ SCOLAIRE :** lancé en octobre 2012, ce programme vise à renforcer les services complets de santé scolaire en Afrique du Sud, en mettant notamment l'accent sur l'éducation complète à la sexualité. Le but est ici de fournir un ensemble plus complet de services afin de s'attaquer aux conditions qui contribuent à la morbidité et à la mortalité chez les élèves, ainsi qu'aux barrières à l'apprentissage.

Alors que les services de santé reposaient uniquement sur des dépistages de santé et des mécanismes d'orientation, ce programme multisectoriel – mis en œuvre conjointement par le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation de base – permet aux élèves d'accéder à différents services de santé au sein même des écoles via des services mobiles de proximité et des mécanismes d'orientation renforcés vers les établissements de santé communautaire. Chaque élève est évalué individuellement et régulièrement par une équipe de santé scolaire dirigée par une infirmière professionnelle. L'infirmière et l'équipe de santé scolaire fournissent des services de SSR, qui incluent notamment la contraception ainsi que le conseil et le dépistage du VIH, lorsque cela est approprié.

Le Programme intégré de santé scolaire a renforcé les capacités des équipes de soins de santé primaire de proximité, des agents de santé communautaire et des coordonnateurs de district du ministère de l'Éducation de base à soutenir une approche « enfant à enfant » en milieu scolaire et communautaire. Il comprend également l'élaboration de modèles pour les écoles qui mettent en œuvre le programme d'éducation à la santé et la mise en réseau de ces écoles en vue d'accélérer la duplication et de soutenir la mise en œuvre dans les 25 districts ciblés.

Les principaux acteurs incluent :

- le ministère de la Santé : superviseurs et facilitateurs des équipes de soins de santé primaire de proximité, agents de santé communautaire, infirmières scolaires ;
- le ministère de l'Éducation de base : promoteurs de la santé, coordonnateurs de district, équipes de soutien dans les districts ;
- les instances de direction des écoles et les responsables d'établissements scolaires ;
- la société civile, les communautés, les parents, les enseignants et les apprenants.

*(Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA, 2014.)*

## Chapitre 4. Amélioration des facteurs de protection sociale au sein et hors de l'environnement scolaire



© UNFPA GUATEMALA/ABRIENDO OPORTUNIDADES

### *Domaine d'intervention clé n° 3 : améliorer les facteurs de protection sociale, au-delà du programme d'enseignement et de la pédagogie de l'éducation complète à la sexualité afin d'englober l'environnement d'apprentissage et l'environnement social*

Le contexte plus large dans lequel les programmes d'éducation complète à la sexualité sont mis en œuvre influence inévitablement sur le déroulement du programme, influence qui se répercute par la suite sur ce contexte. Même si les efforts pour renforcer l'éducation complète à la sexualité doivent être principalement centrés sur la qualité des programmes et sur le climat politique, la stratégie de l'UNFPA destinée aux adolescents et jeunes aborde diverses questions plus larges, toutes destinées à contribuer à l'atteinte des buts et objectifs internationaux en matière de pauvreté, d'éducation, d'égalité entre les sexes, de mortalité maternelle et de prévention du VIH. Certaines questions sont si étroitement liées à

---

Même si les efforts pour renforcer l'éducation complète à la sexualité doivent être principalement axés sur la qualité des programmes et sur le climat politique, la stratégie de l'UNFPA pour les jeunes et les adolescents aborde diverses questions plus générales, toutes destinées à atteindre les cibles et les objectifs internationaux en matière de pauvreté, d'éducation, d'égalité des genres, de mortalité maternelle et de prévention du VIH.

---

l'éducation complète à la sexualité qu'un investissement intégré pourrait bénéficier au programme d'éducation complète à la sexualité et permettre d'atteindre les objectifs communs avec d'autres domaines programmatiques.

Allant au-delà du programme d'enseignement et de la pédagogie pour tenir compte du contexte dans son ensemble, le chapitre 4 porte sur les méthodes d'amélioration des facteurs sociaux de protection. Les informations relatives au contexte sont précisées avant de répertorier les actions recommandées dans trois domaines prioritaires : (1) garantir un environnement d'apprentissage sûr et positif pour tous les membres de la communauté d'apprentissage, (2) intégrer un contenu sexospécifique et des pédagogies axées sur la réflexion critique dans l'ensemble des disciplines et (3) agir sur certains facteurs de risque et de protection dans l'environnement social au sens large.

## 4.1 Garantir un environnement d'apprentissage sûr et positif

Dans bien des cas, l'environnement d'apprentissage exerce des effets en contradiction avec les objectifs de l'éducation complète à la sexualité. Certains obstacles sont structurels : les éducateurs travaillent souvent avec des groupes d'âge mixte, de nombreux apprenants et des supports de formation inappropriés, et doivent prendre soin de leur santé mais aussi de celle de leurs élèves. D'autres obstacles illustrent le fait que le contenu de la formation n'a qu'un effet limité pour les élèves dont les pratiques, en milieu scolaire et extrascolaire, entravent les objectifs du programme d'enseignement.

Assurer la sécurité physique et émotionnelle de l'ensemble des membres de la communauté d'apprentissage, et ce en toutes circonstances, est une préoccupation majeure. Dans bon nombre de situations, les filles sont victimes de harcèlement sexuel et de sévices infligés par leurs enseignants et leurs camarades masculins. Les jeunes qui ne se conforment pas aux rôles attribués à chaque sexe, en particulier les garçons, ou ceux qui sont considérés comme étant homosexuels, sont souvent victimes de harcèlement et de violences. Les jeunes handicapés ou les jeunes perçus comme étant séropositifs risquent davantage d'être marginalisés.

Les comportements des enseignants, y compris les préjugés quant aux normes de genre et leur aptitude à discuter de sujets délicats, font souvent passer un message qui est contraire au contenu du programme d'enseignement. Dans une école, la présence d'un plus grand nombre de garçons par rapport aux filles témoigne d'une discrimination fondée sur le sexe lorsqu'il s'agit de l'espoir mis par les parents et les communautés envers les jeunes. Même si les filles sont scolarisées, les garçons s'expriment souvent davantage, ont plus de chances d'exercer des fonctions de leadership et sont davantage susceptibles de poursuivre des études plus poussées.

Des contradictions peuvent également exister entre le contenu et le « milieu » d'apprentissage. Par exemple, un chercheur a observé que même un programme d'enseignement universitaire très rigoureux ne pouvait pas nier une réalité : « le substrat de la vie d'une classe est social et émotionnel »<sup>20</sup> ; un autre a constaté

---

20 Pianta, Robert C., 1999, *Enhancing Relationships Between Children and Teachers*, p. 170, American Psychological Association, Washington, D.C., cité dans Sandra L. Christenson et al., 2008, *Best Practices in Fostering Student Engagement*, p. 1099-1120, *Best Practices in School Psychology V*, National Association of School Psychologists, Washington, D.C.

qu'une culture de classe ouverte comptait davantage que le contenu du programme d'enseignement pour façonner des attitudes positives à l'égard de la démocratie<sup>21</sup>.

Des efforts s'imposent pour permettre aux responsables des écoles et des programmes et aux éducateurs de garantir un environnement d'apprentissage sûr, non discriminatoire et respectueux. A cette fin, il est recommandé de mettre en place les actions énoncées dans la liste ci-dessous :

## ACTIONS

- Intégrer des éléments relatifs à la sécurité de l'environnement d'apprentissage dans l'outil d'évaluation de la situation (voir la section 3.2). Il peut également s'agir de l'évaluation d'autres facteurs, tels que la sensibilisation à l'égalité des genres et aux droits de l'homme.
- Si nécessaire, aider les ministères de l'Éducation, de la Jeunesse, de la Santé, de la Condition féminine et des Sports à documenter les problèmes en matière de sécurité.
- Assister les ministères concernés dans l'élaboration et l'évaluation des politiques et mécanismes permettant d'assurer des environnements d'apprentissage sûrs, y compris la protection de l'enfance dans les écoles. Collaborer avec des partenaires ministériels pour appuyer la formation des enseignants et du personnel sur l'application de ces politiques. Dans certains contextes, cela devra figurer parmi les priorités et aura pour but d'instaurer :
  - une tolérance zéro à l'égard du harcèlement sexuel, des relations sexuelles ou des violences physiques infligés aux apprenants par les éducateurs ou autres adultes responsables de jeunes ;
  - des réglementations afin d'identifier et de signaler tout mauvais traitement à l'encontre des enfants, celles-ci devant être renforcées par des programmes de formation, des mécanismes de mise en œuvre de la législation et des procédures de médiation afin d'offrir aux jeunes et aux familles un lieu sûr pour signaler les faits ;
  - une surveillance adéquate et appropriée par un adulte des activités de loisirs extrascolaires, en particulier celles auxquelles participent des filles.
- Renforcer ces efforts en intégrant explicitement la question de la sécurité des environnements d'apprentissage dans les programmes d'enseignement.

## 4.2 Intégrer des pédagogies axées sur l'égalité des genres et la réflexion critique

Un effort considérable s'impose pour faire de l'engagement envers le principe de l'égalité des genres une réalité, et les écoles ont un rôle crucial à jouer. Les groupes de la société civile et autres groupes responsables de la mise en œuvre des programmes visant à faire progresser l'égalité des genres, y compris ceux impliquant les hommes et les garçons dans la lutte contre les normes de masculinité traditionnelles, peuvent également participer à la promotion des programmes d'enseignement et d'opportunités d'apprentissage.

---

21 Ichilov, Orit, 2003, Education and Democratic Citizenship in a Changing World, *Oxford Handbook of Political Psychology*, p. 654, cité dans Thorleif Pettersson, Basic Values and Civic Education: A Comparative Analysis of Adolescent Orientations towards Gender Equality and Good Citizenship, p. 4-5, World Values Survey. Disponible (en anglais) en indiquant le nom de l'auteur dans le champ de texte (« Search text ») de la visualisation par auteur (« view by author ») sur le site Internet : [www.worldvaluessurvey.org/AJPublications.jsp?CndPUTYPE=1&PUID=101](http://www.worldvaluessurvey.org/AJPublications.jsp?CndPUTYPE=1&PUID=101).

## ENCADRÉ 10. GUATEMALA : CRÉER DES OPPORTUNITÉS

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME :** environ 70 % des Guatémaltèques ont moins de 30 ans. Parmi les jeunes, les filles autochtones vivant en milieu rural représentent un sous-groupe important à l'échelle nationale. Un pourcentage non négligeable de la population autochtone, y compris les adolescentes, vit dans la pauvreté ou dans l'extrême pauvreté, soit 74 % et 22 % respectivement contre 40 % et 7 % pour les populations non autochtones (Institut national de la statistique, 2011).

Une pauvreté absolue oblige les filles autochtones à travailler et à contribuer au revenu familial. Elles sont donc souvent déscolarisées pour aider aux tâches ménagères et participer aux activités génératrices de revenus de leur famille, telles que l'agriculture et l'artisanat. Conformément à la tendance globale observée dans les pays pauvres et en développement, les grossesses chez les adolescentes au Guatemala sont plus fréquentes parmi les filles pauvres et moins éduquées qui vivent dans les communautés rurales.

Face à cette situation, le Population Council s'est associé à l'UNFPA pour mettre en œuvre le programme Abriendo Oportunidades (Créer des opportunités) dans les communautés rurales et autochtones du Guatemala. Le programme a atteint 8 000 filles dans 100 communautés et permis de créer un réseau constitué d'une centaine de jeunes mentors issus des peuples autochtones.

Le modèle du programme Abriendo Oportunidades s'appuie sur des données factuelles et s'adresse aux filles âgées de 8 à 19 ans, y compris celles qui sont scolarisées, non scolarisées, mariées, non mariées et mères adolescentes. Avec l'aide de l'UNFPA, le Population Council a élaboré un plan pluriannuel (2013-2017) basé sur des données factuelles pour atteindre un seuil défini de jeunes filles autochtones pauvres et vulnérables dans les communautés rurales du Guatemala. La transposition de ce plan à plus grande échelle permettra de soutenir et d'offrir aux adolescentes des lieux sûrs pour qu'elles puissent se réunir toutes les semaines lors de sessions dirigées par des mentors. Chaque session suivra le contenu d'un guide de programmes d'enseignement complet destiné à renforcer les capacités de ces adolescentes à des stades de développement différents. Pour la première fois en 10 ans d'existence, le programme atteint une échelle considérable ; des possibilités seront par conséquent identifiées pour transposer le modèle dans des administrations publiques stratégiques.

De plus, des efforts sont actuellement entrepris pour impliquer les garçons dans le programme Abriendo Oportunidades en les faisant participer à la formation pour devenir des défenseurs de la Campagne du ruban blanc, un mouvement international destiné à mettre fin à la violence envers les femmes et les filles, à promouvoir l'égalité des genres et à redéfinir les concepts de masculinité. À ce jour, une cinquantaine de garçons issus de cinq communautés guatémaltèques sont devenus d'ardents défenseurs de la campagne.

**RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS :** une évaluation quantitative réalisée en 2011 auprès des ménages de 36 communautés a révélé que le programme Abriendo Oportunidades avait apporté des changements positifs pour les jeunes filles défavorisées, y compris :

- une augmentation de la scolarisation (72 % des participantes étaient scolarisées à la fin du cycle 2009/2010) ;
- le souhait des jeunes filles de poursuivre leurs études (52 % souhaitent obtenir un diplôme universitaire et 32 % suivre une formation professionnelle) ;

- un mariage retardé (97 % n'étaient toujours pas mariées à la fin du cycle du programme) ;
- un changement de comportement par rapport à la grossesse (94 % ne souhaitaient pas être enceintes avant d'avoir 20 ans).

Par ailleurs, des changements sociaux positifs ont été observés au sein des ménages et de la communauté, notamment : une plus grande autonomie des femmes (illustrée par le fait que les parents ont autorisé les jeunes filles à assister aux événements organisés par le programme *Abriendo Oportunidades*) et une plus grande liberté (par exemple pour retrouver des amis). Les jeunes filles ont également indiqué qu'elles avaient acquis un meilleur statut au sein de leur foyer et qu'elles participaient davantage aux activités scolaires et communautaires.

Surtout, les filles membres du programme *Abriendo Oportunidades* qui ont été interrogées à la fin du premier cycle ont attribué une note moyenne de 7,7 sur 8 à leur sentiment d'efficacité personnelle. Les filles autochtones vivant en milieu rural pourraient donc posséder la confiance en soi nécessaire pour mener à bien leurs projets de vie.

Elles ont notamment appris à s'intéresser aux informations fondamentales, sans chercher à avoir une connaissance approfondie de tous les aspects de la santé sexuelle et reproductive. Au contraire, elles peuvent davantage se concentrer sur leurs projets de vie, tels que prévoir de poursuivre leurs études, trouver le soutien nécessaire pour parfaire leur éducation et ne pas se marier ou avoir des enfants trop tôt.

*(Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA, août 2014.)*

L'intégration de contenu relatif à l'égalité des genres dans l'éducation complète à la sexualité est une étape cruciale. Toutefois, l'éducation aux normes de genre et à l'égalité des genres ne doit pas uniquement être assurée dans le cadre des cours d'éducation complète à la sexualité. Il est justifié, voire important, que la perspective de l'égalité des genres fasse partie intégrante d'autres disciplines (sanctionnées par un examen), semaine après semaine et année après année. Différentes questions doivent être prises en compte dans le processus, notamment les normes en vigueur par rapport aux normes souhaitées, dont :

- la pression exercée par les pairs pour devenir sexuellement actif ou, le cas échéant, ne pas utiliser de préservatifs ;
- les comportements positifs en matière de santé, y compris les tabous liés à des perceptions dominantes de la masculinité ;
- une grossesse non désirée/non planifiée ;
- la violence sexuelle ;
- le harcèlement à l'école ;

---

Une classe au sein de laquelle les jeunes développent leurs compétences en matière de réflexion critique leur confère une autonomie et leur donne les moyens de remettre en question leur contexte social et de lutter contre les normes et comportements qui nuisent à leur santé, leur bien-être et leurs droits. Cette éducation jette les bases d'une véritable citoyenneté au profit des communautés et des nations. Par la promotion de l'action et de l'égalité des genres, celle-ci contribue également à la réalisation des buts en matière de santé liés à l'éducation à la sexualité.

---

- ou au sein de la communauté ;
- la pression exercée par les familles pour que les enfants contribuent aux revenus du ménage ;
- dans certains cas, la pression induite sur les jeunes pour qu'ils rejoignent des groupes d'hommes ayant recours à la violence.

Il est essentiel de s'intéresser aux méthodes permettant de soutenir une culture d'apprentissage qui intègre la réflexion critique, les pédagogies participatives et axées sur l'apprenant ainsi que le débat ouvert dans l'ensemble du programme scolaire afin de contribuer à la réalisation des buts en matière d'éducation complète à la sexualité. Une culture de classe qui encourage les élèves à s'exprimer librement dans un environnement favorable renforce les valeurs démocratiques. Or, le soutien à ces valeurs est plus étroitement lié au soutien à l'égalité des genres que n'importe quelle autre variable attitudinale<sup>22</sup>.

Une classe au sein de laquelle les jeunes développent leurs compétences en matière de réflexion critique leur confère une autonomie et leur donne les moyens de remettre en question leur contexte social et de lutter contre les normes et comportements qui nuisent à leur santé, leur bien-être et leurs droits. Plus largement, cette éducation jette les bases d'une véritable citoyenneté au profit des communautés et des nations. Par la promotion de l'autonomisation et de l'égalité des genres, celle-ci contribue également à la réalisation des buts en matière de santé liés à l'éducation à la sexualité.

Les actions recommandées énumérées dans la liste ci-dessous peuvent être réalisées de manière intégrée ou séparément.

## ACTIONS

- Promouvoir l'intégration des questions liées à l'égalité des genres dans l'éducation, en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies et experts de la société civile, et tirer parti des synergies entre éducation complète à la sexualité, égalité des genres et éducation. Identifier des partenaires et encourager une approche de partenariat au sein des ministères de l'Éducation favorables à cet effort.
- Identifier, définir et diffuser des messages clés et des objectifs d'apprentissage liés à l'égalité des genres qui soient adaptés au contexte local, en tenant compte des opportunités et des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des programmes d'éducation complète à la sexualité.
- Documenter les expériences de programmes afin d'établir une base de données factuelles concernant les avantages pédagogiques, sociaux, économiques et sanitaires liés à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les programmes d'éducation complète à la sexualité mais aussi dans d'autres disciplines tout au long du cursus. Élaborer un document de politique ou une présentation sur les avantages pédagogiques, sociaux, économiques et sanitaires connus ou potentiels de l'intégration des questions liées à l'égalité des genres tout au long du cursus et dans les disciplines sanctionnées par un examen.

<sup>22</sup> Pettersson Thorleif, 2003, Basic Values and Civic Education: A Comparative Analysis of Adolescent Orientations towards Gender Equality and Good Citizenship, World Values Survey. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.worldvaluessurvey.org/library](http://www.worldvaluessurvey.org/library).

- Élaborer un plan sur deux ans pour les ateliers et/ou les programmes d'assistance technique en vue d'aider certains ministères de l'Éducation à revoir les programmes d'études sociales et/ou linguistiques, à y intégrer une perspective sexospécifique et à former les enseignants en conséquence.
- Soutenir des projets pilotes, si cela présente un intérêt, afin de modifier les programmes d'études sociales et/ou linguistiques, d'y intégrer une perspective sexospécifique et de former les enseignants en conséquence.

## ENCADRÉ 11. COLOMBIE : DROITS, ÉGALITÉ DES GENRES, CITOYENNETÉ ET RÉFLEXION CRITIQUE

**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROGRAMME :** la Colombie a réalisé des progrès notables dans l'amélioration de l'accès à l'éducation. Selon le ministère de l'Éducation du pays, un apprentissage de qualité contribue au développement durable et renforce l'engagement citoyen des jeunes, à savoir les capacités à s'engager dans la société et à respecter les droits fondamentaux de chacun.

En 1993, la Colombie a élaboré un plan national en faveur de l'éducation à la sexualité, mais celui-ci ne s'est pas concrétisé. De 1998 à 2003, l'UNFPA a apporté son soutien à différents projets sur ce thème mais, en 2005, le ministère de l'Éducation a mis en œuvre une approche plus globale à titre d'expérience pilote. Depuis 2008 et avec l'aide de l'UNFPA, le programme s'intensifie. Il s'agit désormais d'un programme transversal, continu et mis en œuvre aussi bien en milieu scolaire qu'extrascolaire. Ce programme s'appuie sur les valeurs suivantes :

- la sexualité est une construction sociale qui détermine notre expérience et notre compréhension des questions liées au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle. Il est essentiel de prendre en compte la communication, les émotions, la représentation et le plaisir du point de vue de l'individu, de la famille et de la société ;
- la citoyenneté est essentielle à la construction et au maintien de la paix et de la démocratie et au respect de la diversité ;
- l'éducation, c'est-à-dire l'enseignement de compétences, nécessite des processus dynamiques, sociaux et créatifs.

Les quatre composantes essentielles du programme sont : (1) avoir une vision positive de la sexualité, (2) encourager l'autonomie, la responsabilité et la satisfaction de chacun, (3) promouvoir et parvenir à l'égalité des genres et (4) mieux faire respecter les droits fondamentaux. Le programme insiste également sur l'importance des méthodes pédagogiques qui favorisent la réflexion critique.

**RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS :** pour élaborer un programme solide, le gouvernement colombien a créé une commission intersectorielle. Le système éducatif étant décentralisé, la commission a mis en avant l'éducation à la sexualité au niveau local. Six ans plus tard, 1 000 communautés mettent en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité ; 3 800 enseignants ont suivi la formation et plus de 91 équipes de collaboration locales ont été formées. Le secteur de la santé, des universités et des ONG ont participé à cet effort. En novembre 2010, le ministère de l'Éducation a présenté un nouveau plan sur quatre ans qui donne la priorité à l'éducation à la santé

et à la citoyenneté. Le ministère espère poursuivre sa collaboration avec les Nations Unies, qui ont apporté une assistance technique précieuse.

Après six ans de mise en œuvre, le programme colombien d'éducation à la sexualité et de renforcement de la citoyenneté (Programa de Educación para la Sexualidad y Construcción de Ciudadanía, PESCC) s'est considérablement étendu. Sur l'ensemble des 94 départements du ministère de l'Éducation, 71 ont adopté et mis en œuvre le PESCC. Ce programme a permis de consolider des cadres de programmes conceptuels et pédagogiques ainsi que des processus opérationnels pertinents, tels que le renforcement des institutions, la gestion des connaissances, la mobilisation sociale et la communication. Suite à l'adoption de la Loi 1620 (2013) et conformément au PESCC, un système national de coexistence a été mis en place pour garantir l'intégration des droits de l'homme, de l'éducation à la sexualité ainsi que de la prévention et de la réduction de la violence en milieu scolaire. Cette nouvelle loi comporte des directives conceptuelles et opérationnelles élaborées par le PESCC.

La stratégie d'éducation des enseignants a été mise en œuvre à l'aide de différentes méthodes. Leur formation initiale intègre en effet des pratiques pédagogiques en matière d'éducation à la sexualité et des cours en ligne ont été conçus pour les fonctionnaires des secteurs de l'éducation, de la santé et de la protection. Une collaboration intersectorielle a permis la mise en place d'une « mallette pédagogique » qui comprend des guides, supports et outils pour travailler avec des adolescents et des jeunes sur les thèmes du PESCC. Le processus de formation à l'utilisation de ces supports pédagogiques a été mis en œuvre en 2014. Par ailleurs, une évaluation externe du PESCC est en cours de réalisation afin d'analyser les effets du programme sur les élèves, les pratiques pédagogiques des enseignants et le milieu scolaire.

Lors de la réunion du Groupe consultatif mondial sur l'éducation complète à la sexualité de 2010, des intervenants du ministère colombien de l'Éducation se sont penchés sur des enseignements toujours valables aujourd'hui :

- La mise en œuvre d'une éducation complète à la sexualité dans le système éducatif n'est pas une tâche facile et nécessite un effort continu pour renforcer le soutien dont elle bénéficiera pendant de nombreuses années. Il est essentiel de créer un environnement externe favorable au moyen d'initiatives de communication et de mobilisation sociale. De même, il est primordial de maintenir un environnement propice dans les écoles qui soit favorable à la promotion des droits de l'homme et de l'égalité des genres et qui suscite la confiance générale et une plus grande participation.
- Dans les écoles, il est nécessaire de mettre en place un système d'appui institutionnel. Pour cela, chaque école devra disposer d'une équipe multisectorielle et élaborer un plan d'activité adapté au contexte institutionnel plus général. Ce plan doit comporter un suivi et une évaluation.
- L'intégration de l'éducation à la sexualité dans différentes disciplines du programme d'enseignement - une approche transversale - s'est avérée la méthode la plus efficace.
- Le renforcement des capacités est un processus continu qui nécessite un travail de préparation afin que l'éducation à la sexualité soit intégrée dans la formation préalable à l'emploi des enseignants à différents niveaux et qu'elle soit dispensée par des ONG aux enseignants déjà en poste.
- La durabilité exige que des partenariats soient établis à tous les échelons du gouvernement, au sein des communautés et avec les acteurs de la société civile. Une meilleure cohésion entre les secteurs de la santé et de l'éducation à tous les niveaux, en particulier au niveau local, est essentielle.

- Travailler uniquement dans les écoles ne suffit pas. Différents programmes doivent être mis en place pour produire des effets cumulatifs. D'importantes alliances et collaborations entre les secteurs et entre les différentes parties prenantes (décideurs, parents, responsables communautaires et médias) sont capitales.

Le cadre constitutionnel et juridique national ainsi que les politiques nationales en matière d'éducation, de santé et de droits sexuels et reproductifs constituent un environnement positif pour l'approche adoptée par le programme colombien en faveur d'une éducation à la sexualité basée sur les droits et l'égalité des genres. Des participants aux programmes ont notamment formulé les observations suivantes :

*J'ai appris que, dans ce pays, nous pouvons construire ensemble, que chacun y trouve sa place et qu'il reste encore beaucoup à faire. (enseignant)*

*Cela m'a permis de comprendre et d'aider d'autres amis qui avaient des orientations sexuelles différentes et qui rencontraient les mêmes difficultés sans avoir vécu les mêmes choses. (ancien élève)*

*J'ai appris que la sexualité n'est pas un péché ou quelque chose de mal, mais plutôt une décision humaine qui fait partie intégrante de la vie. (enseignant)*

*(Extrait d'une présentation de Maria Fernanda Campo, ministre de l'Éducation, et de Diego Arbelaez, coordinateur de programmes, ministre de l'Éducation, Colombie. Actualisé par le bureau de pays de l'UNFPA, août 2014.)*

## ENCADRÉ 12. URUGUAY : ÉLABORER LE PROGRAMME NATIONAL D'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ

Pendant plus d'un siècle, l'Uruguay a tenté à maintes reprises d'intégrer l'éducation à la sexualité dans son système scolaire, mais n'y est parvenu qu'en 2005. Depuis, le programme national d'éducation complète à la sexualité fait partie intégrante du système scolaire, et ce à tous les niveaux d'éducation.

Le cadre juridique du programme d'éducation à la sexualité uruguayen s'appuie sur des conventions et accords internationaux adoptés par le pays, y compris le Programme d'action de la CIPD et la Convention relative aux droits de l'enfant. Au niveau national, la résolution relative au système public d'éducation a été adoptée en 2005 et a entraîné la création d'une Commission sur l'éducation à la sexualité ayant pour mission d'élaborer le programme d'éducation à la sexualité. En 2008, la loi générale sur l'éducation et la loi sur la santé sexuelle et reproductive ont réaffirmé l'importance de la mise en œuvre d'un programme rigoureux d'éducation complète à la sexualité dans l'ensemble du pays.

La Commission est responsable de la planification, de la conception et de l'encadrement des activités pour la mise en œuvre des programmes d'enseignement, ainsi que de l'évaluation des progrès et du niveau de consolidation. Ses principales stratégies sont axées sur la mise en œuvre du programme d'enseignement, la coordination des activités des quatre sous-systèmes afférents au programme et l'identification des mesures à prendre.

Les premiers objectifs du programme sont la mise en œuvre et l'amélioration de l'éducation à la sexualité à tous les niveaux de l'éducation publique, de manière progressive, continue et coordonnée. Le programme se s'articule autour de trois composantes : (1) les programmes d'enseignement et leur mise en œuvre, (2) le renforcement des capacités et la formation et (3) l'acquisition de connaissances. Le programme est basé sur un cadre conceptuel qui traite des principes et points de vue clés de l'éducation à la sexualité, tels que la reconnaissance de la sexualité en tant qu'aspect fondamental de l'humanité d'une personne, et la compréhension du développement des capacités des enfants et des adolescents.

Fondé sur une approche globale axée sur les droits de l'homme, le programme d'éducation complète à la sexualité de l'Uruguay reconnaît l'importance de ces efforts pour le développement, y compris la santé et l'éducation, et l'importance de promouvoir des relations égalitaires entre les sexes ainsi que le respect et l'autonomie. Le programme tient compte de la diversité humaine et de la nécessité pour le programme de s'adapter aux différences quant aux identités sexuelles et à l'orientation sexuelle, à la situation géographique notamment. Il constitue un élément clé pour le développement sain des enfants et des adolescents et pour le processus de développement identitaire. Le programme propose une approche pédagogique afin de promouvoir la réflexion critique, les compétences de la vie courante ainsi que les capacités de communication des élèves en fonction de leur âge, et de les encourager à prendre des décisions de manière autonome et responsable.

Depuis 2005, l'UNFPA a apporté un soutien technique et financier pour le développement et la consolidation de ce processus par le plaidoyer, le renforcement des capacités, la formation des enseignants et l'élaboration de supports pédagogiques.

### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET AVANCÉES

La Commission sur l'éducation à la sexualité a adopté des stratégies d'éducation complète à la sexualité dans l'ensemble du système éducatif national. Chacun des quatre sous-systèmes dispose de son programme d'enseignement et de ses propres méthodes de formation des enseignants, en ligne comme en face à face. Voici quelques précisions :

- *Maternelle et enseignement primaire* : l'éducation complète à la sexualité est intégrée au programme d'enseignement et doit être expliquée par les enseignants lors du travail quotidien en classe et également aux familles des élèves.
- *Enseignement secondaire* : des enseignants qualifiés travaillent avec des professeurs de différentes disciplines afin d'intégrer l'éducation à la sexualité dans les lycées. Ils travaillent également auprès des familles et des communautés et organisent des ateliers avec des adolescents.
- *Enseignement technique* : l'éducation complète à la sexualité est une discipline enseignée deux heures par semaine.
- *Formation des enseignants* : les enseignants des élèves participent à un séminaire obligatoire de 30 heures sur l'enseignement de l'éducation complète à la sexualité. Il existe en outre des cours d'enseignement d'éducation complète à la sexualité conçus pour les professeurs d'éducation physique, les directeurs d'établissements scolaires et les éducateurs des écoles polytechniques en zone rurale.

De plus, des centres de référence et de documentation ainsi que des groupes d'éducation à la sexualité départementaux ont été mis en place dans chacune des 19 provinces uruguayennes afin de décentraliser

la mise en œuvre du programme d'éducation à la sexualité et de promouvoir la coopération intersectorielle. Il existe également différents mécanismes intersectoriels pour collaborer avec des institutions publiques, des universités, la société civile et des organisations internationales. D'autre part, des recherches ont été effectuées et des supports publiés pour appuyer la mise en œuvre du programme d'éducation à la sexualité à l'attention des familles ainsi que des enfants et des adolescents handicapés.

#### PRINCIPALES DIFFICULTÉS

- L'approche relative à la formation des enseignants doit préciser non seulement les concepts de l'éducation complète à la sexualité mais également apporter des compétences pédagogiques et une réflexion critique concernant les croyances et les opinions des enseignants, ainsi qu'une analyse critique de leurs méthodes pédagogiques.
- Parvenir à une mise en œuvre effective du programme selon les perspectives et le cadre conceptuel proposés.
- Opérer des changements culturels et comportementaux. Quelques années ne suffiront pas pour venir à bout de l'ensemble des tabous et des mythes culturels érigés au fil des siècles concernant la sexualité, l'égalité des genres et la diversité ; il s'agit d'un processus de longue haleine.
- Assurer le suivi et l'évaluation du programme.

*(Programme d'éducation à la sexualité de l'Uruguay - Commission sur l'éducation à la sexualité et bureau de pays de l'UNFPA, octobre 2014.)*

### 4.3 Tenir compte des facteurs de risque et de protection dans l'environnement social au sens large

Même si l'environnement social au sens large ne semble pas directement lié à l'enseignement formel, son influence sur la sexualité et sur les droits des jeunes est considérable, car il renforce les normes et crée des opportunités mais aussi de nouveaux enjeux. Outre l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, d'autres facteurs environnementaux forment une multitude de variables interdépendantes susceptibles d'influencer la portée et le résultat des investissements dans l'éducation complète à la sexualité. Ces facteurs comprennent l'accès à des activités de loisirs sûres, la possibilité d'exercer leurs compétences de leadership, les besoins des foyers dirigés par des enfants, l'attitude des parents envers la scolarisation et le mariage des filles, les comportements des garçons vis-à-vis des filles et le harcèlement en ligne.

La conception et la mise en œuvre de programmes d'éducation à la sexualité doivent être plus adaptées aux influences profondes de l'environnement social extrascolaire sur les comportements sexuels et leurs conséquences, notamment pour les filles et les jeunes marginalisés. Pour cela, il est nécessaire de tisser des liens plus étroits avec les initiatives mises en œuvre dans d'autres secteurs qui convergent vers des buts communs. Voici des exemples de politiques et de programmes connexes :

- orientations vers des services adaptés aux jeunes proposant des préservatifs et des moyens de contraception ;

- transferts en espèces pour la scolarisation des filles, éducation financière et programmes d'épargne destinés aux filles ;
- programmes de scolarisation informels pour les jeunes non scolarisés ;
- composantes qui accentuent la voie et la participation des jeunes par le plaidoyer, l'écriture ou la vidéo ;
- campagnes dans des médias traditionnels ou nouveaux médias qui font la promotion des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre, la violence homophobe, les contraintes ou les violences sexuelles ;
- renforcement et intégration des conséquences des violences sexistes et des violations des droits de l'homme fondées sur le sexe dans les cadres juridiques ;
- initiatives visant à préparer les parents à parler de sexe à leurs enfants.

---

La conception et la mise en œuvre de programmes d'éducation à la sexualité doivent être plus adaptées aux influences profondes de l'environnement social extrascolaire sur les comportements sexuels et leurs conséquences, notamment pour les filles et les jeunes marginalisés. Pour cela, il est nécessaire de tisser des liens plus étroits avec les initiatives mises en œuvre dans d'autres secteurs qui convergent vers des buts communs.

---

L'existence d'un partenariat entre les secteurs de la santé et de l'éducation s'avère indispensable pour établir des liens entre la fourniture de programmes d'éducation à la sexualité et la disponibilité des services adaptés aux jeunes. Offrir une éducation sans garantir dans le même temps l'accès à des services de santé sexuelle, notamment des préservatifs et des moyens de contraception, est moins efficace voire contraire à l'éthique.

Il est en outre possible de créer des partenariats avec des ministères de la Jeunesse, des Sports, de la Condition féminine et de la Santé, mais aussi avec des ONG qui soutiennent les droits des femmes et des filles ainsi que l'engagement des hommes et des garçons en tant que défenseurs de l'égalité des genres. Par exemple, des ONG telles que Promundo, Sonke Gender Justice et d'autres membres de l'alliance MenEngage intègrent des programmes à leurs efforts en matière d'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire ou extrascolaire pour lutter contre les définitions néfastes de la virilité et de la masculinité et amener les garçons à s'interroger sur le sens d'« être un homme » et l'impact que cela a sur leur propre bien-être. Des initiatives gouvernementales, des services de santé de qualité adaptés aux jeunes, des organismes sociaux, des programmes d'éducation s'appuyant sur les technologies/médias et des institutions médiatiques stratégiques peuvent également s'avérer indispensables pour promouvoir l'éducation complète à la sexualité à l'attention des jeunes déscolarisés et marginalisés.

## ACTIONS

- Intégrer, dans l'outil d'évaluation de la situation, des éléments permettant d'identifier les aspects de l'environnement social qui induisent une vulnérabilité et qui seraient susceptibles d'évoluer grâce à une coopération intersectorielle. Mettre en lumière les problématiques liées à l'accès aux services de santé appropriés et aux mécanismes de protection des droits fondamentaux relatifs à la vie sexuelle et reproductive des adolescents.

- Collaborer avec d'autres agences des Nations Unies afin de renforcer l'accès à des services de santé appropriés, y compris des services proposant des préservatifs et des moyens de contraception, des services d'avortement médicalisé, de dépistage et de traitement des IST, de conseil et de dépistage volontaire du VIH et des services de prévention de la violence basée sur le genre.
- S'associer avec d'autres agences des Nations Unies pour renforcer les cadres juridiques, les politiques, l'aide budgétaire, l'accès aux services de santé et autres mesures destinées à améliorer les conditions qui contribuent à la vulnérabilité, en particulier celle des filles et d'autres jeunes marginalisés.
- Diffuser les études de cas de pays (comme le Swaziland) qui démontrent qu'une coopération intersectorielle peut favoriser la réalisation des buts en matière d'éducation complète à la sexualité.
- S'appuyer sur les relations à long terme établies avec des partenaires du gouvernement et de la société civile et les consolider afin de resserrer les liens entre les responsables des programmes d'éducation complète à la sexualité susceptibles de répondre à des problèmes spécifiques ou de faire évoluer les normes sociales.
- Appliquer et mettre en pratique les compétences en matière de plaidoyer et d'engagement citoyen dans le cadre de l'éducation complète à la sexualité afin de renforcer les capacités des jeunes à influencer sur leurs propres conditions sociales et d'améliorer les résultats en matière de santé, d'égalité des genres et de droits liés à l'éducation complète à la sexualité.

## Chapitre 5. Suivi et évaluation des programmes d'éducation complète à la sexualité



© UNFPA GUATEMALA

*Domaine d'intervention prioritaire n° 4 : veiller à ce que les programmes d'éducation complète à la sexualité incluent de solides composantes en suivi et évaluation, prenant en compte les inégalités, les normes de genre, les rapports de force au sein du couple et la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime*

La garantie d'une approche de suivi et d'évaluation axée sur l'égalité des genres et les droits de l'homme est une composante fondamentale du domaine d'intervention prioritaire n° 4. Toutes les activités associées doivent s'attacher à évaluer :

- les vulnérabilités et les besoins particuliers de la population cible en fonction du sexe, de l'âge, de la catégorie sociale et d'autres variables sociales ;
- les inégalités en matière d'accès aux programmes et, plus généralement, aux actifs sociaux, sanitaires et économiques ;
- les conséquences des violations des droits fondamentaux (tels que le mariage d'enfants et la violence à l'égard des femmes), des normes de genre et de l'exercice du pouvoir sur les relations intimes et les comportements sexuels.

Le chapitre 5 définit les notions fondamentales, présente les cadres logiques pour l'éducation complète à la sexualité permettant d'identifier les buts recherchés et donne un aperçu des indicateurs et des actions nécessaires pour soutenir leur mise en œuvre.

## 5.1 Définition des termes pour le suivi et l'évaluation de l'éducation complète à la sexualité

**Le suivi** (y compris le processus d'évaluation) fait référence à l'évaluation régulière des programmes continus de formation en matière d'éducation à la sexualité, de compétences pour la vie courante et de prévention du VIH. Il permet de contrôler les activités, les apports, les produits et les progrès, c'est-à-dire les réalisations du programme.

**Les apports** désignent les ressources, le personnel, la formation et les fournitures tandis que les produits sont les résultats immédiats des **ressources**. Pour les projets stratégiques, les produits peuvent comprendre le nombre de parties prenantes contactées, de visites Sud-Sud ou de documents d'orientation diffusés. Pour les programmes d'éducation complète à la sexualité, les produits peuvent inclure le nombre de membres du personnel ayant suivi une formation, le nombre et la (ou les) catégorie(e) de jeunes en ayant bénéficié et la qualité du programme. Tous les programmes d'éducation complète à la sexualité doivent systématiquement inclure un processus de suivi des apports/produits.

**L'évaluation** mesure deux types de réalisation, à savoir les résultats et l'impact :

- **L'évaluation des résultats** apprécie les facteurs de risque et de protection tels que l'évolution des mentalités, des comportements ou des compétences, le pourcentage de jeunes atteints dans les groupes cibles identifiés et d'autres indicateurs à court terme. Pour les projets stratégiques, les résultats peuvent comprendre l'adoption et la mise en œuvre d'une politique d'éducation complète à la sexualité, l'approbation des changements apportés au contenu, au budget ou au champ d'action d'une politique ou une plus grande adhésion des parties prenantes. La plupart des programmes doivent réaliser périodiquement une évaluation des résultats.
- **L'évaluation d'impact** va plus loin et établit un lien entre les changements de résultats observés et un programme spécifique. Les indicateurs incluent notamment les buts ultimes du programme, tels que la réduction du taux de grossesse non désirée, d'IST et de blessures liées à des violences basées sur le genre ou d'autres résultats relatifs aux droits de l'homme ayant éventuellement été définis comme des buts à part entière programme. L'impact est évalué à l'aide de méthodes de recherche telles que des essais contrôlés randomisés qui permettent une attribution causale, mais peu de programmes sont en mesure d'effectuer une évaluation d'impact aussi rigoureuse.

D'autres types de recherche sont également indispensables pour améliorer les programmes d'éducation complète à la sexualité, notamment la recherche **formative** et **opérationnelle** :

- **La recherche formative** permet d'identifier les besoins et le contexte particuliers des différents sous-groupes et d'évaluer l'état de l'« offre » actuelle, c'est-à-dire ce que les politiques et programmes apportent et/ou atteignent ou non. Cette recherche peut contribuer activement à la réalisation des buts d'élaboration d'un plaidoyer et de définition du contenu du programme. Les **évaluations de situation** sont une forme de recherche formative et doivent permettre d'étayer l'ensemble des interventions du programme (voir la section 3.2).
- **La recherche opérationnelle** identifie les problèmes au niveau de la mise en œuvre du programme et déploie de nouvelles solutions pour les résoudre. Des interventions visant à améliorer la qualité de l'enseignement ou les résultats des programmes favorisant l'engagement citoyen des apprenants sont des exemples de recherche opérationnelle de pointe concernant l'éducation complète à la sexualité.

### ENCADRÉ 13. UNFPA : VENTILATION DES DONNÉES PAR SEXE

Tel que stipulé dans la CIPD+5 (paragraphe 46) : « Il conviendrait d'adopter une perspective sexospécifique dans tout le processus d'élaboration et d'exécution des politiques, de même qu'au niveau de la fourniture des services, s'agissant en particulier de l'hygiène sexuelle et de la santé en matière de reproduction, y compris la planification familiale. [...] Dans ce contexte, il convient de réunir et de diffuser des données ventilées par sexe et de mettre au point des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis au niveau national ».

Des indicateurs tenant compte de la dimension de genre rendent les préjugés sexospécifiques plus visibles et permettent d'évaluer les changements survenus au fil du temps concernant l'égalité des genres au sein de la société. Ils peuvent par conséquent être très utiles dans l'élaboration des politiques. La ventilation des données par sexe donne une image plus précise, par exemple, des contributions économiques des femmes à la société et met en lumière le travail non payé qu'elles effectuent au sein de la famille et dans le secteur informel. Dans beaucoup d'endroits, le concept même de travail ne tient pas compte de l'activité non déclarée des femmes, comme l'agriculture à petite échelle, le travail dans le secteur informel, la collecte de l'eau et le ramassage de bois pour le feu. Par conséquent, les contributions économiques importantes des femmes ne sont pas déclarées et, souvent, ne sont pas non plus reconnues.

Pour y remédier, l'UNFPA a contribué à la création de Gender Info 2010 ([www.devinfo.info/genderinfo](http://www.devinfo.info/genderinfo)), une base de données internationale de statistiques et d'indicateurs ventilées par sexe concernant un large éventail de domaines politiques, y compris la population, les familles, la santé, l'éducation, le travail et la mobilisation politique. Cet outil convivial permet de mieux comprendre les problématiques sexospécifiques grâce à des tableaux, des graphiques et des cartes personnalisables. Cette base de données peut être utilisée par des gouvernements, des organisations internationales, des groupes de plaidoyer, des chercheurs et autres entités ayant besoin de statistiques aux fins de planification, d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation.

## 5.2 Identification des buts du programme : cadres logiques pour l'éducation complète à la sexualité

Le suivi et l'évaluation, y compris l'évaluation d'impact, nécessitent d'identifier clairement les buts du programme, les facteurs de risque et de protection qui permettent d'y parvenir et les apports qui, à leur tour, influent sur ces mêmes facteurs de risque et de protection. Les cadres logiques pour la recherche sont un moyen de préciser ces objectifs, voies/cycles du changement et indicateurs mesurables.

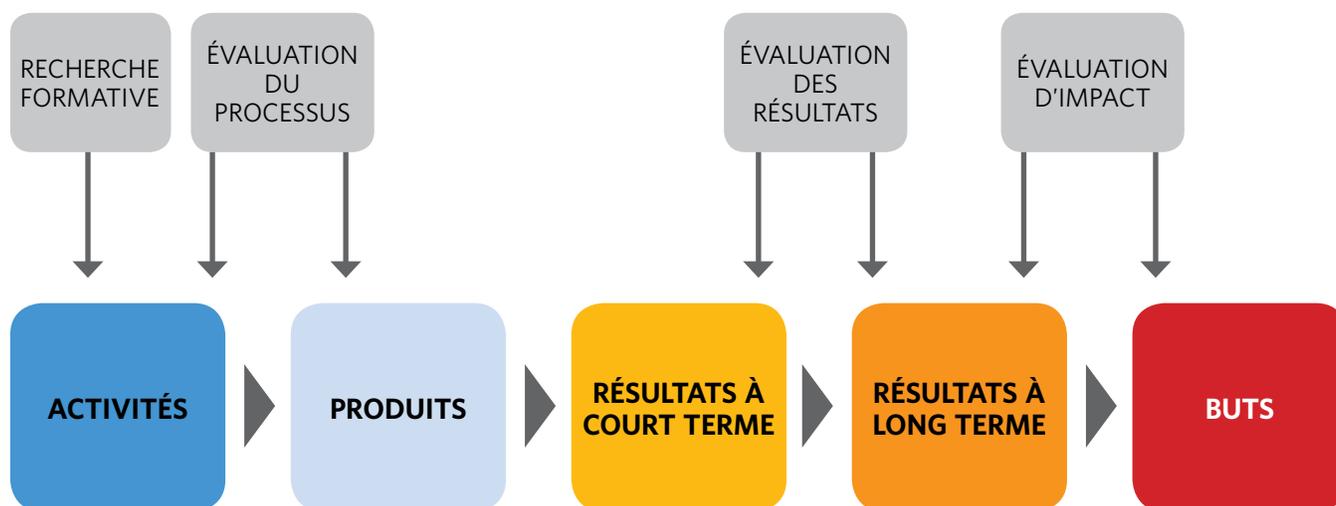
Les activités (ou « apports »), les produits, les résultats à court terme et à long terme ainsi que l'impact des activités mises en œuvre pour atteindre les buts définis sont tous reliés les uns aux autres de manière claire et logique : les résultats à un niveau permettent d'obtenir des résultats au niveau suivant (voir la figure 1).

Les questions relatives à la santé sexuelle et aux droits de l'homme sont cependant interdépendantes et complexes. La relation de cause à effet entre les variables associées n'est donc pas toujours rigoureusement linéaire. Par exemple, le diagnostic d'une IST peut conduire à des violences à l'encontre d'une partenaire intime, et la peur de ces violences peut la dissuader d'exiger l'utilisation de préservatifs. Une grossesse non désirée peut aboutir à un mariage d'enfants forcé ; or, le mariage d'enfants est un facteur de risque de grossesse.

Les programmes reconnaissent de plus en plus l'interdépendance de ces variables et l'importance de l'impact de chaque activité sur les droits de l'homme.

Pour les programmes d'éducation complète à la sexualité, l'adoption d'une perspective sexospécifique et fondée sur les droits peut être efficace à différents niveaux du cadre logique (voir la figure 2). Par exemple, si un programme a pour but de réduire les taux de grossesses non désirées et d'IST, la réduction de la contrainte sexuelle peut alors être considérée comme un facteur de risque ayant un impact sur le but poursuivi et donc comme un **indicateur de résultats**. Toutefois, si un programme comporte un but

FIGURE 1. CADRE LOGIQUE DE BASE



sur la réduction de certaines violations des droits de l'homme (par ex., la violence basée sur le genre, le mariage d'enfants ou la contrainte sexuelle), l'évolution de l'incidence de ces violations devient un indicateur **d'impact**. Les figures 1 et 2 illustrent respectivement un cadre logique de base et un cadre tenant compte de l'égalité des genres.

## 5.3 Promotion d'une nouvelle ère en matière de suivi et d'évaluation de l'éducation complète à la sexualité

---

Une approche axée sur les droits et l'égalité des genres permet, dans le cadre des programmes, d'identifier des objectifs et des indicateurs de résultats plus ambitieux, et d'évaluer des programmes d'enseignement qui visent à atteindre un plus large éventail de ces résultats interdépendants. L'adoption par les programmes d'une gamme plus vaste de résultats, qui sont essentiels pour générer des connaissances par le biais du processus d'évaluation, est une des principales recommandations de la consultation mondiale sur l'éducation à la sexualité, organisée en 2010.

---

Une approche axée sur les droits et l'égalité des genres (ou « autonomisation ») permet, dans le cadre des programmes, d'identifier des objectifs et des indicateurs de résultats plus ambitieux, et d'évaluer des programmes d'enseignement qui visent à atteindre un plus large éventail de ces résultats interdépendants. L'adoption par les programmes d'une gamme plus vaste de résultats, qui sont essentiels pour générer des connaissances par le biais du processus d'évaluation, est une des principales recommandations de la consultation mondiale sur l'éducation à la sexualité, organisée en 2010.

La section 5.3 identifie les éléments prioritaires du suivi et de l'évaluation qu'il convient d'intégrer aux programmes d'éducation complète à la sexualité en milieu scolaire ou extrascolaire. Des données ventilées, fournissant des informations par sexe, âge, état matrimonial, situation

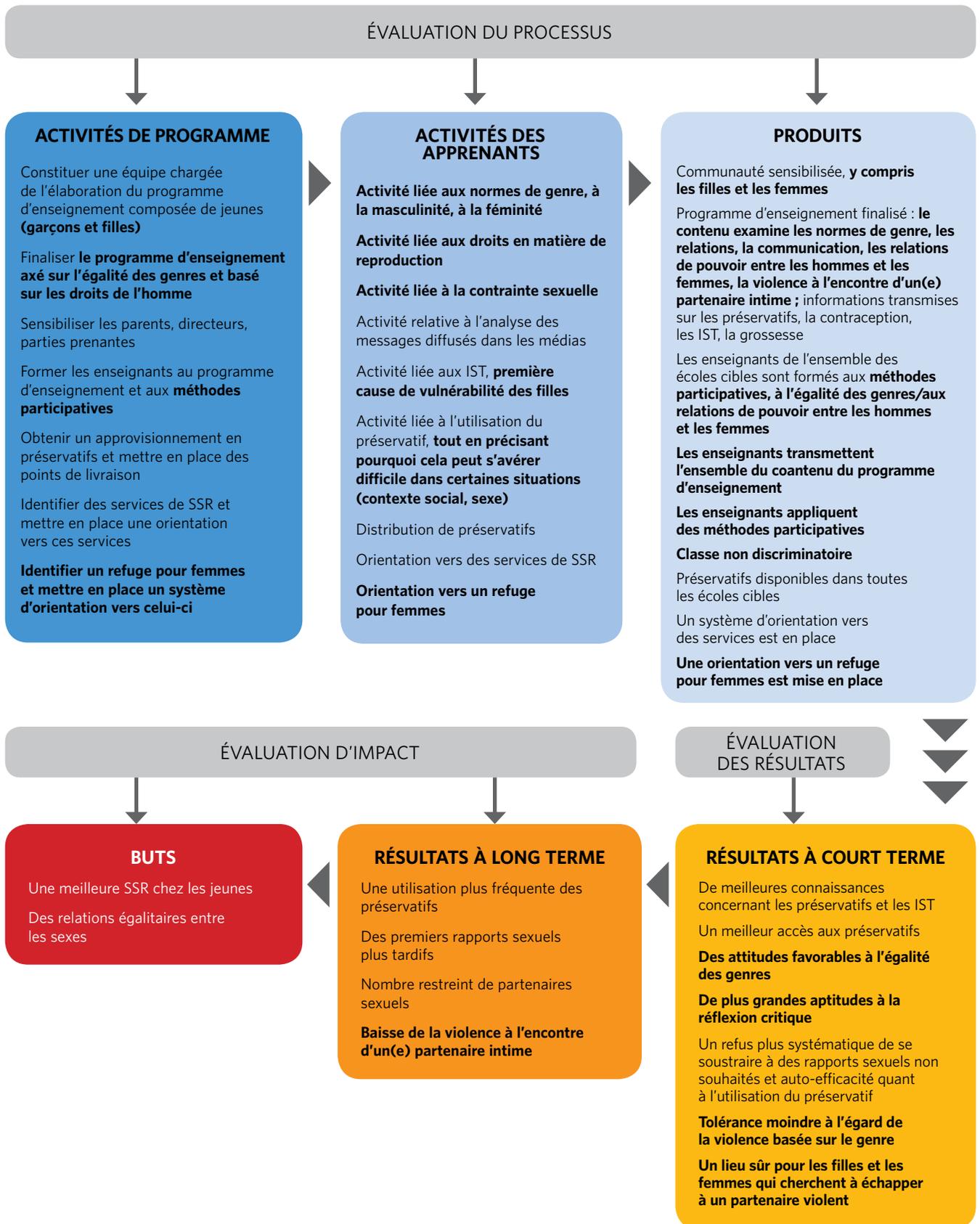
économique (pauvreté) et race/origine ethnique le cas échéant, sont une composante essentielle de tous les processus de suivi et d'évaluation. Dans cette section, les conseils proposés pour chacun des éléments fournissent des informations sur les méthodes, proposent des indicateurs spécifiques et recommandent un certain nombre de mesures pour obtenir des résultats efficaces.

### 5.3.1 Réalisation/contribution à la recherche formative sur les groupes cibles

Documenter le contexte social dans lequel se déroulent les relations sexuelles est une première étape essentielle. Lors de l'étude des populations cibles, il est nécessaire de veiller à prendre en compte les vulnérabilités, les inégalités en matière d'accès et les conséquences des violations des droits de l'homme et des normes de genre

Les **méthodes** comprendront l'analyse des données (ventilées par sexe, âge, état matrimonial, situation économique [pauvreté] et race/origine ethnique) afin d'identifier les besoins particuliers des jeunes et les inégalités (voir les ensembles de données en annexe).

**FIGURE 2. CADRE LOGIQUE TENANT COMPTE DE L'ÉGALITÉ DES GENRES POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION COMPLÈTE À LA SEXUALITÉ (ÉLÉMENTS LIÉS À L'ÉGALITÉ DES GENRES EN GRAS)**



## Indicateurs concernant les groupes cibles :

- Comportement sexuel (premiers rapports sexuels, utilisation de préservatifs, utilisation de contraceptifs) ;
- Âge au moment du mariage ;
- Âge au moment de la scolarisation (y compris classe fréquentée en fonction de l'âge) ;
- Prévalence de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime et de la contrainte sexuelle ;
- Tolérance à l'égard de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime (conviction qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme) ;
- Prévalence des rapports sexuels intergénérationnels (y compris dans le cadre du mariage) ;
- Disparités de pouvoir perçues dans les relations ;
- Biens sociaux (par ex., pairs/amis, pratique de sports, participation à des groupes sociaux, mentors) ;
- Isolement social, idées suicidaires, harcèlement/violence et autres indicateurs de l'étude mondiale sur la santé à l'école des élèves de l'OMS et autres sources disponibles.

### **ACTIONS**

- Définir les priorités des politiques publiques et des programmes sur la base de faits concrets et de données factuelles.
- Inciter à une recherche formative et à des analyses secondaires des ensembles de données existants, à l'échelle nationale et infranationale.
- S'appuyer sur les conclusions pour étayer le processus d'élaboration du programme, mobiliser et engager les parties prenantes et partenaires, identifier des priorités stratégiques et programmatiques, et planifier et veiller au bon déroulement des activités de plaidoyer.

### **5.3.2 Réalisation/contribution à la recherche formative sur les politiques et les programmes**

Les recherches de l'UNFPA sur les politiques et les programmes doivent appuyer les exercices de couverture et les évaluations de la situation afin de déterminer :

- la population cible – ventilée par âge, sexe, origine ethnique, classe fréquentée et niveau de scolarité ;
- le contenu enseigné dans les classes et autres lieux d'apprentissage ;
- la qualité des programmes d'enseignement de l'éducation complète à la sexualité et de formation des enseignants, en considérant notamment les questions sexospécifiques et la pédagogie centrée sur l'apprenant ;
- les perceptions et expériences du danger par les apprenants au sein de l'environnement d'apprentissage ;
- le degré de sensibilisation des décideurs dans le domaine de l'éducation concernant la nécessité d'une éducation complète à la sexualité axée sur l'égalité des genres ;

- la présence, ou l'absence, de politiques éducatives qui intègrent l'éducation complète à la sexualité, y compris des politiques publiques connexes concernant par exemple la sécurité à l'école, l'autorisation de la poursuite des études pour les filles enceintes et des dispositions pour les jeunes déplacés ;
- des initiatives nationales, y compris dirigées par des jeunes, pour faire avancer l'égalité des genres, les droits et la santé sexuelle.

Les **méthodes** comprendront des examens des politiques et programmes, une recherche opérationnelle ou des exercices de couverture afin de déterminer les capacités, les difficultés et les lacunes des programmes actuels. Ces évaluations consistent en un examen des ensembles de données et documents existants, une observation en classe, une étude de la portée actuelle des programmes et des entretiens avec les principaux informateurs. Il sera également possible d'avoir recours à des enquêtes. Globalement, cela permet d'obtenir une évaluation de référence de l'environnement politique, de la portée du programme, de sa qualité, de son contenu et du contexte de l'éducation complète à la sexualité.

### Indicateurs concernant le contenu et la qualité du programme :

- Pourcentage d'enseignants ayant bénéficié d'une formation sur :
  - le contenu de l'éducation complète à la sexualité, y compris l'égalité des genres et les droits ;
  - des méthodes d'enseignement participatives, centrées sur l'apprenant ;
- Qualité du programme d'enseignement d'éducation complète à la sexualité/compétences pour la vie courante concernant :
  - le contenu sur l'égalité des genres et les droits ;
  - l'exactitude des informations du point de vue scientifique ;
  - l'exhaustivité des informations ;
  - les activités pédagogiques ;
- Qualité de l'éducation par les pairs (contenu, pédagogie) ;
- Effectifs habituels des classes dans le primaire et le secondaire.

### Indicateurs concernant la politique et le plaidoyer :

- Niveau de soutien de la part :
  - des décideurs
  - des responsables d'établissements scolaires ;
  - des médias ;
  - des chefs religieux ;
  - d'autres parties prenantes.
- Durée des programmes :
  - nombre de sessions dans le cadre du programme d'enseignement ;
  - nombre d'années du programme d'enseignement
- Proportion et profil des jeunes en ayant bénéficié et n'en ayant pas bénéficié par le biais :
  - des écoles ;
  - des programmes communautaires ;
  - de l'éducation par les pairs.

- L'éducation complète à la sexualité est une discipline susceptible d'être sanctionnée par un examen/qui peut être proposée aux examens ;
- Nombre/proportion des écoles de formation des enseignants qui proposent une préparation :
  - au contenu de l'éducation complète à la sexualité ;
  - aux méthodes participatives.
- Politiques relatives à la poursuite de la scolarité pour les filles qui tombent enceintes ;
- Politiques en matière de sécurité scolaire ;
- Disponibilité de services de santé adaptés aux jeunes ;
- Initiatives nationales connexes, y compris dirigées par des jeunes, capables de faire avancer l'égalité des genres, les droits et la santé sexuelle ;
- Mise en œuvre d'initiatives nationales et locales impliquant les hommes et les garçons dans la promotion de l'égalité des genres ;
- Pourcentage de programmes d'éducation complète à la sexualité auxquels différents secteurs et organismes des Nations Unies participent, par ex. :
  - prise en compte de la réponse du secteur éducatif dans les stratégies nationales relatives à la SSR et à la lutte contre le VIH/sida ;
  - incorporation des politiques relatives à la SSR/au VIH dans le plan d'éducation national.

### Indicateurs concernant l'apprentissage des jeunes et l'environnement social :

- Perceptions et expériences du danger/de la sécurité par les apprenants au sein de l'environnement d'apprentissage ;
- Notes attribuées à l'éducation sexospécifique dans les programmes d'enseignement ;
- Compétence et aisance des éducateurs hors éducation complète à la sexualité par rapport à :
  - la réflexion critique ;
  - les pédagogies participatives ;
  - les attitudes des décideurs de l'éducation vis-à-vis de :
    - l'importance accordée à l'égalité des genres ;
    - la valorisation pédagogique de l'esprit critique.

### ACTIONS

- Élaborer et diffuser un outil d'évaluation de la situation (voir la section 3.2).
- Soutenir la recherche formative aux niveaux national et infranational.
- S'appuyer sur des conclusions pour étayer la conception du programme, mettre en évidence les lacunes dans le contenu et les méthodes, mettre en exergue les inégalités en matière d'accès, mobiliser et engager des parties prenantes et partenaires et élaborer un plaidoyer politique.

### 5.3.3 Garantie d'un suivi régulier du programme

Dans le cadre de ses efforts en matière d'éducation complète à la sexualité, l'UNFPA dispose de systèmes de suivi appropriés qui permettent de vérifier la mise en œuvre et la qualité du programme, de déterminer quelles sont les personnes qui bénéficient réellement du programme (ventilées par sexe, âge, niveau de scolarité, état matrimonial, etc.) et de vérifier l'étendue et la diversité de la portée du programme.

Il est important de favoriser des composantes de suivi fiables et faciles à appliquer, et d'exiger l'analyse et l'utilisation des données de suivi afin d'améliorer la qualité des programmes, par exemple en révisant le programme d'enseignement ou en adaptant le contenu des cours. Le soutien de systèmes d'information informatisés sur l'éducation peut grandement contribuer au suivi de la mise en œuvre de l'éducation complète à la sexualité. Le cofinancement et l'institutionnalisation d'enquêtes périodiques comportementales sur les jeunes scolarisés et/ou d'enquêtes nationales destinées à évaluer l'efficacité de l'éducation complète à la sexualité chez les adolescents et les jeunes fourniront par ailleurs des données précieuses.

Les **méthodes** comprendront un examen régulier des données de suivi des programmes (par ex., nombre de participants par site de programme, caractéristiques démographiques des participants), l'accès à des documents concernant la formation des enseignants, des exemples d'observation en classe, ainsi qu'un examen et des entretiens afin de recueillir des données sur la sécurité de l'environnement d'apprentissage.

### Indicateurs concernant le suivi systématique :

- Nombre de jeunes prenant part à l'éducation complète à la sexualité ;
- Exhaustivité du programme d'enseignement et du matériel didactique :
  - tiennent compte de l'égalité des genres ;
  - sont basés sur les droits de l'homme ;
  - sont exacts du point de vue scientifique ;
  - favorisent la réflexion critique ;
  - sont à la disposition de tous les éducateurs du programme.
- Les cours de formation pour le personnel/les éducateurs intègrent :
  - un contenu complet ;
  - des approches participatives centrées sur l'apprenant ;
  - la sécurité en classe.
- Nombre de membres du personnel du programme ayant bénéficié d'une formation ;
- Nombre d'enseignants ayant bénéficié d'une formation ;
- Déploiement du personnel/des enseignants, y compris dans des communautés ou régions plus marginalisées et mal desservies ;
- Pourcentage d'éducateurs du programme qui enseignent le contenu avec précision/rigueur ;
- Pourcentage d'éducateurs du programme qui ont recours à des méthodes participatives/centrées sur l'apprenant ;
- Qualité observée de l'enseignement/des outils de facilitation ;
- Prévalence de la discrimination fondée sur le sexe, du harcèlement sexuel ou homophobe au sein de l'environnement d'apprentissage.

### **ACTIONS**

- S'assurer que l'ensemble des programmes d'éducation à la sexualité soutenus par l'UNFPA intègrent des composantes de suivi fiables et faciles à appliquer.
- Exiger l'analyse et l'utilisation de données de suivi afin d'améliorer les programmes, y compris la qualité, l'approche, le contenu, les performances et la portée.

- Documenter l'apprentissage, y compris la révision et l'adaptation des cours.
- S'assurer que la présence, le contenu et la mise en œuvre des éléments du programme concernant l'égalité des genres et les droits font l'objet d'un suivi et d'un contrôle dans le cadre du processus d'évaluation.

### 5.3.4 Évaluation des résultats

Organisée dans le bureau new-yorkais de l'UNFPA du 29 au 31 octobre 2014, la réunion d'experts avait pour objectif d'échanger sur les dernières avancées concernant l'évaluation des programmes d'éducation complète à la sexualité portant sur l'intégration et la prise en compte de l'égalité des genres et des droits de l'homme dans les programmes d'enseignement et sur leur mise en œuvre en milieu scolaire et extrascolaire, en mettant l'accent sur la conception et la méthodologie de l'évaluation ainsi que sur les méthodes d'analyse conjointe des principaux indicateurs. Des présentations, études et outils basés sur des expériences du monde entier ont été partagés lors de cette réunion. Les liens vers ces éléments sont disponibles dans l'annexe : « Ressources pour les programmes d'éducation complète à la sexualité ».

En tant que partie intégrante de la mise en œuvre des programmes d'éducation complète à la sexualité, il convient de planifier soigneusement, d'encourager et d'appuyer l'évaluation des résultats. Cette évaluation comporte le suivi initial et final, ainsi que l'analyse des indicateurs de résultats qui sont des facteurs directs ou indirects de risque/de protection liés aux objectifs.

Les **méthodes** comprennent des enquêtes, des observations et entretiens directs en classe et des examens documentaires du champ d'application du programme. Des données factuelles pour certains indicateurs peuvent être recueillies par le biais de différentes méthodologies de recherche. Par exemple, des entretiens auprès de la population cible et une analyse des données de suivi du programme peuvent permettre d'évaluer la participation des jeunes à l'éducation complète à la sexualité ; une observation directe et des entretiens peuvent permettre d'apprécier leur capacité à faire preuve de réflexion critique ; des échelles de mesure validées et des enquêtes peuvent fournir des informations sur l'évolution des connaissances, des attitudes et des pratiques associées.

Voici des exemples d'échelles validées :

- **L'affirmation sexuelle** – les tendances à l'affirmation de soi, à la soumission et à l'agressivité spécifiques à des comportements sexuels plus sûrs chez les adolescents et les jeunes adultes non mariés peuvent être mesurées grâce à un questionnaire sur les relations intimes élaboré par Yesmont<sup>23</sup> aux États-Unis.
- **L'appartenance** – la « Hemingway Measure of Adolescent Connectedness » (mesure de l'appartenance des adolescents d'Hemingway) est une méthode qui permet d'évaluer le niveau d'« appartenance » des jeunes à la famille, à l'école, aux amis et à soi-même. Il a en effet été observé que ce sentiment d'appartenance contribuait aux résultats scolaires,

23 Yesmont, Georgia A., juin 1992, The Relationship of Assertiveness to College Students' Safer Sex Behaviors, *Adolescence*, vol. 27, no 106, p. 53-272.

mais permettait également d'anticiper les comportements violents et l'utilisation de substances illicites. Cette méthode est accessible en ligne (en anglais) à l'adresse suivante : <http://adolescentconnectedness.com>.

- **Les attitudes favorables à l'égalité des genres** – la « gender equitable men (GEM) scale » (échelle des attitudes des hommes relatives à l'égalité des genres) élaborée par Pulerwitz et Barker<sup>24</sup> à l'Instituto Promundo a été mise en application dans de nombreux contextes de pays en développement, et auprès d'hommes et de femmes, y compris des adolescents.
- **L'auto-efficacité** – la « general self-efficacy scale » (échelle d'auto-efficacité généralisée) a été développée par Jerusalem et Schwarzer en 1991 et peut être consultée à l'adresse suivante : <http://userpage.fu-berlin.de/health/selfscal.htm>. L'auto-efficacité est la capacité à décider quand avoir des rapports sexuels et quand refuser. Elle est mesurée par l'échelle de « couple communication on sex » (communication au sein du couple concernant le sexe), conçue à l'origine pour être utilisée auprès des hommes et des femmes au Guatemala<sup>25</sup>.
- **L'autonomisation des femmes**<sup>26</sup> – est une échelle qui, à l'origine, a été élaborée pour mesurer le pouvoir des femmes, leur liberté de ne pas être dominées au sein du foyer et leur sécurité économique au Bangladesh.
- **La communication parent/adolescent** – la « parent-adolescent communication scale » (échelle de communication entre parents et adolescents) développée par Sales, Milhausen et DiClemente à l'Université Emory a été élaborée à l'origine pour les adolescentes afro-américaines aux États-Unis. Cette échelle est publiée dans l'ouvrage *Handbook of Sexuality-Related Measures*<sup>27</sup>.
- **La « correct condom use self-efficacy scale »** – (échelle d'auto-efficacité de l'utilisation correcte du préservatif)<sup>28</sup> élaborée par Crosby et al. est destinée à mesurer la perception qu'a un individu de la facilité ou de la difficulté qu'il éprouve pour mettre ou utiliser correctement des préservatifs masculins. Cette échelle de mesure est publiée dans l'ouvrage *Handbook of Sexuality-Related Measures*.
- **Les rapports de force entre les sexes dans les relations** – la « sexual relationship power scale » (échelle mesurant le rapport de pouvoir entre les sexes) a été mise au point à l'intention des hommes et des femmes. Elle a également été utilisée auprès de jeunes et dans des pays comme la Chine, la Jamaïque, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.

---

24 Pulerwitz Julie et Gary Barker, avril 2008, Measuring Attitudes toward Gender Norms among Young Men in Brazil: Development and Psychometric Evaluation of the GEM Scale, *Men and Masculinities*, vol. 10, no 3, p. 322-338.

25 Leon F., R. Lundgren et C. Vasquez, Couple Communication on Sex Scale, projet de manuscrit, Institut de la Santé Reproductive de Georgetown University, dans *Compendium of Gender Scales de Geeta Nanda*, 2011, Washington, DC : FHI/360/C-Change.

26 Schuler Sidney Ruth, Syed Mesbahuddin Hashemi et Ann P. Riley, janvier 1997, The Influence of Changing Roles and Status in Bangladesh's Fertility Transition: Evidence from a Study of Credit Programs and Contraceptive Use, *World Development*, vol. 25, no 4, p. 563-575.

27 Fisher Terri D. et al., 2010, *Handbook of Sexuality-Related Measures*, 3e édition, Routledge, Londres. Pour de plus amples informations, consulter : <http://cw.routledge.com/textbooks/9780415801751>.

28 Pulerwitz Julie, Steven L. Gortmaker et William DeJong, avril 2000, Measuring Sexual Relationship Power in HIV/STD Research, *Sex Roles*, vol. 42, no 7-8, p. 637-660.

- **L'échelle des relations entre les hommes et les femmes**<sup>29</sup> – est une échelle composite constituée d'éléments provenant de l'échelle GEM (des attitudes des hommes relatives à l'égalité des genres) et de l'échelle sur le rapport de pouvoir entre les sexes afin de mesurer l'égalité et le pouvoir au sein des relations intimes. Elle a été utilisée auprès d'hommes et de femmes en Éthiopie et au Kenya.
- **L'estime de soi** – peut être mesurée à l'aide de l'échelle de l'estime de soi de Rosenberg développée et testée à l'origine auprès d'adolescents et d'adolescentes aux États-Unis en 1965<sup>30</sup>. L'échelle peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : [www.yorku.ca/rokada/psyctest/rosenbrg.pdf](http://www.yorku.ca/rokada/psyctest/rosenbrg.pdf).
- **Le harcèlement sexuel** – l'indice du harcèlement sexuel élaboré par Decker et Hudson aux États-Unis peut être utilisé auprès de jeunes âgés de 12 ans et plus. Le questionnaire sur les attitudes à l'égard du harcèlement sexuel a été élaboré par Stake et Malovich aux États-Unis afin d'étudier les facteurs psychologiques associés au harcèlement sexuel dans les établissements scolaires. L'indice et le questionnaire sont publiés dans l'ouvrage *Handbook of Sexuality-Related Measures*.

### Indicateurs concernant les résultats :

- Pourcentage de jeunes prenant part à l'éducation complète à la sexualité ;
- Pourcentage de participants à l'éducation complète à la sexualité qui font preuve d'une réflexion critique ;
- Évolution des connaissances sur :
  - les rapports sexuels plus sûrs et la transmission du VIH ;
  - l'accès à des moyens de contraception et leur utilisation ;
  - les droits de l'homme.
- Changements d'attitudes signalés concernant :
  - les normes de genre ;
  - le sentiment de pouvoir et une plus grande volonté de retarder la première grossesse ;
  - les convictions des garçons concernant les rôles de genre traditionnels et les stéréotypes ;
  - le respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes vivant avec le VIH ;
  - la tolérance en matière de diversité sexuelle ;
  - le sentiment d'appartenance en milieu scolaire ;
  - la perception de l'équilibre dans les relations de pouvoir dans les relations intimes hétérosexuelles.
- Changements de comportement signalés :
  - premiers rapports sexuels plus tardifs ;
  - utilisation plus systématique du préservatif masculin ou féminin et des moyens de contraception ;

29 Stephenson Rob, Doris Bartel et Marcie Rubardt, 2012, Constructs of Power and Equity and their Association with Contraceptive Use among Men and Women in Rural Ethiopia and Kenya, *Global Public Health*, vol. 7, no 6, 2012, p. 618-634.

30 Rosenberg Morris, 1965, *Society and the Adolescent Self-Image*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey

- baisse de la contrainte sexuelle ou de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime subie ou perpétrée<sup>31</sup> ;
- participation des filles à des programmes d'action sociale/activités menées dans des lieux sûrs ;
- participation des garçons à des exercices leur permettant de réfléchir aux normes/attentes et à la manière dont ils se perçoivent ;
- interactions positives avec les mentors.

## ACTIONS

- S'assurer que l'ensemble de l'éducation à la sexualité soutenue par l'UNFPA, y compris les programmes nationaux ou de grande envergure, intègre des composantes de suivi fiables et faciles à appliquer.
- S'appuyer sur les conclusions pour améliorer les programmes, formuler des recommandations et mener des activités de plaidoyer.
- Collaborer avec des experts techniques et l'unité de suivi et d'évaluation de l'UNFPA pour élaborer une composante de la boîte à outils sur les indicateurs afin de réduire les comportements sexuels à risque et de prévenir les effets néfastes en matière d'éducation complète à la sexualité.

### **5.3.5 Au niveau mondial, sélection stratégique et soutien des évaluations d'impact permettant de mesurer les changements induits concernant les IST, les grossesses non désirées, la contrainte sexuelle ou les autres buts du programme**

Étant donné que la majeure partie des données concernant l'éducation à la sexualité provient des États-Unis, il est primordial de réaliser des évaluations dans les pays en développement afin que les programmes d'éducation complète à la sexualité soient efficaces. Le cas échéant, il conviendra de sélectionner de manière stratégique et de soutenir des évaluations d'impact rigoureuses qui permettent de mesurer les changements induits concernant les IST, les grossesses non désirées, la capacité à refuser toute contrainte sexuelle et les autres buts du programme.

Les **méthodes** peuvent comprendre des modèles expérimentaux aléatoires ou d'autres modèles expérimentaux à l'efficacité avérée afin d'évaluer l'impact d'un programme sur un certain nombre d'indicateurs clés. Ces méthodes peuvent permettre de tester différents modèles programmatiques, par exemple ceux ayant recours à des enseignants au sein du système éducatif plutôt qu'à des éducateurs extérieurs spécifiquement formés ou des approches transversales au lieu d'approches distinctes.

---

Étant donné que la majeure partie des données concernant l'éducation à la sexualité provient des États-Unis, il est primordial de réaliser des évaluations dans les pays en développement afin que les programmes d'éducation complète à la sexualité soient efficaces. Le cas échéant, il conviendra de sélectionner de manière stratégique et de soutenir des évaluations d'impact rigoureuses qui permettent de mesurer les changements induits concernant les IST, les grossesses non désirées, la capacité à refuser toute contrainte sexuelle et les autres buts du programme.

---

<sup>31</sup> L'indicateur « Baisse de la contrainte sexuelle ou de la violence à l'encontre d'un(e) partenaire intime subie ou perpétrée » peut également être considéré comme un indicateur d'impact, en fonction des objectifs du programme.

Il existe plusieurs types d'outils pour la collecte de données, par exemple des enquêtes et, si possible, des biomarqueurs pour le dépistage des IST. Dans tous les cas, il est important d'associer des évaluations d'impact à une solide composante de documentation du programme, indiquant clairement le programme évalué.

#### **Indicateurs concernant les buts en matière de santé :**

- baisse du nombre de grossesses non désirées ;
- baisse du nombre de cas d'IST, y compris de transmission du VIH ;
- recul de la violence basée sur le genre et des violences infligées au partenaire intime.

#### **Indicateurs concernant les buts sociaux/en matière de droits de l'homme :**

- baisse de la contrainte sexuelle ;
- baisse du nombre de mariages d'enfants ;
- une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans les relations ;
- une plus grande autonomisation des filles.

#### **ACTIONS**

- Identifier les questions clés nécessitant une évaluation d'impact et instaurer un environnement favorable à la réalisation de telles évaluations.
- Mobiliser des ressources financières pour effectuer au moins une évaluation quantitative rigoureuse d'un programme d'éducation complète à la sexualité basé sur les droits et axé sur l'égalité des genres.
- Si certains pays réalisent des évaluations d'impact, s'appuyer sur les conclusions pour améliorer les programmes, formuler des recommandations et mener des activités de plaidoyer.

### **5.3.6 Documentation et diffusion des expériences nationales/régionales et des enseignements tirés**

#### **ACTIONS**

- Documenter les expériences et les diffuser au format papier et en ligne dans l'ensemble des organismes des Nations Unies et au sein de l'UNFPA.
- Intégrer les conclusions des études de cas et des évaluations aux réunions et rencontres avec le gouvernement, des ONG et autres parties prenantes.

# Abréviations

<b>AAYH</b>	Maison des adolescents et des jeunes (Adolescent and Youth Houses) (Nicaragua)
<b>CIPD</b>	Conférence internationale sur la population et le développement
<b>IST</b>	Infection sexuellement transmissible
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PESCC</b>	Programa de Educación para la Sexualidad y Construcción de Ciudadanía (programme colombien d'éducation à la sexualité et de renforcement de la citoyenneté)
<b>SSR</b>	Santé sexuelle et reproductive
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

# Annexe : ressources pour les programmes d'éducation sexuelle complète

## CAPACITÉS TECHNIQUES/POLITIQUE ET PLAIDOYER

Plan stratégique de l'UNFPA pour 2014-2017 (Résultat 2)

[www.unfpa.org/resources/strategic-plan-2014-2017](http://www.unfpa.org/resources/strategic-plan-2014-2017)

UNFPA Strategy on Adolescents and Youth, 2013

[www.unfpa.org/public/adolescents](http://www.unfpa.org/public/adolescents)

[www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/youth/UNFPA%20Adolescents%20and%20Youth%20Strategy.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/youth/UNFPA%20Adolescents%20and%20Youth%20Strategy.pdf)

UNFPA Framework for Action on Adolescents and Youth: Opening Doors with Young People – 4 Keys, 2007

[www.unfpa.org/public/pid/396](http://www.unfpa.org/public/pid/396)

Commission de la population et du développement (CPD) (résolution 2009/1 de 2009 de la CPD, paragraphe 7 ; résolution 2012/1 de 2012 de la CPD, paragraphe 26)

Comprehensive Sexuality Education: Advancing Human Rights, Gender Equality, and Improved Sexual and Reproductive Health (UNFPA, 2011), rapport de la consultation technique internationale sur l'éducation sexuelle complète, Bogota, 30 novembre 2010

[www.unfpa.org/webdav/site/global/groups/youth/public/Comprehensive%20Sexuality%20Education%20Advancing%20Human%20Rights%20Gender%20Equality%20and%20Improved%20SRH-1.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/groups/youth/public/Comprehensive%20Sexuality%20Education%20Advancing%20Human%20Rights%20Gender%20Equality%20and%20Improved%20SRH-1.pdf)

ICPD and Human Rights: 20 Years of Advancing Reproductive Rights through UN Treaty Bodies and Legal Reform (Centre pour les droits reproductifs et UNFPA), 2013

[www.unfpa.org/rights/docs/icpd\\_and\\_human\\_rights\\_20\\_years.pdf](http://www.unfpa.org/rights/docs/icpd_and_human_rights_20_years.pdf)

CIPD+5 – Principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, Assemblée générale des Nations Unies, A/RES/S-21/2, 8 novembre 1999

[www.unfpa.org/public/home/sitemap/icpd/International-Conference-on-Population-and-Development/ICPD5-key-actions](http://www.unfpa.org/public/home/sitemap/icpd/International-Conference-on-Population-and-Development/ICPD5-key-actions)

Programme d'action de la CIPD (1995) adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement, 5-13 septembre 1994, Le Caire

[www.unfpa.org/public/publications/pid/1973](http://www.unfpa.org/public/publications/pid/1973)

Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle (UNESCO, 2009) – Concepts clés par groupe d'âge, arguments politiques généraux sur l'éducation sexuelle et conseils à l'attention des concepteurs de programmes scolaires. Disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais, russe et thaïlandais

[www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/international-technical-guidance-on-sexuality-education](http://www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/international-technical-guidance-on-sexuality-education)

Volume I : Le bien-fondé de l'éducation sexuelle

<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001832/183281f.pdf>

Volume II : Thèmes et objectifs d'apprentissage

[http://data.unaids.org/pub/ExternalDocument/2009/20091210\\_international\\_guidance\\_sexuality\\_education\\_vol\\_2\\_en.pdf](http://data.unaids.org/pub/ExternalDocument/2009/20091210_international_guidance_sexuality_education_vol_2_en.pdf)

*Un seul programme* : pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains (Population Council, 1<sup>re</sup> édition révisée, 2011) – Concepts clés, contenu pédagogique, sujets de discussion et exemples d'activités pour une approche intégrée du programme d'enseignement. Les composantes sont disponibles en anglais, bengali, chinois, espagnol et français.

[www.popcouncil.org/research/its-all-one-curriculum-guidelines-and-activities-for-a-unified-approach-to-](http://www.popcouncil.org/research/its-all-one-curriculum-guidelines-and-activities-for-a-unified-approach-to-)

Volume 1 : Guide : – [http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY\\_ItsAllOneGuidelines\\_fr.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY_ItsAllOneGuidelines_fr.pdf)

Volume 2 : Activités : – [http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY\\_ItsAllOneActivities\\_fr.pdf](http://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/2011PGY_ItsAllOneActivities_fr.pdf)

« Ressources supplémentaires » pour une éducation sexuelle complète – Une liste de 10 pages comprenant 114 entrées sur des organisations et supports pour le renforcement des programmes d'éducation sexuelle complète basés sur les droits et axés sur l'égalité des sexes. Utiles pour soutenir le plaidoyer, l'élaboration de programmes d'enseignement et de formations pour les enseignants, la conception et la mise en œuvre des programmes ainsi que les capacités techniques générales ; la plupart des ressources sont gratuites. Voir : *Un seul programme*, vol. 2, p. 178-188.

*Portail pour l'égalité entre les sexes à l'école (PEGE)* – Initiative du Brésil en faveur de la formation des enseignants et basée sur des programmes évalués visant à faire évoluer favorablement les inégalités entre les sexes. L'interface permet aux visiteurs d'associer diverses méthodologies afin de répondre aux besoins de formation en matière d'égalité des sexes, d'accéder à des exemples d'ordres du jour d'ateliers, de choisir des activités adaptées et de participer à des forums en ligne avec des experts techniques et autres éducateurs.

<http://pege.org.br>

*Programme d'action (PFA) de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (FWCW) de l'Organisation des Nations Unies* (FWCW PFA, paragraphe 108[k], et A/S-21/5/Add.1, paragraphe 71[j]).

*What Works for Women and Girls: Evidence for HIV/AIDS Interventions* (Jill Gay et al., Open Society Institute, New York, juin 2010)

[www.whatworksforwomen.org](http://www.whatworksforwomen.org)

*What Happens When Programs Emphasize Gender? A Review of the Evaluation Research* (Nicole Haberland) – Présenté lors de la consultation technique internationale sur l'éducation sexuelle complète, Bogota, 30 novembre 2010

## Vidéos

*Batjele : Tell Them (Knowledge for Health)* – Outil (en anglais) pour permettre aux enseignants d’aborder les violences sexuelles à l’encontre des jeunes (les CD-ROM peuvent être commandés gratuitement)

[www.k4health.org/toolkits/swaziland-teachers/batjele-tell-them-infocentre-video-part-1-3](http://www.k4health.org/toolkits/swaziland-teachers/batjele-tell-them-infocentre-video-part-1-3)

*Once Upon a Boy (Promundo)* – Ce dessin animé sans paroles raconte les différentes étapes de la vie d’un garçon et aborde la pression exercée par les pairs, les premiers rapports sexuels, le premier emploi et la paternité. Il a été conçu pour impliquer les jeunes hommes, les éducateurs et les professionnels de la santé dans la réflexion critique sur les modèles de la masculinité (DVD disponible à l’achat)

[www.promundo.org.br/en/online-store/audio-visuais-loja-virtual/once-upon-a-boy-dvd](http://www.promundo.org.br/en/online-store/audio-visuais-loja-virtual/once-upon-a-boy-dvd)

## FACTEURS SOCIAUX DE PROTECTION

*The Adolescent Experience In-Depth: Using Data to Identify and Reach the Most Vulnerable Young People* (Population Council et UNFPA, 2009) – Série de guides de données concernant les adolescents, comportant des tableaux, graphiques et cartes basés sur les données issues d’enquêtes démographiques et sanitaires de programmes destinés aux adolescents. Cette publication couvre un large éventail de questions, y compris la diversité des adolescents, les facteurs sous-jacents des désavantages auxquels les adolescents sont confrontés et le contexte de l’activité sexuelle.

[www.unfpa.org/public/site/global/lang/en/pid/3346](http://www.unfpa.org/public/site/global/lang/en/pid/3346)

*Ministerial Declaration: Preventing through Education* (OREALC/UNESCO Santiago, 2010) – Première Réunion des ministres de la Santé et de l’Éducation pour endiguer le VIH et les IST en Amérique latine et dans les Caraïbes, Mexico, 1er août 2008

[www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Santiago/pdf/declaration-preventing-education-english.pdf](http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/FIELD/Santiago/pdf/declaration-preventing-education-english.pdf)

*Les jeunes d’aujourd’hui. Il est temps d’agir.* (UNESCO, 2013) – Engagement ministériel sur l’éducation sexuelle complète et les services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes en Afrique orientale et australe, 7 décembre 2013

[www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/east-and-southern-africa-commitment](http://www.unesco.org/new/en/hiv-and-aids/our-priorities-in-hiv/sexuality-education/east-and-southern-africa-commitment)

*Directives de l’OMS : Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en développement* (2011) – Actions à mener et recherches à entreprendre pour prévenir les grossesses précoces et leurs répercussions négatives en matière de santé reproductive. Formulées sur la base d’une revue systématique de la recherche actuelle et avec la contribution d’experts venant du monde entier, en partenariat avec de nombreuses organisations internationales clés. Document complet disponible en anglais ; certaines composantes sont proposées en espagnol, français et portugais.

[www.who.int/maternal\\_child\\_adolescent/documents/preventing\\_early\\_pregnancy/fr](http://www.who.int/maternal_child_adolescent/documents/preventing_early_pregnancy/fr)

## SUIVI ET ÉVALUATION

Réunion d'experts sur l'évaluation de l'éducation sexuelle complète, 29-31 octobre 2014, UNFPA, New York : « Building Consensus on a Common Framework for Monitoring & Evaluation of Comprehensive Sexuality Education Programmes » (Obtenir un consensus sur un cadre de référence commun pour le suivi et l'évaluation de programmes d'éducation sexuelle complète) – présentations, études et outils disponibles sur Google Drive :

1. Définition opérationnelle de l'éducation sexuelle complète : implications en matière de suivi et d'évaluation – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmY29fanl-WUVoIQWs&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmY29fanl-WUVoIQWs&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
2. Aborder les composantes sur l'égalité des sexes et les droits fondamentaux de l'éducation sexuelle complète – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmOXVfeGo2am1I-WEU&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmOXVfeGo2am1I-WEU&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
3. Analyse de la situation en matière d'éducation sexuelle complète – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmTTdaNUtqQU1WQko&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmTTdaNUtqQU1WQko&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
4. Nouvelles recherches et opportunités – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmRDRLdWdLSTdRYUU&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmRDRLdWdLSTdRYUU&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
5. Évaluation de la mise en œuvre de l'éducation sexuelle complète – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmME5XQodlenFHYzg&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmME5XQodlenFHYzg&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
6. Suivi à l'échelle internationale, régionale et nationale – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmbU9lS3A5Tlg2alk&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmbU9lS3A5Tlg2alk&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
7. Évaluation de la mise en œuvre, indicateurs et outils – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmNTNqWlE1SjVlTUK&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmNTNqWlE1SjVlTUK&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
8. Implication des parents – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmOFY2YjhNNl8xUGs&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmOFY2YjhNNl8xUGs&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)
9. Analyse des résultats et de l'impact : expériences nationales – [https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmQjE5VGIsU1JNaFk&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmQjE5VGIsU1JNaFk&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)

Instruments de recherche en matière d'éducation sexuelle complète –

[https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmMEJpMXpKZFpTSUk&usp=sharing\\_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ](https://drive.google.com/a/unfpa.org/folderview?id=oB1XJRCJDFBZmMEJpMXpKZFpTSUk&usp=sharing_eid&tid=oB1XJRCJDFBZmbnJxOXQ2N19fdDQ)

## Ensembles de données

Guides de données concernant les adolescents (UNFPA) : données, tableaux, graphiques et cartes basés sur des enquêtes démographiques et sanitaires, avec des PDF distincts sur 49 pays – [www.unfpa.org/youth/dhs\\_adolescent\\_guides.html](http://www.unfpa.org/youth/dhs_adolescent_guides.html)

Enquêtes démographiques et sanitaires – [measuredhs.com](http://measuredhs.com)

DevInfo – [www.devinform.org/libraries.aspx/Home.aspx](http://www.devinform.org/libraries.aspx/Home.aspx)

Enquêtes en grappes à indicateurs multiples – [www.childinfo.org/mics.html](http://www.childinfo.org/mics.html)

Étude mondiale de l'OMS sur la santé à l'école des élèves – [www.who.int/chp/gshs/en](http://www.who.int/chp/gshs/en)

## Publications

Handbook: How to Design and Conduct a Country Programme Evaluation at UNFPA (Bureau indépendant d'évaluation, New York, octobre 2013)

[www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology](http://www.unfpa.org/public/home/about/Evaluation/Methodology)

Part 3: Tools and Resources – <http://www.unfpa.org/admin-resource/how-design-and-conduct-country-programme-evaluation-unfpa>

*Implication des hommes et des garçons dans l'égalité de genre et de santé : une boîte à outils pour l'action*

[www.unfpa.org/public/home/publications/pid/6815](http://www.unfpa.org/public/home/publications/pid/6815)

Suivi et évaluation de ce travail – <http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Engaging%20Men%20and%20Boys%20Toolkit%20FRENCH.pdf>

OUTILS (provenant de l'ensemble des chapitres ci-dessus) – [www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2010/Toolkit\\_menandboys/tools.pdf](http://www.unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2010/Toolkit_menandboys/tools.pdf)



UNFPA

Réaliser un monde où  
chaque grossesse est désirée  
chaque accouchement est sans danger et  
le potentiel de chaque jeune  
est accompli



Fonds des Nations Unies pour la population

605 Third Avenue

New York, NY 10158, États-Unis

Tél. +1 212 297 5000

[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)

© UNFPA 2014